

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X* - Tél. : PRO. 44-69

La lutte contre l'antisémitisme reste à l'ordre du jour

NOTRE Union n'est pas restée indifférente, et pour cause, devant la vague d'antisémitisme et de néo-nazisme qui a déferlé sur divers pays du monde après le signal donné par la profanation de la synagogue de Cologne à la fin de l'année 1959.

L'antisémitisme n'était certes pas mort avec l'écrasement de l'armée hitlérienne et avec la disparition du régime de Vichy. Depuis la Libération, cette question revenait, hélas ! assez fréquemment à l'ordre du jour de nos délibérations, et souvent nous avions à intervenir, à protester, devant la carence des pouvoirs publics et l'indulgence dont jouissaient les organisations et les publications semant la haine et la discrimination raciale et antisémite.

Combien de fois n'avons-nous pas alerté l'opinion sur les dangers de la résurgence de l'antisémitisme, encouragé par la libération des criminels de guerre et par le retour systématique des anciens dignitaires du régime nazi aux postes clés de l'administration, de la justice et de l'armée allemandes !

Mais l'explosion synchronisée de la vague de la croix gammée ouvrit subitement des yeux qui jusqu'alors ne voulaient pas voir.

Le danger, que des millions de braves gens croyaient écarté à jamais, réapparut dans toute son horreur.

L'inquiétude et l'indignation s'emparèrent de tous ceux qui n'ont pas oublié les fours crématoires et les chambres à gaz.

Des protestations s'élevèrent un peu partout, venant des milieux les plus divers.

Quant à nous, nous eûmes la certitude de traduire le sentiment de tous les engagés volontaires et anciens combattants juifs en prenant des décisions rapides pour contribuer à la riposte de l'assaut des néo-nazis.

Tout en sachant que les insultes et les menaces ne visaient pas que les Juifs, mais tous les démocrates, le régime républicain lui-même, nous devions être au premier rang dans la lutte contre l'antisémitisme. N'est-ce pas notre peuple, n'est-ce pas nous qui avons le plus souffert de la barbarie nazie ?

Nous avons donc commencé par alerter les organisations du monde combattant et en premier lieu l'U.F.A.C., dont le président, M. Paul Manet, s'est entretenu longuement à ce sujet avec une délégation de notre Union.

Il faut préciser que l'U.F.A.C. avait déjà pris position lors de son assemblée générale, en octobre dernier, contre les menées néo-nazies. Son bureau a toutefois estimé nécessaire, vu les circonstances, de renouveler la protestation.

Nous avons fait des propositions concrètes d'action, sur le terrain ancien combattant, et nous étions heureux de constater que la direction de l'U.F.A.C. avait retenu l'ensemble de nos suggestions.

Nous avons également demandé une réunion extraordinaire du C.R.I.F. (Conseil Représentatif des Juifs de France) pour examiner la situation, et nos camarades étaient très nombreux au défilé de protestation devant le Mémorial du Martyr Juif Inconnu.

Nous avons décidé de participer à tous les meetings et manifestations publiques contre l'antisémitisme, et notre participation était massive au grand meeting organisé par le M.R.A.P. à l'Hôtel Moderne. Nous avons provoqué une réunion extraordinaire de notre Fédération qui groupe toutes les Associations des Combattants Juifs des deux guerres. La Fédération prit à son tour des initiatives dont la plus importante était certes la manifestation à l'Étoile.

Nous avons tenu à être présents à la Conférence Internationale contre l'Antisémitisme à Rome, et, malgré l'effort financier que cela exigeait, notre Union y était représentée par le président, le docteur Danowski, et le trésorier, L. Salamon.

Nous nous mîmes également en rapport avec les organisations de la Résistance qui étaient parmi les plus actives dans la lutte et aussi avec l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine, qui nous a

exprimé, dans une lettre particulièrement touchante, toute sa sympathie.

Nos sections de Lyon, Nancy et Saint-Quentin prirent également des initiatives sur le terrain local et participèrent à l'organisation de toutes les manifestations de protestation.

Devant l'indignation générale et les flots de protestations, la vague de la croix gammée a reculé.

Mais, si la bête a rentré ses griffes, elle n'a pas pour autant disparu complètement.

Notre vigilance s'impose. Il faut rester unis et décidés à agir si nous voulons épargner à nos enfants le retour d'un passé si tragique que le monde vient de vivre il y a 15 ans à peine.

Isi BLUM.

A partir du 1^{er} Mai
Nos bureaux seront transférés :

58, rue du Château-d'Eau
(métro Château-d'Eau)

Téléphone : NOR. 49-26

Retenez bien cette nouvelle adresse qui sera à partir du 1^{er} Mai le Siège de notre Union
les bureaux seront ouverts tous les jours sauf samedi de 14 à 18 h.

La motion du Conseil d'administration de l'U.F.A.C. sur la défense des droits

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., qui s'est réuni les 13 et 14 février dernier, a, après avoir procédé à un échange de vues sur les divers problèmes qui préoccupent les anciens combattants et victimes du nazisme, adopté diverses motions.

Nous reproduisons ici de larges extraits de la motion de l'action générale :

« Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C. rappelle aux pouvoirs publics que, pour avoir été au cours des derniers mois un de ses soucis majeurs, la Retraite du Combattant n'est qu'un des points importants parmi les préoccupations du monde combattant.

« Il rappelle l'ensemble de ses doléances et de ses vœux concernant notamment les grands in-

valides, les invalides à moins de 85 % dont les pensions demeurent à un taux absolument insuffisant, les veuves et toutes les familles des morts, les résistants, déportés, internés et leurs familles, les prisonniers de guerre.

« Le Conseil a noté avec intérêt les indications d'amélioration qu'a données aux anciens combattants la grande presse d'information et qui marquent la bonne volonté de M. Triboulet d'accomplir le mandat dont il a la charge.

« Mais il doit constater que le programme énoncé ne saurait constituer un effort sérieux de la part du Gouvernement pour rejoindre les demandes de l'U.F.A.C., même pour l'essentiel, et que l'U.F.A.C. ne saurait se satisfaire de promesses faites dès février 1960 pour des études qui auraient lieu en 1961 et prendraient sans doute leur effet dans les années suivantes.

« L'U.F.A.C. rappelle à ce sujet que ses demandes sont d'un intérêt urgent et concernent des camarades qui sont très souvent âgés.

« Elle demande avec force que le programme actuel soit révisé par le Gouvernement, qu'il soit donné suite entre autres aux promesses faites d'appliquer dès cette année les quelques améliorations promises depuis longtemps aux aveugles et amputés doubles.

« L'U.F.A.C. attire tout spécialement l'attention du Gouvernement et plus spécialement du ministre des Anciens Combattants et du ministre des Finances sur la nécessité de respecter loyalement et strictement sans subterfuge (par création d'indemnité temporaire ou définitive) le rapport constant entre pension et traitement dans l'esprit et selon le texte de la loi applicable.

« L'U.F.A.C. constate d'ores et déjà qu'il existe un décalage important entre les statistiques, même officielles, prétendant exprimer le coût de la vie et le

(Suite en page 3.)

Pour le 15^e anniversaire de notre Union Le Ministre des Anciens Combattants nous a adressé le message suivant :

Voici le texte de la lettre que vient de nous adresser M. Raymond Triboulet, ministre des Anciens Combattants, à l'occasion du 15^e anniversaire de la fondation de notre Union :

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre est heureux d'adresser son salut cordial à ses camarades Juifs, groupés depuis quinze ans dans l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Certes, ils font partie de la grande famille des Anciens Combattants, mais, puisque leur union se limite aux combats de 1939-45, personne ne saurait oublier, et leur Ministre moins que tout autre, que les Juifs ont été en première ligne durant la grande guerre mondiale.

Ce fut leur malheur et c'est leur honneur d'avoir été poursuivis d'une haine spéciale par les régimes totalitaires qui avaient asservi l'Europe et qui furent écrasés en 1945 au prix de tant de ruines, de tant de souffrances, mais aussi grâce à un héroïsme dont tant de combattants Juifs surent donner l'exemple.

Raymond TRIBOULET.



Pour vos grandes vacances profitez de notre excursion en Israël par avion

Une bonne nouvelle, qui intéressera sans doute de nombreux camarades : Pour cet été, nous organisons une

excursion en Israël par avion à des conditions très avantageuses et vraiment imbattables.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions doivent se faire dès à présent et dans tous les cas pas plus tard que le 30 avril.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de notre Union 18, rue des Messageries, PRO. 44-69.

Le Docteur Danowski et J. Orfus déposent la gerbe sur la Tombe du Soldat Inconnu au cours de la manifestation de protestation de la Fédération, le 24 janvier dernier.

Les réactions de la Fédération groupant toutes les associations d'anciens combattants juifs devant la résurgence du nazisme

Dans la semaine qui suivit la peinture des croix gammées et des outrages antisémites sur la nouvelle synagogue de Cologne, la Fédération adressait au chancelier Adenauer le télégramme suivant :

« Profondément indignée par manifestations racistes favorisées par maintien chefs nazis dans police, magistrature et gouvernement, la Fédération associations anciens combattants volontaires juifs fait confiance sentiments Votre Excellence pour prendre mesures énergiques enrayant résurgences hitlériennes et écartant anciens nazis toute fonction autorité. »

Quelques jours plus tard, alors que le mouvement Jeune Nation et quelques autres nazis français entremêlaient, en toute émulation, croix celtiques et croix gammées, la Fédération écrivait à M. Chatenet, ministre de l'Intérieur :

« Les faits scandaleux de la rue du Château-d'Eau, où un humble coreligionnaire a vu la porte de son domicile forcée par huit gardiens de la paix revolvers aux poings qui le rouèrent de coups, l'insultèrent et le traînèrent au commissariat où il eut à subir une seconde fois d'odieux traitements, indiquent que subsistent dans le corps de la Police parisienne les mêmes éléments qui furent responsables de la manifestation raciste de 1958 devant le Palais-Bourbon et des brutalités envers de jeunes Juifs du 4^e arrondissement. C'est à eux, autant qu'à leurs collègues agents honnêtes et estimés de la force publique, que se trouve confié le soin de veiller sur la sécurité de la population de Paris, sécurité dont les Juifs de la capitale ne se sentent plus assurés depuis que pèse sur chacun de nous la menace du sort infligé au petit tailleur juif. »

Après avoir cité des faits mal-faisants de la propagande de Jeune Nation « qu'animent la haine de la Résistance et de la République ainsi que la nostalgie du régime hitlérien », la lettre conclut en demandant l'interdiction EFFECTIVE de ce Mouvement.

Entre temps, la Fédération lançait à tous nos camarades juifs et non juifs un appel à manifester le 24 janvier 1960 devant le Tombeau du Soldat In-

connu, et dans lequel on lisait notamment :

« A nouveau apparaît dans nos cités et jusque sur nos portes la croix gammée, cette « araignée de sang » symbole de l'horreur hitlérienne. A nouveau les appels à la haine s'inscrivent sur nos voies publiques, visant à provoquer la discorde et la violence. Sur d'autres pays aussi déferle le signe de ralliement du racisme destructeur. »

« Ce n'est pas pour voir renaître le sinistre présage quinze ans après l'avoir écrasé que les combattants et résistants français et alliés ont accepté tant de sacrifices, ont semé leurs morts à tous les carrefours tragiques des deux guerres. Il nous appartient de l'affirmer au nom des disparus et des survivants. »

« Cette démonstration (devant le Soldat Inconnu) se fera dans le calme qui convient aux hommes libres : votre présence et votre nombre exprimeront avec force la ferme opposition des Français à la souillure raciste ! »

Et, malgré qu'à la même heure une autre manifestation contre l'antisémitisme rassemblait au Père-Lachaise des milliers d'anciens déportés, 4.000 anciens combattants, résistants, déportés, entourant une trentaine de drapeaux et représentant des dizaines de milliers de camarades manifestaient, dans une attitude toute de dignité leur indignation



Nos délégués à la Conférence Internationale contre l'antisémitisme qui s'est tenue à Rome, les 5 et 6 mars 1960, Dr DANOWSKI et L. SALAMON, sortant de la séance.

Une commission internationale d'enquête contre l'antisémitisme

Une commission internationale d'enquête sur les origines de la vague actuelle de nazisme et d'antisémitisme s'est constituée à Paris, au cours d'une réunion présidée par M. Gerf-Ferrière, ancien président du groupe Résistance à l'Assemblée Consultative, assisté de M. Jacques Debû-Bridel, et à laquelle participaient des représentants des associations de Résistance d'Autriche, d'Italie, de Belgique, du Luxembourg et de Yougoslavie.

La commission a décidé de rechercher toutes informations sur la renaissance du nazisme et de l'antisémitisme, et notamment en enquêtant en Allemagne, et d'établir un rapport qui sera soumis au parlement et au gouvernement des pays intéressés ainsi qu'à l'O.N.U. et à la Conférence au sommet.

Ajoutons que notre camarade Maurice Vanikoff fait partie de cette Commission.

Réservez la date du dimanche 12 juin pour la traditionnelle cérémonie du souvenir en l'honneur des combattants juifs morts pour la France qui aura lieu au cimetière de Bagneux

devant la réapparition du signe exécuté qu'au prix de tant de sacrifices eux et les alliés croyaient avoir à jamais chassé ainsi que toute l'horreur et la honte qu'il porte dans ses crochets tordus.

Les Anciens Combattants Volontaires Juifs participant le même jour encore à la manifestation de la F.N.D.I.R.P., de l'Amicale d'Auschwitz et de la F.N.C.R., à Compiègne, devant le monument des déportés et à la plaque commémorant le martyre de 48.000 victimes du nazisme.

Ajoutons que notre camarade Vanikoff, désigné par la Fédération pour la représenter à la Conférence Internationale contre l'Antisémitisme à Rome, empêché pour des raisons de santé, a délégué ses pouvoirs à notre président, le docteur Danowski, qui est aussi vice-président de la Fédération.

L'appel de la Conférence de Rome contre l'antisémitisme

Une très importante Conférence Internationale contre l'antisémitisme s'est réunie les 5 et 6 mars 1960 à Rome, en présence de 124 délégués de 12 pays. Elle a lancé un vibrant appel à tous les peuples, aux gouvernements, à toutes les autorités spirituelles et politiques.

Cet appel aura sans doute le plus grand écho dans le monde et sera suivi partout par une large action unie, en vue d'arracher les racines mêmes d'un mal dont les méfaits sont dans toutes les mémoires.

Cette conférence réunissait les représentants des organisations juives et des organisations non juives. C'est la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.) qui en avait pris l'initiative, et un large comité italien en a assumé l'organisation. Le président de l'Union des Communautés Israélites Italiennes, Sergio Piperno, y siégeait avec les sénateurs Tiboldi, Terracini, Caleffi et le député Finocchiaro, président de la Ligue des Droits de l'Homme.

L'Association des combattants prisonniers de guerre nous écrit

Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, 18, r. des Messageries, Paris-10^e

Chers Camarades, Le Bureau de notre Association, profondément indigné par la vague d'antisémitisme qui émeut, nous en sommes persuadés, tous nos adhérents, vous adresse un fraternel salut auquel

Motion de l'U.F.A.C. pour la répression des activités nazies

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 14 février 1960 :

Constate que de récents événements ont montré la clairvoyance et la vigilance opportunes du cri d'alarme lancé par l'Assemblée Générale du 4 octobre 1959 au sujet de la renaissance du nazisme ;

Félicite le Bureau d'avoir réagi promptement auprès des pouvoirs publics et dans la presse contre la vague d'antisémitisme qui déferle encore sur le monde ;

Trouve la cause fondamentale de ce renouveau des activités nazies et raciales dans les tolérances dont continuent de jouir des organisations illégalement reconstituées, groupant, non seulement en Allemagne mais aussi en France, les anciens SS et les tenants de l'hitlérisme ;

Insiste auprès du Gouvernement pour :

1) une application stricte des articles 20, 21 et 22 de la loi du 5 janvier 1951, qui répriment l'apologie de la trahison et de

la collaboration ainsi que l'association d'anciens condamnés pour collaboration ou intelligences avec l'ennemi,

2) une action et une intervention énergiques afin que soit mis rapidement un terme définitif aux activités d'inspiration nazie, raciste et antisémitique ;

Demande notamment la mise hors d'état de nuire des groupes organisés en France ainsi qu'une démarche pressante auprès du Gouvernement de la République Fédérale Allemande en vue d'obtenir l'extradition du général SS Lammerding, ex-commandant de la division « Das Reich », bourreau d'Oradour-sur-Glane et de Tulle, condamné à mort par contumace par le tribunal militaire de Bordeaux, qui, les 5 et 6 septembre 1959, à Hameln (Basse-Saxe), a participé en personne à un grand rassemblement international d'anciens SS allemands, autrichiens, belges, danois, français et hollandais et qui coordonne leur action à travers le monde.

Voici le texte intégral de cet appel :

Quinze ans se sont écoulés depuis la victoire si chèrement acquise sur le nazisme.

L'aspiration légitime des peuples à la paix, ainsi que les immenses progrès de la science et de la technique, ouvrent pour le genre humain la perspective d'une existence pacifique et fraternelle, débarrassée du nazisme et de ses méfaits, de la haine antisémite et raciste.

Mais voici que, partie d'Allemagne Occidentale en une vague qui a déferlé sur l'Europe et au delà, la croix gammée a fait sa réapparition.

Ce signe sanglant évoque les dizaines de millions d'êtres de toutes nationalités massacrés par les nazis, et notamment les six millions d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants exterminés pour le seul crime d'être nés juifs.

Les propagandes nazies, antisémites et racistes, constituent une grave menace, non seulement pour tous ceux

qu'elles visent, mais pour tous les peuples, tous les hommes épris de paix et soucieux de leur bonheur.

Les délégués à la Conférence contre l'antisémitisme, réunis à Rome les 5 et 6 mars 1960 et provenant de Belgique, d'Autriche, de la République Fédérale allemande, de France, de Hongrie, d'Union Soviétique, de Grèce, de Pologne, de Tchécoslovaquie, du Danemark, de Hollande et d'Italie saluent le grand mouvement de solidarité humaine auquel ont participé d'immenses foules protestant contre l'agitation antisémitique et néo-nazie.

Cette agitation est inspirée et dirigée par les milieux néo-nazis de cette partie de l'Allemagne où ils ont conservé une influence sur la vie politique, économique et sociale que renforce la reconstitution du militarisme.

L'agitation antisémitique a trouvé des prolongements inquiétants dans divers pays où subsistent ou se forment des groupements fascistes assurés de la collaboration des réfugiés hitlériens.

Les délégués à la Conférence adressent un appel à tous les peuples, à tous les gouvernements, à toutes les autorités spirituelles et politiques :

Bannissez de vos lois, de l'éducation dispensée à la jeunesse tout ce qui va à l'encontre de la fraternité, de la dignité de la personne humaine.

Interdisez les propagandes de haine et de discrimination raciale.

Mettez hors la loi et hors d'état de nuire ceux qui se réclament des théories racistes qui désagrègent et dressent les peuples les uns contre les autres.

Œuvrez à la fraternité, à l'égalité et au respect entre tous les hommes.

Ne tolérez pas que ceux qui, sous le drapeau du nazisme, ont ensanglanté l'univers de leurs crimes puissent à nouveau menacer la paix.

Rome, le 6 mars 1960.

L'A.C.P.G. de la Seine tout entière se dressera contre toute manifestation du retour à un passé honteux et ne permettra pas que la France des « Droits de l'Homme » soit infestée par la peste néo-fasciste et la renaissance de l'hitlérisme dont elle a si souvent dénoncé la survivance dans l'Allemagne fédérale.

Croyez, chers Camarades, à l'assurance de nos sentiments les plus fraternels.

Pour le Bureau de l'A.C.P.G., Le secrétaire général :

M. LEFEBVRE.

Mars 1960 p.3

Le Conseil National de l'UGEVR s'est tenu à Grenoble les 23 et 24 janvier 1960

La session du Conseil National de l'U.G.E.V.R.E., tenue les 23 et 24 janvier à Grenoble, a été une réussite dont la Direction nationale doit savoir gré au dévouement et au sens d'organisation des dirigeants de la Fédération Isère-Drôme-Ardèche, les camarades Bressler, Dr Katz, etc.

Heureuse par elle-même, l'idée de réunir le Conseil National dans ce glorieux centre de la Résistance ne pouvait réduire les distances qui le séparent de la région parisienne, du Nord, de Marseille et du Sud-Ouest.

C'étaient les délégations qui se trouvaient ainsi réduites au strict minimum. En revanche, le retentissement n'en était que plus fort, et l'intérêt porté par les milieux combattants locaux et par la presse régionale aux travaux du Conseil National et aux manifestations organisées à cette occasion avait largement compensé les inconvénients.

Deux cérémonies émouvantes avaient eu lieu en marge du Conseil National : dans la matinée de dimanche, le dépôt d'une gerbe au cimetière de Saint-Martin d'Uriage, sur la tombe du regretté fondateur de la Fédération de l'Isère, le docteur Zeldine, en présence du maire de Saint-Martin, qui prit la parole, et ensuite le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Grenoble, en présence du maire de la ville, du représentant du général commandant la région militaire et de toutes les associations d'anciens combattants de Grenoble et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Tous les travaux du Conseil National, ainsi que la conférence de presse, le vin d'honneur offert à l'issue des cérémonies précitées et le banquet amical ont eu lieu dans les salons du Cercle Militaire, sous la présidence de M. Braslavski, président de l'U.G.E.V.R.E.

Malgré les difficultés de déplacement, notre Union était représentée par une délégation de sept camarades : le vice-président d'honneur, J. Fridman ; le porte-drapeau, Haitman ; les membres du Comité Directeur, J. Minc, Rostain (respectivement vice-président et secrétaire de l'U.G.E.V.R.E.) et Ch. Ser ; les ca-

marades Gitler et Rothberg, de notre section lyonnaise.

Nombreux étaient également les délégués garibaldiens.

L'excellent rapport du secrétaire général, Zanca, qui a mis en évidence l'identité des vues des anciens combattants d'origine étrangère avec ceux de l'U.F.A.C. sur tous les grands problèmes du jour, a été chaleureusement approuvé par le Conseil, qui en a fait siennes les conclusions par le vote d'une motion adéquate.

Après un exposé substantiel très apprécié par la nombreuse assistance du vice-président G. Laroche sur la renaissance du nazisme et la recrudescence de l'antisémitisme, le Conseil National a voté à l'unanimité, avant de se séparer, une motion présentée par notre camarade Fridman, définissant les sentiments et la position des anciens combattants d'origine étrangère devant ces problèmes.

J. F.

La retraite du combattant rétablie en 1961

M. Triboulet, ministre des Anciens Combattants, vient de déclarer officiellement, au cours d'une conférence de presse, que la Retraite du Combattant serait rétablie dans son intégralité à partir de 1961.

Il a promis que 7 milliards supplémentaires de crédits seraient inscrits à cet effet au budget de 1961. Toutefois ces dispositions ne s'appliqueraient que pour les anciens combattants de plus de 65 ans.

Les organisations des anciens combattants ne peuvent considérer cela que comme une première mesure. Elles ne seront satisfaites que par l'abrogation pure et simple de l'ordonnance du 31 décembre 1958.

C'est pourquoi, tout en exprimant leur satisfaction du résultat déjà obtenu, les organisations du mouvement combattant sont décidées à poursuivre leur action afin que soit rétablie intégralement la Retraite du Combattant égale pour tous.

Le Général Joinville ami des combattants d'origine étrangère n'est plus

Le général Joinville, ancien chef d'état-major des F.F.I., vient de mourir à l'âge de 48 ans.

Ancien adjudant du 21^e R.M.V.E., il a bien connu les engagés volontaires étrangers, aussi bien sur les fronts de 1940 que dans la Résistance.

Le général Joinville répondait chaque fois lorsqu'il s'agissait de défendre les droits de nos camarades.

Dans son message publié dans notre livre « Au service de la France », il disait entre autres :

« Je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de leur (volontaires étrangers) manifester une fois de plus mon amitié, particulièrement à cette heure où doivent se rejoindre tous ceux

qui sont résolus à empêcher la renaissance du militarisme allemand et à préserver la liberté et l'existence même de notre patrie. »

Dans la Forêt des Martyrs en Israël



Notre Union a versé jusqu'à présent des fonds au profit de la Forêt des Martyrs en Israël pour plus de 2.000 arbres. Une plaque, portant l'inscription de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs (notre photo), est scellée à même un rocher dans la future forêt, sur la route de Jérusalem.

La motion de l'U.F.A.C

(Suite de la 1^{re} page)

montant des pensions depuis la dernière réévaluation et proteste avec tous les intéressés contre le retard apporté à l'augmentation des traitements et par voie de conséquence des pensions d'invalidité.

« L'U.F.A.C. rappelle aussi que, aux termes de l'interprétation donnée à l'article 34 de la Constitution, toute la législation des pensions dépend du domaine de la loi.

« D'autre part, elle estime que la délégation de pouvoirs

donnée au Gouvernement par la loi du 4 février 1960 qui désaisit le Parlement d'une partie de son pouvoir législatif ne saurait atteindre la législation des pensions

« En effet, celle-ci demeure étrangère à la « sauvegarde de l'Etat » en rapport avec les tentatives de subversion en Algérie qui ont été invoquées pour justifier, dans un domaine ainsi restreint, la délégation de pouvoirs donnée pendant un an au Gouvernement sous la signature de M. le Président de la République. »

L'U.F.A.C. pour l'application de la politique d'autodétermination

Les anciens combattants juifs ont partagé la profonde émotion de la France tout entière à la suite de l'insurrection du 24 janvier à Alger.

Ils ont à maintes reprises exprimé leur ardent désir de voir terminé le drame qui dure depuis plus de cinq ans. C'est pourquoi ils approuvent sans réserve la motion suivante adoptée à ce sujet par le Conseil d'administration de l'U.F.A.C. :

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 14 février 1960 :

Enregistre avec satisfaction que la quasi-unanimité des anciens combattants et victimes des guerres groupés dans son sein ont déjà exprimé la condamnation de l'insurrection qui a fait couler le sang en plein centre d'Alger ;

Tient à dissiper toute équivoque en affirmant qu'en Algérie l'immense majorité des anciens combattants est restée en dehors du mouvement insurrectionnel ;

Se félicite hautement que le Président de la République ait solennellement confirmé, le 29 janvier 1960, la politique d'autodétermination comme étant le seul moyen efficace de régler honorablement, dans l'intérêt de la France et des populations algériennes, le drame qui depuis plus de cinq ans ensangante l'Algérie ;

Estime que le moment est venu de lever tous les obstacles qui s'opposent à l'application du principe d'autodétermination, en recherchant, sans plus tarder, les conditions propres à la conclusion d'un « cessez-le-feu » en Algérie ;

Proclame que, dans la dramatique conjoncture actuelle, il n'est pas d'autre voie de salut que celle assurant l'unité de la Nation dans la légalité républicaine ;

Demande, à cette fin, le désarmement et la dissolution de toutes les organisations et groupements séditionnels ayant contribué à la préparation de l'insurrection armée en Algérie ainsi que le châtiment des responsables qui ont préparé, déclenché et soutenu cette insurrection et de tous leurs complices quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent ;

Persuadé qu'un règlement démocratique, pacifique et juste de la question algérienne nécessite, en premier lieu, le retour et le développement d'une confiance réciproque entre l'élément européen et l'élément musulman, fait appel aux anciens combattants en Algérie, en particulier aux associations déjà adhérentes à l'U.F.A.C., pour entreprendre cette œuvre de rapprochement entre toutes les communautés et demande aux Pouvoirs Publics de les appuyer par tous les moyens dans cette tâche particulièrement susceptible de créer un climat favorable au rétablissement d'une paix durable.

L'Amicale du 22^e R.M.V.E. nous communique :

Les anciens du 22^e R.M.V.E. organisent une cérémonie au cimetière de Conde-Folies où reposent nombre de leurs camarades du régiment qui n'ont pas été réclamés par leurs familles.

Les veuves, ascendants et descendants de nos morts sont priés de se faire connaître afin qu'ils puissent s'associer à nous pour cette pieuse cérémonie du souvenir qui aura lieu le dimanche 24 avril 1960 à Conde-Folies, dans la Somme.

Ecrire à l'Amicale du 22^e R.M.V.E., 28, boulevard de Strasbourg, Paris (10^e).

NOS PEINES

Nous adressons nos condoléances émues à la famille cruellement frappée par la mort de notre camarade

Jacob MURAVA.

Notre Comité adresse ses condoléances aux actifs et dévoués membres de notre Union

SZLAMOWICZ et HERSZKOWICZ

et à leurs familles qui sont endeuillés par la mort subite, à l'âge de 27 ans, de leur nièce, Mme Fanny Narcis, née Herszkowicz.

Nous adressons à la famille frappée par la mort de notre camarade

Victor FINKELSTEIN

nos plus sincères condoléances.

Nous exprimons nos condoléances à la famille de notre camarade

POLAK

qui vient de décéder à l'âge de 63 ans.

Que la famille de notre camarade

Joseph CHARY

décédé le 4 mars 1960, à l'âge de 62 ans, trouve ici l'expression de nos sincères condoléances.

Une magnifique exposition au Palais de l'U.N.E.S.C.O. a clôturé l'année Cholem Aleichem

Pour clôturer l'année Cholem Aleichem, dont le 100^e anniversaire a été célébré avec éclat dans le monde entier, le Comité portant le nom du

grand écrivain classique a organisé une exposition au Palais de l'UNESCO du 15 janvier au 7 février dernier.

Cette exposition, d'une exceptionnelle richesse, avec une documentation abondante et variée envoyée à cet effet de divers pays et de tous les continents, a suscité un vif intérêt dans tous les milieux artistiques, littéraires et a attiré plus de 20.000 visiteurs de toutes nationalités.

Nous reproduisons quelques extraits de l'allocution prononcée par le Directeur général de l'UNESCO à l'ouverture de l'Exposition, le 15 janvier :

Cholem Aleichem, le bien nommé, a voulu être, avant tout, un témoin. Il témoigne de la condition juive à un certain moment, à un certain endroit, dans la Russie des tsars, entre 1880 et 1914, et de ce que cela signifiait et de ce que cela coûtait d'être un homme dans cette condition-là. Et c'est pour être aussi fidèle que possible à son objet qu'il a choisi d'écrire en yiddish, la langue vivante du peuple.

C'est à cause de cette universalité que l'UNESCO a inscrit Cholem Aleichem au nombre des hommes éminents dont elle entend commémorer le centenaire : Schiller, Humboldt, Pierre Janet, Bergson, Haydn, Albéniz, Vekashev, Tchekov.

Aussi est-ce pour moi une satisfaction particulière que d'inaugurer avec vous cette exposition. Dans les circonstances actuelles, j'espère que cette commémoration en ce lieu sera comprise par tous. L'UNESCO, dont la raison d'être est l'éveil et la vigilance des consciences, entend, elle aussi, témoigner.

REMERCIEMENTS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

A la suite de notre versement en faveur des sinistrés de Fréjus, le président de la Croix-Rouge Française nous a adressé la lettre suivante :

Paris, le 11 janvier 1960.

Au nom de la Croix-Rouge Française, je tiens à remercier tout particulièrement l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945 du don très important qu'elle nous a fait parvenir pour les sinistrés de Fréjus.

Ces 35.000 francs seront pour nous d'un précieux secours pour aider à soulager les misères nombreuses provoquées par cette catastrophe. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir fait confiance à la Croix-Rouge Française en cette occasion.

Je vous prie d'agréer, etc...

Le 44^e anniversaire de Verdun

La France combattante, les deux générations du feu ont célébré avec un éclat particulier le 44^e anniversaire de la bataille gigantesque de Verdun.

C'est à Verdun que, pendant de longs mois, presque sans interruption, une avalanche de fer et de feu s'abattit sur les centaines de milliers d'hommes, en transformant collines et vallées en un chaos désertique jonché de victimes.

Jamais il n'a été possible de dénombrer exactement les poilus français qui ont été fauchés sur la terre de Verdun. Cependant, quelques chiffres permettent d'en juger.

Actuellement, dans le secteur de la bataille, il existe 43 cimetières nationaux français comprenant 80.726 corps identifiés. En outre, 30.000 corps environ ont été restitués aux familles. Enfin, on évalue approximativement à 250.000 le nombre de morts non identifiés dont les restes ont été rassemblés dans l'ossuaire de Douaumont.

Aux manifestations du 21 février, les anciens combattants juifs ont participé en grand nombre, et le drapeau de notre Union y a flotté aux côtés de ceux des autres associations.

Notre 15^e Bal au Palais d'Orsay a été une grande réussite

Nous craignons cette année de ne pas avoir l'affluence habituelle à notre bal annuel que nous organisons au Palais d'Orsay, en raison des grandes difficultés d'ordre matériel que rencontrent de nombreux camarades.

Eh bien! nous nous sommes trompés. Malgré la crise, malgré tous les obstacles, nos camarades, nos amis ont, une fois de plus, montré combien ils étaient fidèles à leur organisation et lui restent attachés.

Les salons étaient archicomblés, et comme toujours l'ambiance était fraternelle et amicale.

Tous sont partis satisfaits à la fin du bal et se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine.

La réussite de notre bal annuel nous a permis de poursuivre notre activité sociale.

Merci donc à tous nos camarades qui répondent toujours à nos appels!

Merci à nos militants qui, par leur dévouement exemplaire, ont contribué à ce grand succès!

COMMÉMORATION SOLENNELLE du groupe Manouchian-Raiman

Les anciens Résistants, tous ceux qui luttèrent contre l'hitlérisme commémorent tous les ans le glorieux groupe Manouchian-Boczw-Raiman assassiné par les nazis au mois de février 1944.

Paris rendra une fois de plus un hommage solennel à ces 23 héros d'origine étrangère qui versèrent généreusement leur sang pour la France, pour la liberté.

Cette commémoration aura lieu au cours d'une soirée, le 5 avril prochain, au Théâtre de l'Etoile, avenue de Wagram, avec le con-

LE MUR ISRAËLITE

Près de l'ossuaire de Douaumont, qui s'érige au-dessus des quatre cent mille morts de Verdun, se dresse, depuis plus de vingt ans, un vaste mur qui porte les deux tables de la Loi. Les dix commandements y sont gravés. Sur le socle, un bandeau de pierre porte la dédicace : **Aux Français, Alliés et Volontaires Etrangers Morts pour la France, 1914-1918.**

Le monument élevé sur l'initiative d'un Comité qui réunissait des membres du Consistoire Central et des associations d'anciens combattants volontaires



Le mur à la mémoire des combattants juifs tombés à Verdun.

juifs fut inauguré, le 19 juin 1938, par M. Campinchi, ministre de la Marine, au nom du gouvernement. L'année suivante, lors de leurs pèlerinage annuel, les anciens combattants volontaires juifs rendirent visite à Mgr Ginisty, évêque de Verdun, et le prièrent de veiller sur le monument comme il veillait sur l'ossuaire. La réponse du regretté prélat fut : « J'accepte de grand cœur, et je veux vous dire que votre démarche m'honore autant qu'elle vous honore. »

Le Consistoire a entrepris la

Sous l'occupation, les Allemands décidèrent d'abattre mur et Décalogue qui enjuaient le plus célèbre haut-lieu de la gloire militaire française, et il fallut la violente opposition des autorités civiles et religieuses de l'immortelle cité et du département pour borner leur vandalisme aryen à les masquer, au moyen d'une palissade, à la vue des Fritz et des « touristes » nazis. Ce n'est qu'après la Libération que l'on s'aperçut qu'ils avaient dégradé le monument, notamment en coulant du ciment dans le creux des lettres hébraïques et de la dédicace.

refection du monument, et, conjointement avec le grand-rabbin de France, M. Jacob Kaplan, il a lancé un appel auquel ont répondu les associations affiliées. Le 23 mars prochain, alors que le cortège officiel conduira M. Khrouchtchev à l'ossuaire de Douaumont, des représentants du Consistoire de la Meuse et des anciens combattants du département, ainsi que la délégation et les drapeaux de la Fédération, entoureront le mur israélite de Verdun.

Maurice VANIKOFF.

Le Conseil d'administration de l'UFAC a pris position sur la conférence au sommet

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris le 14 février 1960,

Constatant la réalisation du souhait exprimé par l'Assemblée générale du 4 octobre 1959 au sujet de la réunion d'une conférence au sommet :

Enregistre avec une grande satisfaction la décision prise de réunir à Paris, en mai 1960, une première conférence au sommet appelée à dis-

cuter, outre les importants problèmes qui troublent encore les relations internationales, les moyens propres à assurer la paix dans le monde ;

Se réjouit de la nouvelle possibilité ainsi offerte aux chefs d'Etat et de gouvernement des quatre grandes puissances :

1) de régler, par la négociation directe les différends internationaux qui subsistent tels que ceux qui concernent l'Allemagne et Berlin ;

2) d'amorcer sérieusement une large détente internationale permettant d'espérer la conclusion rapide, dans le cadre des principes de la Charte de San Francisco, d'accords réalisant enfin l'arrêt définitif, avec contrôle efficace, des expériences d'armes nucléaires, l'interdiction de la fabrication et de l'utilisation des armes atomiques et de destruction massive, avec destruction des stocks existants, première étape vers le désarmement progressif, général, simultané et contrôlé, seul moyen efficace de garantir une paix durable, de

* LYON *

BAL TRÈS RÉUSSI

Notre section lyonnaise a donné son bal annuel le 16 janvier dernier, et malgré les difficultés d'ordre technique qui surgirent à la dernière heure (obligation de changer le lieu du bal en raison d'un malentendu), cette traditionnelle manifestation a obtenu un éclatant succès.

Notre président, le docteur Danowski, est allé saluer nos camarades ainsi que les personnalités lyonnaises, qui étaient nombreuses à participer à cette belle fête.

Il ne nous reste qu'à féliciter nos vaillants militants du Comité lyonnais qui s'acquittent toujours admirablement de leurs tâches.

Rappelons à cette occasion la composition du nouveau Comité lyonnais :

Président d'honneur : ROTHBERG.

Président : GITTNER.

Président adjoint : Dr STOLERU.

Vice-présidents : KAPE, ABRA-MOWITZ.

Secrétaire général : GROBOCO-PATEL.

Trésorier général : SWIERC.

CONTRE L'ANTISEMITISME

Le 4 mars dernier, notre section lyonnaise a participé à un

grand meeting organisé par de nombreux groupements de la Résistance, des anciens combattants et d'autres organisations démocratiques.

Dans l'appel lancé à cette occasion, les organisations demandent de s'unir :

— Pour condamner solennellement le nazisme, le fascisme, le racisme et l'antisémitisme ;

— Pour exiger le châtiment de tous ceux qui ont inspiré ou exécuté des attentats, et des mesures efficaces contre leurs organisations ;

— Pour proclamer votre attachement à la liberté, à l'égalité et à la fraternité.

NOTRE TOMBOLA ANNUELLE

Bientôt vous recevrez, comme tous les ans, un carnet de cartes de soutien au profit de nos œuvres sociales.

Ces cartes vous donnent le droit de participation à la tombola gratuite comportant de nombreux lots de valeur, dont un voyage en Israël.

Nous vous remercions à l'avance pour votre réponse généreuse à l'appel de notre Union.

SAINT-QUENTIN

Lettre au Maire

Le Comité de notre section de Saint-Quentin a adressé, le 3 février 1960, une lettre au maire de cette ville pour exprimer l'indignation de toute la communauté juive devant la vague de

l'antisémitisme et de la croix gammée.

Nous en publions ici un extrait :

Les Juifs de Saint-Quentin engagés volontaires en 1939 pour défendre la France, leur pays d'adoption, et qui ont continué la lutte glorieuse contre l'envahisseur dans la Résistance, demandent à M. le Maire, représentant la population de notre ville, d'élever une protestation auprès des pouvoirs publics pour que les responsables des menées antisémites soient poursuivis et châtiés avec la plus grande sévérité.

Nos camarades à l'honneur

Des centaines de nos adhérents ont déjà obtenu, grâce aux démarches que nous avons effectuées en leur faveur, la Croix de Combattant Volontaire.

Nous publions aujourd'hui les noms de quelques camarades qui viennent de nous aviser que cette croix vient de leur être attribuée.

Nous leur adressons à cette occasion nos plus vives félicitations. Il s'agit de nos camarades :

A. ANKLEWICZ

I. BORYCKI

J. FREILICH

S. KIELBIK

L. LAUB

M. RYBAK

Le Directeur : I. CLEITMAN.

Impr. S.I.P.N., 14, rue de Paradis,

HECHT Nathan
Croix de Guerre



Nos plus vives félicitations à notre camarade Nathan Hecht, qui vient d'obtenir la Croix de Guerre au titre de la Résistance.

Ce que vous devez savoir

NOUVEAUX TAUX DES PENSIONS

(à partir de janvier 1960)

INVALIDITE DE 10 % A 80 %		Majoration pour enfants d'invalides atteints d'une infirmité inférieure à 85 % ne bénéficiant pas des Allocations Familiales	
%	Montant	%	Montant
10 %	186,48	10 %	23,56
15 %	279,72	15 %	35,08
20 %	372,96	20 %	46,64
25 %	466,20	25 %	58,64
30 %	630,48	30 %	79,04
35 %	737,04	35 %	92,36
40 %	839,16	40 %	105,24
45 %	945,72	45 %	118,56
50 %	1.047,84	50 %	131,00
55 %	1.155,40	55 %	144,12
60 %	1.260,96	60 %	157,64
65 %	1.367,52	65 %	170,96
70 %	1.474,08	70 %	184,28
75 %	1.580,64	75 %	197,60
80 %	1.687,20	80 %	210,92

INVALIDITE DE 85 % A 100 % AVEC O.J. SANS STATUT G.M.				
%	Pension princip.	Allocation	Statut des grands mutilés	Total des pensions et allocations
85 %	1.602,84	n° 1 568,32		2.171,16
85 %	1.602,84	n° 1 284,16	888,00	2.775,00
90 %	1.633,92	n° 2 683,76		2.317,68
90 %	1.633,92	n° 2 341,88	1.332,00	3.307,80
95 %	1.642,80	n° 3 905,76		2.548,56
95 %	1.642,80	n° 3 452,88	1.776,00	3.871,68
100 %	1.651,68	n° 4 1.136,64		2.788,32
100 %	1.651,68	n° 4 568,32	2.220,00	4.440,00

PENSION DE VEUVE AVEC ENFANTS A CHARGE AU SENS DE LA LEGISLATION SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES		
Veuves avec	Taux normal	Taux de reversion
1 enfant à charge	2.353,35	1.713,90
2 enfants à charge	2.783,85	2.148,90
3 enfants à charge	3.184,35	2.844,90
Par enfant au-dessus de 3	696,00	696,00

PENSION DE VEUVE ET ORPHELIN COMPLET SUPPLEMENT EXCEPTIONNEL	
CATEGORIE	Taux
Normal	1.958,04
Reversion	1.305,36

VEUVES DE GUERRE ET ORPHELINS	
	Taux
Normal	1.958,04
Exceptionnel	2.610,72
Reversion	1.305,36

ASCENDANTS	
Catégorie de pension	Taux
Taux plein	888,00
Demi-taux	444,00
Majoration pour chaque enfant décédé en sus du premier	133,20

RETRAITE DU COMBATTANT	
	Taux
De 50 à 55 ans (sans changem.)	5,30
De 55 à 60 ans (sans changem.)	35,00
De 60 à 65 ans (sans changem.)	12,72
Au-dessus de 65 ans	143,55

PENSIONNES A 100 % POUR TUBERCULOSE	
	Taux
Pension principale	1.651,68
Allocation n° 4	1.136,64
Indemnité de soins	4.062,60
Total	6.850,92

Ce que doivent savoir les intéressés qui obtiennent une pension

- 1) Faites-vous, sans attendre, inscrire à votre mairie sur la liste des bénéficiaires des soins gratuits (articles L.115 et suivants du Code des Pensions, ex-article 64 de la loi du 31 mars 1919).
- 2) Lorsque vous recevrez votre carnet de soins, assurez-vous que le diagnostic y est fidèlement et complètement reproduit.
- 3) N'utilisez votre carnet de soins que pour les conséquences de vos infirmités pensionnées.
- 4) N'effectuez aucun règlement direct. Payer équivalait à abandonner le principe du remboursement.
- 5) Avant toute hospitalisation, assurez-vous que l'établissement est bien agréé par la Préfecture.
- 6) En cas d'hospitalisation d'urgence, rappelez à votre médecin traitant qu'il doit, sur son papier à en-tête, le signaler au Service des Soins gratuits, en indiquant le numéro de votre carnet de soins gratuits.
- 7) Pour toute hospitalisation ordinaire, assurez-vous que votre médecin traitant a bien demandé par écrit, six jours à l'avance, cette hospitalisation, en reproduisant les indications du bulletin de visite, et qu'il a reçu un accord du Service des Soins gratuits.
- 8) Aussitôt hospitalisé, remettez votre carnet de soins gratuits au gestionnaire de l'hôpital.

Les grands invalides bénéficiaires des articles 18 et 16, dix degrés au moins, peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur abonnement et sur les 40 premières communications de chaque mois (loi du 16 avril 1930, article 94, et décret du 16 septembre 1948, article 15). Ils doivent s'adresser au Receveur des P.T.T. de leur domicile pour faire valoir leur droit.

**Reservez dès maintenant
votre place dans l'avion
pour notre excursion
en ISRAEL**

NOS VŒUX

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur à M. et Mme Boris THALER et à la famille Wacjman à l'occasion de la naissance du petit garçon Laurent.

Notre Comité exprime ses vœux de bonheur au camarade SYR et Madame, à l'occasion du mariage

de leur fille Micheline avec M. Sam Szpiczak.

Nous avons le plaisir de féliciter notre camarade LOTRINGER et Madame, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Annick Catherine Milstajn, et adressons à toute la famille nos meilleurs vœux de bonheur.

FOURNITURES POUR TAILLEURS TISSUS

Maison JACKY
31, rue Simart, 31
PARIS (18^e)
Téléphone : ORN. 32-13

POUR TOUTS VOS TRAVAUX DE PEINTURE Adressez-vous avec confiance à notre camarade

WJNSTADT
126, rue de Turenne,
PARIS-III^e
PRIX INTÉRESSANTS
POUR LES MEMBRES
DE NOTRE UNION

JACQUES BANATEAU MARCEL MOURIER
MARBRERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONtmarte 24-74
Entreprise générale de convois
Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

La croix du combattant volontaire

La demande de croix de combattant volontaire 1939-1945 doit être faite avant le 25 novembre 1960

La Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 a été créée par la loi n° 53-69, du 4 février 1953. Les conditions d'attribution de cette décoration ont été fixées par le décret n° 55-1515 du 19 novembre 1955 et par l'instruction

ministérielle du 18 janvier 1956. Peuvent prétendre sur leur demande à la Croix du Combattant Volontaire 39-45 :

1) Les personnes qui, titulaires de la carte du combattant 1939-1945 et de la Médaille Commémo-

rative française de la guerre 39-45 avec agrafe « engagé volontaire », ont servi dans une formation combattante au cours de la guerre 1939-45.

2) Les personnes qui, titulaires de la carte du combattant volontaire de la résistance, ont servi dans une formation combattante au cours de la guerre 1939-1945.

Il y a des dérogations aux conditions imposées. Par exemple, il n'est pas exigé d'avoir servi dans une formation combattante si le titulaire C.V.A. a :

— obtenu la carte de Déporté Résistant;

— ou reçu une blessure de guerre au cours d'actions dans la Résistance ou dans les rangs des Forces Françaises Libres;

— ou a été, pour faits de résistance ou au titre des Forces Françaises Libres et à une date antérieure au 19 novembre 1955, cité à l'ordre avec attribution de la Croix de guerre.

Les demandes doivent être adressées AVANT LE 25 NOVEMBRE 1960 aux autorités qualifiées.

Il est donc nécessaire que nos camarades qui ne l'ont pas encore fait viennent nous voir au plus tôt pour établir leur dossier.

L'U.F.A.C. suspend ses consignes d'abstention aux cérémonies officielles

Le Bureau de l'U.F.A.C. a publié le 24 février 1960 le communiqué suivant :

« En exécution de la décision du Conseil d'administration réuni à Paris les 13 et 14 février et compte tenu des engagements pris par le mi-

nistre des Anciens Combattants concernant la retraite et compte tenu également de la promesse obtenue ce soir d'une confirmation prochaine, le Bureau national suspend jusqu'à nouvel ordre ses consignes d'abstention aux cérémonies officielles. »

NOTEZ BIEN

notre NOUVELLE adresse à partir du 1^{er} mai prochain :

58, rue du Château-d'Eau
PARIS-X^e

Métro : Château-d'Eau

לוי ריבט, אויפגאבונגען און איבערפירן פון פראווינץ און אויפלאנד קיף פון ערד און קאואם

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X° - Tél. : NOR. 49-26

VINGT ANS APRÈS...

A l'image des années précédentes, notre Union organise, le 12 juin prochain, à Bagneux, la cérémonie commémorative en l'honneur de nos camarades morts pour la France au cours de la dernière guerre.

Comme les années précédentes, tous nos membres, nos amis et toutes les familles viendront rendre hommage à la mémoire de nos héros tombés au champ d'honneur.

En effet, vingt ans se sont déjà écoulés depuis les jours glorieux des combats acharnés de mai - juin 40. Dans les batailles, perdues d'avance, de nombreux régiments étrangers furent engagés. La majeure partie de ces unités furent des Juifs, de toute origine, de toute nationalité, mais tous animés du même désir : vaincre l'ennemi héréditaire de la France, leur pays d'adoption, l'ennemi de la liberté.

Nombreux trouvèrent une mort héroïque. D'autres furent faits prisonniers. Ceux qui sont revenus du front ont connu les persécutions raciales, la dégradation de la personnalité humaine; d'autres, les chambres à gaz et les fours crématoires.

Durant les heures noires de l'occupation nazie, nombreux furent nos camarades qui faisaient partie de « l'armée des ombres ».

Les jours heureux, tant espérés, vinrent, avec la Libération. Les Forces Alliées ont abattu la bête féroce. Le 8 mai 1945, le peuple de France salua dans l'allégresse la victoire qui mit fin à la tyrannie nazie.

Mais cette allégresse, hélas, fut d'une courte durée. Après la guerre chaude, est arrivée la guerre froide. Les relations entre les alliés d'hier sont devenues tendues. Trop de criminels de guerre sont en liberté. Trop nombreux sont d'anciens dignitaires nazis qui occupent des postes-clés de l'autre côté du Rhin. Le militarisme allemand, cause des deux guerres mondiales, renaît de ses cendres.

D'autre part, l'antisémitisme et le racisme, ces plaies moyenâgeuses qui ont fait tant de mal, n'ont pas été éliminés. La croix gammée, quinze ans après la victoire,

réapparaît. Des manifestations racistes et xénophobes se font jour de plus en plus. La paix, tant attendue en 1945, n'est pas encore conclue en 1960. La Conférence au Sommet, qui promettait tant d'espoir pour la paix en-

Par le Dr Danowski

tre les peuples, s'est terminée avant même d'être commencée.

Nos héros, dont nous exalterons le souvenir le 12 juin prochain, n'ont-ils pas offert leur vie dans l'espoir d'une entente entre les peuples ?

Cela dépend beaucoup de nous tous, des survivants, de tous les hommes épris de paix, pour que cet espoir n'ait pas été vain.

Nous devons continuer leur combat, le combat de ceux qui versèrent leur sang sur tous les fronts pour en finir une fois pour toutes avec le facisme et la barbarie, con-

tinuer leur combat c'est-à-dire empêcher, en s'unissant et en agissant, tout retour d'un passé si sinistre.

Nous aimerions aussi qu'à l'occasion de ce 20^e anniversaire la grande famille des anciens combattants juifs soit réunie autour du même drapeau, qui demeure le symbole de l'amitié et du dévouement.

C'est ainsi que nous rendrons le meilleur hommage à ceux qui sont morts pour la France et la liberté.

58, rue du Château-d'Eau

NOUS avons donc quitté la rue des Messageries, où nous sommes restés durant 14 ans, et notre nouveau siège social se trouve depuis trois semaines au 58, rue du Château-d'Eau.

C'est avec une immense joie que nos camarades ont appris la nouvelle réalisation de leur

Union. En effet, le local que nous occupions jusqu'alors ne correspondait nullement à l'ampleur de l'activité de notre organisation. En outre, situé au quatrième étage, de nombreux camarades, malades, invalides, âgés, hésitaient souvent avant de « monter » au Siège et remettaient au lendemain le règlement des

questions qui les intéressaient.

Le problème, depuis quelque temps, devint donc d'une extrême importance, je dirai même vital, pour l'avenir de l'organisation.

Mais, dans les conditions d'une association qui commence à prendre de l'âge, tandis que d'autres, similaires, sont essouffées et manifestent des signes inquiétants de vieillesse, n'était-ce pas osé de vouloir continuer à monter la pente et d'entreprendre une tâche aussi difficile, surtout que la situation matérielle de nombre de nos camarades est loin d'être brillante ?

Et pourtant ce qui n'était qu'un songe, hier, pour beaucoup d'entre nous est devenu une réalité aujourd'hui.

Nous avons à présent ce que nos camarades espéraient avoir : une maison digne d'une grande organisation, au centre même où demeure la grande masse de nos adhérents, et surtout un seul étage à monter.

Comment avons-nous pu arriver à ce résultat ?

C'est en premier lieu grâce à l'action permanente de quelques dizaines de militants qui, à chaque occasion, ont montré un attachement indéfectible à notre Union. C'est aussi grâce à la grande compréhension de centaines de nos camarades qui répondent toujours présent quand on fait appel à leur générosité.

La liste impressionnante, que nous publions par ailleurs, de nos camarades et amis qui ont fait des dons pour l'organisation en est un témoignage très éloquent.

Ils savent tous que notre Union est à leur disposition, qu'elle prend la défense de chacun lorsqu'il s'agit de cas individuels, ils apprécient la lutte incessante que mène l'organisation pour la défense des droits des anciens combattants et victimes du nazisme en général, contre l'antisémitisme et la xénophobie et pour la défense de la paix.

Et, si tous nos camarades se réjouissent aujourd'hui du transfert de notre siège social, c'est qu'ils sentent que cette nouvelle réalisation constituera pour l'Union un stimulant important pour développer encore davantage l'activité en faveur et au profit des anciens combattants juifs.

Notre direction fera en sorte que leurs sentiments et leurs espoirs soient justifiés.

Isi BLUM.

Merci, camarades et amis !

Nous publions ici la liste de 134 camarades et amis qui, en reconnaissance de services rendus, ont largement contribué, par leur généreuse souscription, souvent au-dessus de leurs possibilités, à l'acquisition et à l'aménagement de notre nouveau local.

La souscription, qui n'est d'ailleurs pas close, a déjà rapporté la somme impressionnante de 1.241.500 anciens francs.

Merci !

AJTEL	25.000	GLAZMAN T.	10.000	ROZENBERG	5.000
ARCHAMBAUD	3.000	GUETZELSON	10.000	ROSEMBERG	5.000
ASCHENBAUM	10.000	GARBARZ	20.000	RUTMAN	5.000
APELOIG	5.000	GRZYWACZ	5.000	RIDNIK	50.000
BRESLER	5.000	GOLDFARB	10.000	ROZENBLUM	5.000
BORENSTEIN	10.000	GOLDFEIL	10.000	SZTEBN	5.000
BERETZ	15.000	GIECYLS	20.000	SZPERMAN	3.000
BUNIAK I.	3.000	GLAZMAN	10.000	SALAMON S.	10.000
BRAUN P.	10.000	GERTNER	5.000	SZMUKLER	5.000
BAKALARZ	5.000	GLAZMAN J.	5.000	STEINBER	5.000
BUNIAK	5.000	GOLSTEN F.	3.000	STEINER	10.000
BELLER	20.000	GLOVICZOVER	10.000	SILBERT	10.000
BER	10.000	GRADOWCZYK	5.000	SALAMON J.	10.000
BRAUNSTEIN	1.000	GROBLA	1.500	SERMAN	2.000
BRODA	2.000	HAITMAN	5.000	SCHOLA	5.000
BUCHBINDER	10.000	HARDY	5.000	SOBOL	100.000
BLEIER	5.000	HERSZKOWICZ	5.000	SERNE	20.000
BLEIER I.	10.000	HERSZKOWICZ S.	15.000	SIAPSIWICZ	1.500
BOKSENBAUM	8.000	IRVING	10.000	SALVE	500
BINSTEIN	5.000	IGLA	10.000	SZWARC D.	10.000
BRANDT	5.000	ISRAELSKI	1.000	SZPILMAN	5.000
CAJFINGER	2.000	JACOBOT	5.000	SADOWSKI	5.000
CHUR	5.000	KARCZMER	5.000	TOGLICH	10.000
COHEN	5.000	KRYSTAL	5.000	TAUB	20.000
CUKIER A.	7.000	KAUFMAN	50.000	TROJANOWSKI	15.000
CUKIER J.	2.000	KNOPMACHER	5.000	VENTURA	3.000
CUKIER F.	15.000	KORNGOLD	10.000	WAJNSTEIN	5.000
CUKIER M.	10.000	LAZEROWICZ	20.000	WIEWIORKA	10.000
DAVIDOWICZ	8.000	LUXEMBERG	20.000	WAWER	5.000
DORFMAN	5.000	LATOWICKI	5.000	WOLIKOW	10.000
DITMAN	5.000	MEER	20.000	WJNSTADT	10.000
DAVIDSON	1.000	MILLER	5.000	WILCZKOWSKI	2.000
DYSKIN	3.000	MITNIK	5.000	WILIKOWSKI	2.000
ERVES	10.000	MORGENSTEIN	3.000	WJRTZMAN	5.000
FELIENSTEIN,	10.000	MAJER	20.000	WAGER	25.000
FISCHMAN	5.000	MARKUS	10.000	ZYLBERMAN	5.000
FRYDLAND	2.000	MILGROM	5.000	ZYLBERTIN	5.000
FOGEL WOLF	5.000	MAGAZINER	10.000	ZYLBERBERG	500
FINDLING	1.000	MELICH	20.000	ZYLBERBERG	5.000
FASTAG	3.000	MARKIEWICZ	500	ZYLBERMAN S.	10.000
FLAKSER	5.000	MOSLER H.	20.000	ZILBERTEIN	4.000
FRYDMAN	20.000	NUDELMAN	5.000	ZLOTOWSKI	10.000
GOLDSTEIN M.	3.000	ORZECZOWSKI	10.000	ZYLBERTIN	2.000
GOROVIT	10.000	OSMAN	5.000	ZYGAS	5.000
GOLDSTEIN J.	10.000	POLAK	15.000		

NOS VŒUX

Notre Comité directeur est heureux d'adresser ses meilleurs vœux à Mme

LILIENTEIN,

membre de notre bureau, et aux jeunes parents, à l'occasion de la naissance de leur petite fille Valérie.



Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade

MITELPUNKT

à l'occasion de la naissance de son petit garçon, Michel Ast.

juin 1960 p. 2

Pour la réussite de notre tombola annuelle

Chaque année, à cette époque, nous nous adressons à nos adhérents pour leur demander de nous aider dans notre campagne de la tombola dont le produit est destiné, comme on sait, au travail social et à la Forêt des Martyrs en Israël.

Nous pouvons être fiers de nos camarades qui montrent à cette occasion beaucoup de compréhension et nous aident toujours à accomplir notre tâche avec succès.

C'est grâce à eux justement que nous pouvons venir aujourd'hui avec la grande réalisation, le nouveau local, qui se trouve en plein centre et à la portée de nos camarades.

Mais, si la plus grande partie des dépenses qu'ont entraînées l'acquisition et l'aménagement de notre nouveau local ont été couvertes, nous avons cependant encore à faire face à des obligations multiples.

C'est pourquoi la campagne actuelle de notre tombola est en grande partie consacrée à cette fin, car nous voudrions éviter une souscription spéciale pour le local, vu les difficultés économiques auxquelles se heurtent nombreux membres de notre organisation.

Mais nous savons que nous pouvons compter sur leur attachement indéfectible. La liste impressionnante de donateurs que nous publions par ailleurs en constitue une preuve éloquente.

Malgré ces résultats, vu les dépenses que nous avons engagées, un effort particulier doit être fait pour que la campagne de la tombola obtienne un succès sans précédent.

Surtout que nous devons pouvoir continuer et même renforcer l'activité sociale, nous devons pouvoir continuer à verser pour la Forêt en Israël où un bosquet porte le nom de notre Organisation.

Vous savez bien que notre Union ne bénéficie d'aucune subvention extérieure et qu'elle est

obligée de vivre par ses propres moyens.

C'est pourquoi nous attendons de vous, cette année, un effort plus important encore que par le passé dans la campagne de la tombola. Vous réserverez un accueil fraternel, nous en sommes certains, à nos camarades qui, en sacrifiant des heures précieuses de leur activité professionnelle, vous rendront visite à ce sujet.

Mais nous voudrions pouvoir leur éviter cette corvée. Ne serait-il pas plus logique et plus juste que vous régliez vous-mêmes les sommes dues par la voie de la poste ?

Nous vous en remercions à l'avance.

L. SALAMON

Le 6 mai, Salle de l'Entrepôt

Hommage aux héros du Ghetto de Varsovie

Notre soirée commémorative du 6 mai en l'honneur des héros du Ghetto de Varsovie a connu un grand succès. Une foule nombreuse était présente dans la salle (Entrepôt) lorsque notre président, le docteur Danowski, ouvrit la séance.

Il remercia les personnalités ayant répondu à notre invitation et dit les raisons pour lesquelles nous organisons une commémoration à part, malgré notre participation annuelle à la grande manifestation de l'Alhambra.

M. Davigne, au nom de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine, apporta le salut des 45.000 adhérents de son organisation et retraça en des termes émouvants les luttes et les souffrances des Juifs.

« Il est nécessaire, conclut-il, à l'occasion d'une telle manifestation, de redire certaines choses pour renforcer en nos cœurs, si cela était nécessaire, notre volonté d'agir pour qu'il n'y ait jamais plus de pogromes, de ghettos, de déportation, de trains de la mort. »

C'est M. Debu-Bridel, ancien sénateur, qui parla au nom de l'Association des Combattants de la Résistance et s'arrêta tout particulièrement sur les dangers que représente le militarisme renaissant en Allemagne Fédérale et appela à l'union de tous les anciens combattants pour préserver la paix.

Notre camarade Isi Blum retraça l'histoire de la glorieuse épopée de l'insurrection d'avril 1943, souligna l'enseignement que les survivants devaient tirer de l'exemple de leur sacrifice et

BRAVO LYON !

Grâce à nos camarades LYON a célébré dans l'union l'insurrection du Ghetto de Varsovie

Il faut avouer que nos camarades lyonnais sont tenaces. Ils ne s'arrêtent devant aucune difficulté, et, pour obtenir que, dans leur ville, capitale de la Résistance, la plus large unité se fasse pour célébrer l'anniversaire de la glorieuse insurrection, il a fallu vraiment qu'ils soient unitaires pour deux.

Nous les félicitons donc d'avoir pris l'initiative de contacter toutes les organisations juives et d'avoir réussi à mettre sur pied un comité de coordination les groupant toutes pour la circonstance.

C'est donc une soirée très réussie que celle qui s'est déroulée le 20 avril à la salle Rameau sous la présidence du grand-rabbin Kling.

Après que M. Kopelman eut chanté la prière aux morts, M. Furmanski, de l'U.J.R.E., le docteur Reich, du Congrès Juif Mondial, et James Harlam, du Comité lyonnais des Anciens Combattants Juifs, prirent tour à tour la parole.

Les orateurs exaltèrent l'héroïsme des combattants du Ghetto et appelèrent l'assistance à ne pas oublier nos morts, afin d'empêcher le retour des horreurs qu'a connues notre génération.

Pour finir la soirée, il y eut la projection du film « Varsovie, ville indomptée ».

Assistaient à cette soirée, outre les personnalités déjà citées, M. Verkaiser, président de l'U.J.R.E.; M. Melamed, représentant de la Bnei Brith; Mlle Perpinal, représentant la Hachomer-Hatzair; Mlle Monique Razon, représentant la Bnéakim; M. Block, du consistoire israélite de Lyon.

L'Union des engagés volontaires était représentée par son président, M. Gittler, son premier adjoint, le docteur Stoleru; le secrétaire général Grobocopatel. Notons encore la présence du consul de Pologne, M. Malik (représentant le consul général Bartnick); M. Niakach (des étudiants juifs); Mme Gulbrot (des Femmes pionnières), etc.

Nous avons participé...

Faute de place, nous ne pouvons donner de comptes rendus détaillés de diverses manifestations auxquelles nous avons participé depuis qu'a paru notre dernier journal, c'est-à-dire depuis le mois de mars.

Nous nous contenterons donc de les signaler brièvement par ordre chronologique :

Le 5 avril

A la Soirée commémorative en l'honneur du groupe des « 23 », Manouchian - Boczow - Reiman, au Théâtre de l'Etoile, organisée par l'U.G.E.V.R.E. et l'Association Nationale des Combattants de la Résistance.

Le 20 avril

A l'Alhambra, avec le Comité de célébration de l'insurrection du Ghetto de Varsovie qui s'est déroulée cette année en présence de 3.000 personnes et d'éminentes personnalités.

Le 22 avril

Au Temple, rue de la Victoire, où un office a été célébré en l'honneur de nos morts, dans le cadre de la Journée officielle des Déportés.

Le 23 avril

A l'Arc de Triomphe, avec l'U.G.E.V.R.E. qui ranimait la flamme de l'inconnu.

Le 24 avril

Avec le 22^e R.M.V.E., au pèlerinage au cimetière militaire de Condé-Folie, où reposent nombre de nos camarades.

Le 30 avril

Chez les Garibaldiens, à leur bal de l'Hôtel Moderne.

Le 2 mai

Au Palais de Chaillot, à la célébration du 12^e anniversaire de la fondation de l'Etat d'Israël.

Le 8 mai

Aux cérémonies organisées par

l'ensemble des organisations des anciens combattants du XI^e arrondissement, pour célébrer le 15^e anniversaire de la victoire sur le nazisme.

Le 9 mai

Avec la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, à la Cérémonie de la Flamme, à l'Arc de Triomphe.

Le 15 mai

Au pèlerinage aux anciens camps d'internement de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, organisé par l'Amicale des Anciens Déportés Juifs.

Le 22 mai

Au 15^e Congrès de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine, à la Mairie de Montreuil.

Le 29 mai

A la Journée Nationale contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix organisée par le M.R.A.P. au Palais de l'U.N.E.S.C.O., au cours de laquelle prit la parole, au nom de notre organisation, Joseph Fridman.

Pèlerinage du 12^e R. E. I.

Les Anciens du 12^e R.E.I. organisent un pèlerinage le 19 juin 1960 à Soissons, au cours duquel une plaque sera scellée sur un des ponts de Soissons, défendus par ce régiment.

Tous les anciens du 12^e désireux de prendre part à cette manifestation sont priés de s'adresser au siège de l'Union, 58, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e.

A Saint-Quentin

Commémoration de l'insurrection du Ghetto de Varsovie

C'est en commun avec l'Association Culturelle et l'U.J.R.E. que nos camarades de Saint-Quentin ont organisé, dimanche 22 mai, la commémoration de l'insurrection du Ghetto de Varsovie. Au cours de la cérémonie, qui se déroula devant le monument aux morts, prirent la parole, après l'office religieux présidé par le rabbin de Lille, Daniel, M. Fourmanski et notre camarade I. Perstunski, vice-président de l'U.E.V.A.C.J.

La presse locale a consacré une large place, non seulement pour parler de la manifestation du souvenir, mais encore à exalter les héroïques combats du Ghetto contre l'agresseur nazi.

A. GLOWICZOWER

Médaillé militaire



Le dynamique et dévoué président de notre section de Saint-Quentin, notre camarade A. Glowiczower, vient de se voir attribuer, par décret paru dans le Journal Officiel du 24 février 1960, la Médaille Militaire.

A. Glowiczower était déjà titulaire de la Croix de Guerre, et la nouvelle distinction n'est qu'une juste récompense pour ses admirables faits d'armes et son attitude courageuse dans la lutte aussi bien sur les fronts de 1940 que dans les rangs de la Résistance française.

Nous lui adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

J. KONIARSKI

Médaillé militaire



Notre camarade Jacques KoniarSKI, membre du bureau de notre section de Saint-Quentin, vient de se faire attribuer la Médaille Militaire pour sa conduite héroïque face à l'ennemi.

Nous lui adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

Notre camarade RADZYNER Szoel à l'honneur



A l'occasion du 15^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945, notre camarade Radzyner Szoel, ancien membre du Comité local du XI^e de notre Union, secrétaire général adjoint des Combattants Prisonniers de Guerre du XI^e arrondissement de Paris, a été décoré par la Fédération Nationale des Combattants de Belgique, dont une délégation s'est rendue à Paris, de la Croix d'Honneur, pour avoir réalisé le jumelage des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre du XI^e arrondissement avec les combattants de La Hulpe en Brabant (Belgique) et à titre de reconnaissance pour les services rendus à la Fédération Nationale des Combattants de Belgique.

Nos félicitations.

NOS CAMARADES À L'HONNEUR

AST Henri
BENKEMOUN Henri
FOGEL Joseph
RACHE
ROTHAUM Wolf
BAUMAN Herman
MARGULES Armand
MARKIEWICZ Jacques
OSMAN Léon

Nous leur adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

Rappelons que tous ceux qui sont en possession de la carte du combattant et qui étaient des engagés volontaires peuvent obtenir la Croix de Combattant Volontaire, à condition toutefois d'en formuler la demande.

Les retardataires sont avertis que la forclusion est prévue pour le mois de novembre prochain.

N'attendez donc pas et venez sans tarder à nos bureaux pour constituer votre dossier.

GRACE A LA VIGILANCE DES ORGANISATIONS ANTIRACISTES ET DE LA RÉSISTANCE

Xavier Vallat n'a pas parlé à Paris

« Il y a une poignée de fous, d'imbéciles ou d'habiles qui crient chaque matin : tuons les Juifs, mangeons les Juifs, massacrons les Juifs, exterminons, retournons aux bûchers et dragonnades.

« Faut-il que notre petit peuple de France soit un bon peuple sage et honnête pour ne pas écouter ces appels quotidiens à la guerre civile, pour garder sa raison au milieu de ces excitations abominables. Cette demande de journalière du sang du petit Juif. »

Quand on relit ces lignes magnifiques écrites par le grand écrivain Emile Zola dans le « Figaro » du 16 mars 1896, par celui qui prenait la tête de la défense de Dreyfus, on est consterné, en constatant que, si le monde a changé, la droite classique, elle, n'a pas varié.

Et pourtant nous ne sommes plus en l'an 1896 mais en 1960. Quinze ans après les massacres de millions d'êtres humains parmi lesquels 6 millions de Juifs, qui ont été exterminés par les mangeurs de Juifs. Quinze ans à peine de la victoire sur la barbarie nazie, et les petits-fils et les arrière-petits-fils des anti-Dreyfusards d'alors ont repris les mêmes slogans et les mêmes méthodes. Ce sont eux qui s'efforcent par tous les moyens à empêcher la roue de l'histoire de tourner dans le sens du progrès, vers l'égalité et la fraternité entre les hommes.

Comment ne pas frémir de rage et aussi de honte en apprenant qu'un Xavier Vallat devait parler le 5 mai à la Mutualité à la réunion organisée par la « Restauration Nationale ». C'est la feuille antisémite « Aspects de la France » qui a appelé sur 8 colonnes à cette réunion. « Aspects de la France » et Xavier Vallat sont à eux seuls une belle « Restauration Nationale ».

Mais heureusement Xavier Vallat, l'homme qui organisait la mort de 120.000 Juifs en France, libéré par la grâce... de René Mayer, n'a pas parlé le 5 mai à la Mutualité. Il n'a pas parlé à Paris comme d'ailleurs déjà à Lyon, à Lille et dans d'autres grandes villes de France, pour la seule raison que les patriotes français ont su lui imposer silence.

Xavier Vallat n'a pas parlé à la Mutualité parce que les antiracistes du M.R.A.P., les anciens

déportés de toutes tendances, les anciens résistants, les associations d'anciens combattants de la Fédération, les étudiants juifs, l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, les Anciens Combattants de la Résistance, l'Union des Etudiants Socialistes et Communistes lui ont fait barrage.

Entre temps, les Unions départementales des syndicats C.G.T. et C.G.T.-F.O. de la Seine, ainsi que les Fédérations de la Seine de la S.F.I.O., du Parti Communiste Français et du Parti Socialiste Unifié avaient, chacune pour sa part, dénoncé avec vigueur la provocation des vichystes et la mansuétude des pouvoirs publics à leur égard.

A l'appel des organisations mentionnées plus haut, une foule importante est venue le 5 mai exprimer sa colère et son dégoût.

Voilà pourquoi Xavier Vallat n'a pas parlé et ne parlera certainement pas à l'avenir. Même si les fascistes de « Jeune Nation » ont pu, sous la protection des « forces de l'ordre », scander : « Mort aux Juifs ! » et « A bas la République ! ».

Notre Union représentée par son secrétaire général a joint sa protestation énergique à celle des autres organisations. Elle salue tous les hommes, femmes et jeunes qui ont si courageusement riposté à cette scandaleuse tentative des fascistes.

Notre Union continuera comme par le passé à rester vigilante, face aux provocations ignobles des vichystes, traîtres à la France, et elle sera toujours aux côtés de ceux qui imposeront le silence aux racistes et aux antisémites.

M. SCHUSTER.

La délégation à la Préfecture. De gauche à droite : M^e A. Dymentszajn, MM. Maurice Berlemont, Isi Blum, M^e Charles Lederman, Guilbert, Mme Marie-Louise Kahn, MM. Vanikoff, Ch. Palant, André Tollet, Julien Obar et Vilner.



Les anciens de la « Judenbaracke » du stalag III-B se sont retrouvés

Lorsque l'idée nous vint de provoquer cette rencontre pour commémorer le 15^e anniversaire de notre libération, les chances de succès nous semblaient encore très minces.

D'une part c'étaient aussi 15 ans de séparation et puis le souvenir des cinq années vécues en commun pouvaient avoir laissé chez chacun d'entre nous des souvenirs très divers.

Les Allemands avaient voulu, au stalag III B comme ailleurs, former une baraque de ségréga-

tion. Le résultat en fut la constitution de la baraque la plus mêlée du camp.

C'était la « Judenbaracke ». Mais faire cohabiter les Juifs de l'Est avec les Orientaux, des Alsaciens et des Nord-Africains, les assimilés et les inassimilables sous le seul prétexte que c'étaient des Juifs s'est révélé à l'expérience comme étant la plus parfaite illustration de la stupidité raciste des nazis.

Et pourtant, bien que peu faits pour vivre ensemble, il a fallu vivre et faire en sorte que les mesures discriminatoires dont nous fûmes sans cesse menacés ne transforment notre baraque en ghetto d'abord, pour aboutir en fin de compte à nous faire partager le sort de nos frères dans les camps de concentration.

Si les choses ont tourné différemment, il est cependant indéniable que c'était l'intention, à longue échéance, des Allemands et que nous avons su tenir en échec.

C'est là toute l'histoire de la Judenbaracke du stalag III B. Une lutte de tous les jours, pour manger, pour ne pas s'épuiser dans les kommandos bagnes, pour ne pas permettre que l'on porte atteinte à notre qualité de prisonniers de guerre français, à notre dignité d'hommes.

C'est au travers de toutes ces épreuves que s'est forgée l'unité de la baraque et que les antipathies personnelles, les incompatibilités d'humeur, de condition sociale et de formation se sont effacées devant l'amitié.

Nous l'avons compris en ce dimanche 15 mai lorsque nous nous sommes retrouvés.

Certains sont venus de très loin, d'Alger, d'Alsace, de la frontière luxembourgeoise du nord. D'autres ont abandonné d'importantes réunions de famille, remis des voyages. Des passionnés de football ont renoncé à la Coupe. Tout cela pour revoir des copains avec lesquels ils ne se sont pas toujours entendus, souvent disputés.

Les épouses qui sont venues ne connaissaient pas toutes leur

Le criminel de guerre nazi le monstre Eichman enfin sous les verrous

15 ans après la défaite hitlérienne, un des plus grands criminels de guerre, le monstre Eichmann, est enfin sous les verrous et se trouve entre les mains de la justice israélienne.

C'est lui qui est le responsable direct de l'extermination de six millions de Juifs.

Ce féroce assassin s'était vanté autrefois qu'au jour de sa mort il danserait de joie dans sa tombe au souvenir de tous les Juifs qu'il avait exterminés.

Et c'est comme un lâche qu'il annonce son intention de plaider non coupable.

Un document lu au procès des dirigeants nazis, à Nuremberg, en 1946, rapporte les propos tenus par Eichmann à l'un de ses adjoints, Wilhelm Hottl.

« Il avait, dit Wilhelm Hottl, reçu l'ordre de saisir les Juifs de tous les pays d'Europe et de les transporter en Allemagne. Eichmann était alors très impressionné par le fait que la Roumanie s'était retirée de la guerre à cette époque... Il exprima sa conviction que l'Allemagne avait perdu la guerre et que lui personnellement n'avait plus aucune chance. Il savait qu'il serait considéré comme grand criminel de guerre pour les nations alliées puisqu'il avait des millions de vies juives sur la conscience. Je lui en demandai le chiffre. Il me répondit que, bien que le chiffre fût un très grand secret, il me le dirait... »

C'est en s'appuyant sur les indications d'Eichmann lui-même que Hottl a pu préciser qu'il était responsable de la mort de six millions d'hommes.

« Environ 4 millions de Juifs ont été tués dans les divers camps de concentration, et 2 millions ont trouvé la mort autrement, la plus grande partie fusillés par les détachements de police de sûreté pendant la campagne de Russie. »

Au cours des débats au procès de Nuremberg, le procureur français, Edgar Faure, a déposé un document R.F. 1233 qui était une note d'un fonctionnaire de la Gestapo, Dannecker :

« La question des déportations d'enfants, écrivait ce dernier, a été examinée avec le SS obersturmbannführer Eichmann. Il décida qu'aussitôt que les déportations vers le gouvernement général (c'est-à-dire la Pologne - N.D.L.R.) seraient à nouveau possibles, les transports d'enfants pourraient rouler... »

Le procès, que nous espérons rapide, devrait étaler devant le monde tous les crimes monstrueux perpétrés par les Eichmann et acolytes, surtout que la nouvelle génération ignore souvent le terrible cauchemar que nous avons vécu il y a 15 ans seulement.

C'est d'autant plus nécessaire que trop nombreux sont encore les criminels qui, non seulement restent impunis, mais encore occupent des postes importants dans les rouages de l'Etat de l'autre côté du Rhin.

Rassemblement des P.G. le 3 septembre à Paris

La date anniversaire de l'entrée de la France en guerre se situe cette année un samedi. Le Comité fédéral des P.G. lance donc dès à présent un appel à toutes les Associations départementales pour qu'elles se préparent à envoyer une délégation et leurs drapeaux à cette manifestation traditionnelle qui aura lieu à l'Arc de Triomphe de l'Etoile et sera précédée d'une réunion d'information à la Salle Wagram.

Il compte notamment sur une participation importante des Associations de la Région parisienne : Seine, Amicale de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Eure-et-Loir et Eure, et des Associations : des Français de Belgique, du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes, désignées cette année d'après le tour établi entre les régions.

M. G.

Scandaleuse agression xénophobe

Charles Korngold, membre du bureau de notre Union, a été victime, il y a quelques temps, d'une agression inqualifiable.

Le 8 mai dernier, se trouvant sur la route, il était témoin d'un accident de voiture. L'auteur de l'accident,

P. D..., visiblement excité, ne put supporter le témoignage de Korngold et se mit à l'insulter et à l'injurier avec des propos xénophobes et racistes, pour finir par lui arracher ses décorations (Médaille Militaire, Croix de Guerre, Croix du Combattant Volontaire, etc.).

Rappelons que Korngold s'est engagé en 1939 volontairement, pour la durée de la guerre, qu'il a été blessé au combat dans les rangs du 22^e R.M.V.E. et qu'il est mutilé de guerre.

Notre Union a élevé une vigoureuse protestation contre cette scandaleuse agression et demandé le châtimement exemplaire contre ce triste individu qui s'est permis de toucher aux décorations attribuées à un valeureux combattant pour son attitude patriotique durant la guerre.

NOS VŒUX pour l'anniversaire d'Israël

A l'occasion du 12^e anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, notre Union a adressé au Président du jeune Etat, M. Ben Zvi, le télégramme suivant signé par notre président, le docteur Danowski, et le secrétaire général, Isi Blum :

« Union Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France vous adresse personnellement et peuple Israël occasion 12^e anniversaire meilleurs vœux bonheur et prospérité dans la paix. »

NOTRE EXCURSION EN ISRAEL

L'excursion que nous organisons par l'avion « Britannia » en Israël pour les vacances d'été a obtenu un écho chaleureux parmi nos camarades en raison des conditions très avantageuses de ce voyage.

Pour les inscriptions, s'adresser à notre siège, 58, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e. Tél. : NOR. 49-26.

Rappelons que le départ aura lieu le 31 juillet et le retour le 28 août.

L'U.F.A.C. pour la reprise des négociations

L'U.F.A.C. Nationale a publié la déclaration suivante :

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, certaine d'être l'interprète des 2.500.000 Anciens Combattants et Victimes de Guerre groupés dans son sein, exprime sa profonde déception que n'ait pu avoir lieu la Conférence au Sommet en laquelle les peuples du monde entier avaient placé leur espoir d'une amélioration de la situation internationale.

Sans se faire d'illusions excessives, elle considérerait, en effet, que cette Conférence pouvait constituer un pas important sur le chemin de la paix.

Elle adresse un pressant appel aux dirigeants de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, des Etats-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne et de la France, afin que, sans tarder, ils prennent toutes initiatives utiles pour créer un climat favorable à de véritables négociations, climat qui faciliterait la reprise des entretiens à l'échelon suprême dans un délai aussi court que possible.

Elle insiste particulièrement pour que, en tout état de cause, se poursuivent les négociations engagées à Genève sur le désarmement et l'arrêt contrôlé des expériences nucléaires et thermonucléaires.

POUR LES DEMANDES DE PENSION Un nouvel arrêt du Conseil d'Etat vient d'être obtenu par J. Tétreau

Vice-président de l'Association des Combattants
Prisonniers de Guerre de la Seine

Jean Tétreau, vice-président de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine, vient d'obtenir un arrêt du Conseil d'Etat extrêmement intéressant. Il rappelle en effet à la fois le principe que l'imputabilité au service peut être prouvée par tous les moyens et l'obligation pour les cours de pensions d'apprécier les valeurs probantes des attestations et des certificats des demandeurs.

La Commission spéciale de cassation adjointe temporairement au Conseil d'Etat (Première Section) :

Vu la requête et le mémoire ampliatif présentés pour le sieur François Castellani, demeurant à Pietricaggio d'Alesani (Corse), laquelle requête et le dit mémoire enregistrés au Secrétariat de la Commission spéciale de cassation les 2 avril 1958 et 9 juin 1958 et tendant à ce qu'il plaise à la Commission annuler un arrêt, en date du 15 novembre 1957, par lequel la Cour régionale des pensions d'Aix-en-Provence, statuant sur renvoi de la Commission spéciale de cassation des pensions, a rejeté sa demande de pension ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la loi du 31 mars 1919 et le décret du 2 septembre 1919 ;

Vu le Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre ;

Où M. Thibault, en son rapport ;

Où Maître Tétreau, en ses observations ;

Où M. Michel Bernard, commissaire du Gouvernement, en ses conclusions ;

Considérant que la constatation régulière n'est exigée par l'article L3 du Code susvisé que pour le bénéfice de la présomption d'origine, alors que la preuve peut être apportée par tous moyens ; qu'ainsi la Cour, en écartant les certificats pour le

seul motif « qu'ils ne sauraient tenir lieu de constatations régulières exigées par la loi », alors qu'elle aurait dû se prononcer en fait sur leur valeur probante, a commis une erreur de droit de nature à entraîner l'annulation de sa décision ;

Décide :

Article premier. — L'arrêt susvisé de la Cour régionale des pensions d'Aix-en-Provence en date du 15 novembre 1957 est annulé.

Art. 2. — L'affaire est renvoyée devant la Cour régionale des pensions de Nîmes.

Art. 3. — Expédition de la présente décision sera transmise au Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Lu le 17 février 1960.

Notre offre d'organiser en commun la commémoration du ghetto a été déclinée par l'Association d'Orfus

Guidés par le désir d'union qui anime les anciens combattants juifs, nous saisissons chaque occasion pour tendre la main à ceux qui se sont séparés de nous il y a bientôt huit ans, et notamment à l'organisation présidée par J. Orfus.

Malgré le refus systématique de répondre favorablement à nos appels, nous avons pensé, vu les circonstances, qu'à l'occasion de la célébration du soulèvement du Ghetto de Varsovie le moment était venu de mettre de côté tout ce qui peut encore nous diviser et d'honorer en commun la mémoire de nos glorieux frères.

Malheureusement, cette fois encore, notre offre amicale n'a pas été acceptée.

Voici le texte de la lettre que nous avons adressée le 17 mars dernier à l'Association de la rue de Paradis :

POUR VOS NOCES, BANQUETS,
SOCIÉTÉS, GALAS, UN SEUL
ET UNIQUE ORCHESTRE
FOLKLORIQUE ET MODERNE
DE JAZZ

LE CHANTEUR ANIMATEUR

JIMMY GOLDSTEIN

Ancien Combattant et Déporté

CHANTE, JOUE,
DIRIGE SON ORCHESTRE,
PREND SES ENGAGEMENTS
POUR LA PROVINCE
PEUT FOURNIR
PEUT SATISFAIRE
DES SALONS ET TRAITEURS

68, rue du Fg-St-Martin
PARIS - X^e

Téléphone : COM. 41-60

Camarades,

Comme vous le savez, notre Union organise depuis trois ans une soirée en l'honneur des glorieux combattants juifs du Ghetto de Varsovie, qui se sont soulevés contre les nazis en avril 1943.

Nous envisageons cette année également d'organiser, le vendredi 6 mai, à la Salle de l'Entrepôt, une telle soirée, qui se déroulera comme toujours sur un plan strictement ancien combattant.

Il nous a semblé qu'une telle manifestation pourrait être organisée en commun par nos deux Organisations, surtout à l'heure actuelle où tous les anciens combattants juifs, quelles que soient leurs opinions, aspirent plus que jamais à l'unité, face à la re-

crudescence de la propagande antisémite et néo-nazie.

Il est évident que, si vous acceptiez notre proposition, toutes les dispositions du point de vue organisation, déroulement, etc., seront prises en commun accord.

Etant donné que le temps qui nous sépare de cette date est relativement court, nous vous proposons de nous rencontrer pour discuter de ce problème le plus rapidement possible et sommes à votre disposition quant au jour et heure de cette rencontre.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Président et Chers Camarades, l'expression de nos sentiments fraternels.

Le Président Dr. DANOWSKI.
Le Secrétaire général Isi BLUM.

Déclaration du Comité National de Liaison

QUI SE FELICITE DE L'UNION
ENTRE LES GENERATIONS DU FEU

L'UNION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET DE VICTIMES DE GUERRE (U.F.A.C.),
LA FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE (F.N.C.P.G.),
LA FEDERATION DES AMICALES REGIMENTAIRES D'ANCIENS COMBATTANTS (F.A.R.A.C.),
LE COMITE D'ENTENTE DES GRANDS INVALIDES,

Réunis le 11 mai 1960, après un examen général de la situation,

Prendent acte des déclarations du ministre des Anciens Combattants quant aux démarches qu'il entreprend actuellement auprès du ministre des Finances en vue du rétablissement de la Retraite du Combattant dans sa forme antérieure au 30 décembre 1958, mesure qui vise particulièrement les anciens combattants nés avant le 7 janvier 1904 et âgés de moins de soixante-cinq ans au 1^{er} janvier 1961 ;

Rappellent l'ensemble de leurs doléances et de leurs vœux concernant notamment les grands invalides, les invalides à moins de 85 %, les veuves et toutes les familles des morts, les résistants, déportés, internés et leurs familles, les prisonniers de guerre et déplorent qu'aucun effort sérieux ne soit encore envisagé par le gouvernement pour donner satisfaction à ces demandes qui sont toutes d'un intérêt urgent.

Le Comité National, dont les rapports sont constants, demande qu'à son exemple les Comités de liaison départementaux et locaux se concertent le plus fréquemment possible. Il les invite notamment à prendre contact avec leurs parlementaires pour leur recommander de soutenir l'aboutissement de ces réparations ; il se félicite une fois de plus de l'union réalisée entre les générations du feu, seule garante de la victoire totale.



La cérémonie du souvenir de notre Union est devenue une belle tradition, et tous les ans, un dimanche matin du mois de juin, les Parisiens se réunissent nombreux devant le monument de Bagneux pour rendre hommage à la mémoire de nos héros.

NOS PEINES

Nous exprimons nos condoléances les plus émuës à la famille frappée par la mort de notre camarade

RUBIN (Lille).

לוי ריבט, אויסגראבונגען און איבערפירן פון פראנצויזיש און אויסלאנד
קרייז פון ערד און קאזאס
LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

Le Directeur : I. CLEITMAN.
Impr. S.I.P.N., 14, rue de Paradis,

POUR TOUS VOS TRAVAUX
DE PEINTURE
Adressez-vous avec confiance
à notre camarade
WAINSTADT
126, rue de Turenne,
PARIS-III^e
PRIX INTERESSANTS
POUR LES MEMBRES
DE NOTRE UNION

JACQUES BANATEAU MARCEL MOURIER
MARBRERS
Directeurs-Propriétaires de
LA MARBRERIE DE BAGNEUX
122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALEsia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74
Entreprise générale de convois
Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDEE

RETENEZ NOTRE NOUVELLE ADRESSE :
58, rue du Château d'Eau - PARIS X
Téléphone NOR. 49-26
Les bureaux sont ouverts tous les jours, sauf samedi,
de 14 à 18 heures.
Le secrétaire général reçoit à partir de 16 heures.

איז באניע

אויף דער

אנדענק-צערעמאניע לכבוד אונדזערע העלדן

וואס וועט פארקומען אין דער אונדזערער פארמא-
נענטע פארזעלעכקייטן אין פון צאנזערע דעלעגאציעס פון
פאריז און פראנקייט.

אין רעדנע-טייל:

ד"ר דאנאווסקי, פרעזידענט פון אונדזער פארבאנד;

מאניאן, אין נאמען פון "אופאק";

א. בראטלאווסקי, פרעזידענט פון "אונדזערע";

מ. וואניקאו, פרעזידענט פון דער פערזענלעכער פון די יידישע
קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס;

איזי בלום, גענעראל-סעקרעטאר פון אונדזער פארבאנד.

די רעליגיעזע צערעמאניע וועט אדורכגעפירט ווערן דורכן
מיליטערישן ראבינער, איישיצקי און חזן בערלינסקי.

א מיליטערישער ארקעסטער וועט אנטהאלטענען אין דער
צערעמאניע.

ספעציעלע אויטאקארן וועלן אפפארן 9.30 פרי פון
רעפובליק (ביים האטעל מאדערן) און פון בעלזא (פארן נג-
מער 12 פון בולוואר דע לא ווילעט).

פאר די וואס פארן מיט אנדערע קאמוניקאציע-מיטלען,
ווערט דערמאנט, אז דער אויטאבוס 128 פון פארט ד'ארלעאן
פירט צו ביז צום בית-עולם פון באניע.

אונדזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינטלעכע פראנק-קעמפער

א קראנץ אויף זייער קבר

פארשוונדן פון די הימלען...
אין דער פיינערלעכער גרע פון
ערנסטן שטילשווייגן צום אנדענק
פון אונדזערע געפאלענע ברידער.
מזל יעדער פון אונדז געדענקען
די הייליקע צוואה, וואס מיר האבן
פון זיי געזיגט:

בארייכערט מיט די דערפארונג
גען פון די לעצטע יארן, אין אג-
בליק פון די דראענדיקע געפארן,
געטריי צו די אידעאלן, וועלכע
האבן אונדז אלעמען דעמאלט גע-
פירט צו פרייוויליקן און קרבנות-
גרייטקייט — כסדר צו שטיין
אויף דער וואך אייניק און גע-
שלאסן, דורכגעדרונגען מיטן בא-
ווסטזיין פון דער אונגארדיגאל
פון יידישן קאמבאטאנט — כסדר
צו פארבלייבן א שוין-וואנט פארן
שוב, ענערגיש און פעסט זיך
אנטקעגנצושטעלן צו יעדן באנייטן
אויסדרוק פון יידן-האס און
פרעמדן-האס, מיטוירקן מיט אלע
אונדזערע כוחות צום שוין פון דער
דעמאקראטיע אין לאנד און פון
אויף שווער אויסגעקעמפטן שלום
אויף דער וועלט.

דאס וועט זיין דער שענסטער
און ווירדיקסטער קראנץ, וואס
יידישע פראנק-קעמפער קענען
לייגן אויפן סימבאלישן קבר פון
אונדזערע באקאנטע און אומבא-
קאנטע ברידער.

יוסף פרידמאן

גאר א סך חברים אונדזערע זע-
נען העלדיש געפאלן אין די
שלאכטן.
נאך א גרעסערע צאל האבן אפ-
געשלאכט יארן הינטער די שטעכל-
דראטן. מאומדיק לאנג איז די
רשימה פון די וואס זענען אומגע-
בראכט געווארן פון דער זעלבער
מערדערישער האנט אין לויף פון
די שווארצע יארן פון דער נא-
צישער הערשאפט... אבער נייע
מחנות יידישע קעמפער האבן
כסדר ווייטער פארגעזעצט דעם
קאמף מיטן בלוטיקן שונא פון
אונדזער פאלק און פון אלע
פרידלעכע פעלקער פון אייראפע,
אין אלע ארטן און ארמייען, אלס
פארטיזאנער און מאקיאנער, ביז
עס זענען עד חרמה צעשמעטערט
געווארן די לעצטע באטייאנען פון
דער ברוינער מגפה.

נישט אלע כמארעס זענען אבער

די יערלעכע הזכרה - צערעמא-
ניע פון די יידישע פראנק-קעמפער
אויפן בית-עולם פון באניע ביים
הערלעכן מאנומענט, וועלכן מיר
האבן דארט אויפגעשטעלט צו פאר-
אייביקן דעם אנדענק פון אונדזער
רע געפאלענע חברים, וועט הא-
יאר טראגן א באזונדערס פיינערלע-
כען קאראקטער.

דער 12-טער יוני 1960 באציי-
כענט א 20-יאריקע יובל-דאטע
פון יענע טעג, ווען טויזנטער יידי-
שע פרייוויליקע — דער רוב מנין
פון די אויסלענדישע מארש-רעגיר-
מענטן און באטאליאנען — האבן
העלדיש געקעמפט אין די שווערע
שלאכטן אויף דער סאמע און אויף
דער מארנע, בכדי צו פארצווימען
דעם וועג אויף פאריז פאר די נא-
צישע טאנקען, וועלכע זענען אלץ
טיפער און טיפער אריינגעדורגנען
אין לאנד.

א בינמל זכרונות

וועלכע זענען שוין געווען זייער
אלט און צעריסן, מען האט געגעבן
א באפעל, אז יעדער זאל זיך צו-
קלייבן זיינע קליידער, ווייל אין 2
טעג ארום וועט מען זיך דארפן
פארשטעלן אלס סאלדאט פאר דעם
לייטענאנט, קאפיטאן און קאמאנ-
דאנט.

עס זענען צווישן אונדז געווען
פיל שניידערס, האט מען זיך גענו-
מען פארזיכטן די בגדים. כדי מען
זאל אויסזען וואס לייטשישער.
זייענדיק דער קלענסטער פון מיין
באטאליאן, האבן איך מיר גארנישט
געקענט צופאסן. מוזנדיק זיך אבער
צושטעלן צום אפעל פאר די העכע-
כע אפיצירן, האבן איך זיך אנגע-
טון דאס, וואס איך האב געפונען.

די הויזן צעריסן פון פארנט און
פון הינטן, איך האב ענדער גע-
קענט געהערן צו די "סאן קלאט".
די וועסט, מיט ארבל לענגער פון
די הענט, דער שניצל פול מיט לע-
כער... איז אזא צושטאנד האבן איך
זיך צוגעשטעלט און סאלוטירט
מינע אפיצירן. זיי האבן מיך גע-
געבן א קוק אן, און אלע האבן זיך
צעלאכט.

דער קאפיטאן האט מיך גע-
פרעגט וואס פאר א פאר איך בא-
זיך? זינטפערנדיק אים, אז איך בין
א בוכבינדער, האט ער געגעבן א
באפעל, אז מען זאל נעמען עטלע-
כע שניידערס פון באטאליאן, כדי
זיי זאלן מיר אלץ צורעכט מאכן
און צופאסן פיל-ווייניק צו מיין פיי-
גור.

אבער נייע קליידער האבן מיר
ערשט באקומען, ווען מען איז אונדז
געגאנגען שיקן אויפן פראנט. אויס-
געזען האט מען דאן ווי די אמתע
סאלדאטן.

פייטלאזיטש

ביים אויסברוך פון קריג האבן איך
זיך פארשריבן אין דער רעקורטיר-
בירא פון רי לאנקרי, וואס איז
ספעציעל געפונט געווארן דורך די
פרייוויליקע פראנט-קעמפער פון
1914—1918.

א פאר חדשים שפעטער האבן איך
באקומען די איינלאדונג זיך צוצו-
שטעלן אין דער קאזארמע פון רע-
אידידרא.

דעם טאג פון מיין אפפארן זענען
דארטן די גאסן געווען באלאגערט
פון טויזנטער פרויען מיט זייערע
קינדער, וועלכע זענען געקומען בא-
גלייטן זייערע מענער און טאטעס
צו דער באן. דאס געוויין פון די
פרויען און קינדער איז געווען א
הארצרייסנדיקע, קיינער האט דאך
נישט געוואלט, צי מען וועט זיך
ווען צוריקווען.

אפגעפארן זענען מיר אין אונט
און צומארגנס פרי זענען מיר אג-
געקומען קיין סטע-פאן, ווו מען
האט אונדז גענומען איינשרייבן
יעדן איין זיין באראק און באטאליאן.
זייענדיק דארט א פאר טעג, האט
בען מיר באלד געפילט דעם "דראל
דע גער", אזוי ווי די פראנצויזן
האבן עס דאן באצייכנט... מיר
האבן זיך ארומגעדרייט א לענגערע
צייט אין אונדזערע ציווילע קליי-
דער. ביז אין א טאג איז אנגעקור-
מען א ראפארט, אז מען וועט אונדז
געבן ביקסן און מונדירן. עס זענען
טאקע אנגעקומען גרויסע ביקסן,
אבער אנשטאט פאסקעס, האט מען
אונדז געהייסן נעמען שטריקלעך.
ווי זאל מען אבער נעמען די שנייד-
לעך? — האבן מיר געטענהט.

"דעמערדע ווו..." (גייט זיך אן
עצה) — איז געווען דער ענטפער.
שפעטער זענען אנגעקומען די
מונדירן, מען האט אריינגעבראכט
פעק מיט הויזן, וועסטן און שניצלן.

ביים ברידער-קבר אויף באניע

עלזאס ביז די ארדענען, ווען די
דייטשן האבן אטאקירט, האט ער
געקעמפט ביי זיין מאשין-געווער
פאר יעדן הויז, פאר יעדן בוים.

14-טער יוני 1940...

די דייטשן האבן שוין געהאט
פארנומען גאנץ צפון - פראנקרייך
און אריינמארשירט קיין פאריז און
בעת די "סופער-פאטריאטן" (וואס
האבן נישט ליב געהאט קיין "מער-
טעקעס") האבן זיך געאייילט צו
פייערן דעם דייטשן זיג. איז דער
ייד, ישראליק מאגאלניק, געלעגן
אין וועלדל ביים שטעטל סאן-מער-
נולד (ארדענען) מיט זיין מאשין-
געווער, פארטיידיקט די פראנצויז-
שע ערד.

א פיינערלעכע קויל האט אים גע-
טראפן אין הארצן. ער איז געפאלן
אן א ווארט ארויסצורעדן.

גאלדעלען, ישראליק פרוי, האבן
די פאשיסטן אויסגעזוכט אין פאר-
רין (אין איר בוידעם-שטיבל) און
צוזאמען מיט הונדערטער אנדערע
קריגס-אלמנות פארשלעפט אין א
טויטן-לאגער...

צוזאנציק יאר זענען פאריי-
פארהארגעוועטע אין די טאג-טעג
לעכע דאגות, הייבט מען ביסלעכ-
ווייזן אן צו פארגעסן...

ניין, חבר, דו האסט דערצו נישט
קיין רעכט. נאר דורך א שפיל פון
אומשטענדן שטייטסט דא א לעבע-
דיקער.

די געשיכטע פון יעדן נאמען, דא
אויסגעקריצט, איז דיין אייגענע
געשיכטע.

בלייב דעריבער טריי די אידע-
אלן פון זייער יונג פארשניטענע
לעבנס, בלייב טריי די אידעאלן פון
דיין אייגענער יוגנט.

געאייניקט ארום אונדזער פאר-
באנד, קיינמאל נישט קיין קריג
מער!

אילעקס בעלזער

מיט יוגנטלעכן ברען האבן זיי
זיך אריינגעווארפן אין ניינעם לעבן.
אויף א מאנסארע אין 19-טן ארא-
דיסמאן זענען זיי געווארן פאסא-
ניערס. ארומגעלאפן נאך פאפירן,
זיך אויסבאהאלטן פאר קאנטרא-
לעס.

אנגענעמע אונטן אין ארבעטער-
יוגנט-קלוב, און פריידיקע זונטיקס
מיט קאמפערן און די גרינע פייז-
זשען פון איל-דע-פראנס.

אויך דא אין פראנקרייך זענען
געווען פאשיסטן, וואס האבן גע-
העצט און באשמוצט, אבער וואס
פאר א פארגלייך מיט דעם ווונדער-
בארן פראנצויזישן פאלק.

דאן זענען געקומען די ליכטיקע
טעג פון פאלקס-פראנט.

אין 1939, ווען די היטלערישע
בעסטיע האט זיך געלאזט אין קריג,
איז ישראליק געשטאנען אין די ריי-
ען צוזאמען מיט טויזנטער אנדערע
יידישע פאלקס-מענטשן ביי די רע-
קורטירונגס-ביראען, פרייוויליק זיך
צו אנגאזשירן אין דער ארמיי.

ווי האט דען דאס געקענט אג-
דערש זיין. ער האט פארבונדן זיין
גורל מיטן גורל פון פראנצויזישן
פאלק.

אין בארקארעסער לאגער, אין די
הילצערנע באראקן, איינגעטונקען
אין שמוץ און אנגעגריפן דורך די
פליי, איז ישראליק געבליבן מוטיק
און לוסטיק, טראץ א טייל אפיציר-
לעך, "מיט בינאקלען", וואס האבן
געקוקט קרום אויף די "טאיער-דע-
פאריז".

מיט זיין רעגילמענט, דעם 21-טן
ר. מ. וו. ע. האט דער קאפאראל
מאגאלניק אדורכגעמאכט דעם
גאנצן וועג פון בארקארעס, דורך
אין אכצן-יאריקער ישראליק
מאגאלניק מיט זיינע פלאקסענע
האר, און גרינע גרויסע אויגן, מיט
"זיין" גאלדעלען, א הארציק
שווארצע-ווייזע, מידעלע, זענען
אנגעקומען אויף "גאר די נאר".
זיי זענען אנטלאפן פון א בע-
סאראבער קליין שטעטל, פון פאר-
שיס און פון הונגער.
זיי זענען געקומען קיין פראנק-
רייך זוכן פרייהייט און ארבעט.

N278 Juin 1960

①

אויפן נאציאנאלן טאג קעגן ראסיזם

די באגריסונג-רעדע פון יוסף פרידמאן
אין נאמען פון אונדזער פארבאנד

לעצטער וועלט-מלחמה אויסגע-
פרוועט יידן? ווער קאן נאך
שטארקער שטרעבן צו שלום און
פרידלעכער ארבעט, ווי די פרייז-
ליקע יידישע פראנט - קעמפער?
דורכגעדרונגען מיטן באווסטזיין
פון דער שוין-וואנט-ראל, וועלכע
מיר זיינען בארופן צו דערפילן
לגבי דעם יידישן ישוב אין פראנק-
רייך און פון דער פליכט לגבי די
דעמאקראטישע כוחות אין לאנד,
פארפאלגן מיר כסדר וואכנאם יעדן
צייכן פון ראסן-האס און יידן-שנאה,
וועלכע קומען, לידער, לעצטנס
אלץ אפטרער צום אויסדרוק מיטן
וואקס פון דער רעאקציע און דער
שטייגנדיקער הוצפה פון כל מיני
געוועזענע ווייזן-קאלאבאטארן,
האלבע און גאנצע מלחמה - פאר-
ברעכער...

...מיר רעאגירן כסדר ענערגיש
קעגן די דערשיינונגען - זאגט
ווייטער ח' פרידמאן - אפאל-
אליין, אפאל אין ענג קאנטאקט
און מיט דער הילף פון אנדערע
דעמאקראטישע כוחות פון לאנד,
און ס'האט אונז אפט געפרייט צו
געפינען זיך אין ענגער קאמף-שות'
פון מיט די ארגאניזאציען פון
היינטיקן "נאציאנאלן טאג" ביי
דער פארטיידיקונג פון די זעלבע
פרינציפן.

אט, פארוואס מיר דריקן אויס
דעם ווונטש זיך וואס אפטרער צו
טרעפן אין דער צוקונפט מיט אלע
אויפריכטיקע קעמפער קעגן ראסן-
שנאה און געטשן-האס אין גע-
מיינזאמען קאמף קעגן די העסלעכ-
סטע דערשיינונגען פון אונדזער
צייט.

אט, פארוואס מיר דאנקען אלע
מענטשן פון גוטן ווילן, וועלכע
וועלן דורך זייער קומען זיך באטיי-
ליקן אין היינטיקן "נאציאנאלן
טאג" בייטראגן צו דערמוטיקן די,
וועלכע טראגן אויס, ווי מיר, די
טאג-טעגלעכע לאסטן פון קאמף
קעגן יעדער פארם פון דיסקרימי-
נאציע.

מיר ווינטשן די ארגאניזאציען
פון "נאציאנאלן טאג" א סך דער-
פאלגן און פארזיכען זיי די אונ-
טערשטיצונג פון אונדזער פארבאנד
יעדעס מאל, ווען די אונטערגענו-
מענע אקציעס וועלן אנטשפערען די
געפילן און רעדן צום הארצן פון די
געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער.

דער דערפאלג פון אונדזער טאג

די יערלעכע טאמבאלא - אקציע,
וואס אונדזער פארבאנד פירט אדורך
כדי צו קענען טיילווייז דעקן וויין
דעפיציט, צו פירן זיין רעגולערע
טעטיקייט און צו שפענדן פארן
יער הקדושים אין ישראל, דאס
יאָר ווערן געקרוינט מיט א
נאך גרעסערן דערפאלג ווי אין די
פריערדיקע יארן.

דער נייער לאקאל, וואס דער
פארבאנד האט זיך פארשאפט פאר
דער באקוועמלעכקייט פון אלע
זיינע מיטגלידער, האט פארלאנגט
קאלאסאלע מאטעריעלע אנטערע-
גונגען, און בלויז אדאנק דער
אנערקענונג פון צענדליקער און
צענדליקער איבערגעגעבענע קאמ-
באטאנטן און פריינט פון דער אר-
גאניזאציע, וועלכע האבן געמאכט
ווענטלעכע שפענדונגען, האט גע-
קענט פארוויקלעכט ווערן אזא
גרויסע אויפגאבע. אבער עס זענען
נאך פאראן שוועריקייטן, וועלכע
קענען באזיטיקט ווערן מיט א גע-
לונגענער טאמבאלא - אקציע. דער
דערפאלג פון דער דאזיקער אקציע
איז אפהענגיק פון אייך אלעמען,
און מיר זענען איבערזייגט, אז איר
וועט אלץ טאן, כדי דער דערפאלג
זאל זיין א געזיכערטער.

פייערלעכע דערעפענונג פון אונזער לאקאל

שבת, דעם 28-טן מאי, איז פאר-
געקומען דער פייערלעכער חנוכה-
הבית פון אונדזער נייעם לאקאל
און טראץ דעם, וואס עס זענען
נישט ארויסגעשיקט געווארן קיין
אינלאנדגען צו די מיטגלידער,
זענען זיי געקומען זייער צאלרייך
און נישט אויפגעהערט צו שטרא-
מען צווישן 4 און 7 אויגער אוונט.
מען האט דא געדארפט זיין, כדי
צו זען, ווי אזוי זיי האבן אלע גע-
שטראלט פון שמחה און זיך האר-
ציק געפרייט מיט דער נייער רע-
ליזאציע פון זייער פארבאנד. זיי
ווייסן, אז דער לאקאל, וואס געפינט
זיך אין סאמע הארץ פון יידישן
פאריז און אויפן ערשטן שטאק,
וועט זיין א סטימול פאר ווייטער-
דיקער אקטיוויטעטן לטובת די אידי-
שעס פון די געוועזענע יידישע
פראנט-קעמפער און קריגס-קרובות.
צוזאמען מיט די געוועזענע

פראנט-קעמפער זענען אויך געק-
מען צאלרייכע פריינט. פון פאר-
באנד, צו. א.א.וו. פיער פארלאן,
באקאנטער פובליציסט, ג. ל. ל.
ראש, וויצע-פרעזידענט פון "אר-
זשעוור", א. גראנט, גענעראל-
סעקרעטאר פון פארבאנד פון די
יידישע געזעלשאפטן; ארמאן
קאן, פרעזידענט פון די יידישע
קאמבאטאנטן פון 1914-1918; כיל
אראן, באווסטער קונסט-קרייטי-
קער; בערשטיין, פון די יידישע
פרייוויליקע פון דער ערשטער
וועלט-מלחמה; ל. גארדאן, גענ.
סעקרעטאר פון די "פרעס-פריינט";
א. ציטריין, רעדאקטאר פון דער
"נייע פרעס" א.א.וו.

ד"ר מאדיאנא, פרעזידענט פון
"קריף", אדור אונדזער בלומעל
און ה. בולאווקא, האבן איבער-
געשיקט באגריסונגס-מעסאזשן.

פייערונג צום 50-טן געבוירנטאג פון אונדזער גענעראל-סעקרעטאר איזי בלום

חיים סאדאווסקי דערציילט
ריינדיקע זכרונות פון דער האל-
טונג פון איזי בלום אין געפאנגען-
לאגער, ווו ער איז געווען דער פאר-
טרייאונגס-מאן פון די יידישע
קריגסגעפאנגענע.

סאלאמאן באגריסט דעם יובילי-
לאר און ווינטשט אים געזונט און
לאנגע יארן טעטיקייט לטובת די
געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער.
איזי בלום, וואס ווערט בא-
גריסט מיט אן אוואציע, ענטפערט
אויף אן איינדרוקספולן אופן, אט
ווייזנדיק, אז ער זעט אין דעם אוונט
נישט אן אוונט לכבוד אים, נאך
לכבוד דעם "פארבאנד".

די חברים קאווקא, א. גיימאן
און פרוי דאנאווסקי פירן אויס
דעם קינסטלערישן פראגראם.

אין זייער א געהויבענער שטי-
מונג פארענדיקט זיך דער דאזיקער
אינטימער יום-טוב.

דעם 26-טן אפריל איז אין זאל
"עדען" פארגעקומען א זייער האר-
ציקער צונויטערע פון די מיטגליד-
ער פון צענטראל - קאמיטעט און
אקטיווע טוער און זייערע פרויען.
וועלכע זיינען געקומען פייערן דעם
50-טן געבוירנטאג פונעם גענעראל-
סעקרעטאר איזי בלום, וואס שטייט
אומדערמילדען זינט 15 יאר בראש
פונעם "פארבאנד".

ביי די יום-טובדיקע טישן האבן
זיך געפונען איבער 160 חברים און
זייערע פרויען.
עס דערעפנט די פייערונג אפערל.
ד"ר דאנאווסקי, ב. פאנט
א. ג. קעניג האבן ארויסגעבראכט
אין קורצע ווארעמע ווערטער די
אנערקענונג פון די געוויינליכע
פראנט-קעמפער פאר דעם אזוי פא-
פולערן און באליבטן גענעראל-
סעקרעטאר, וואס האט ערשטראנ-
גיקע פארדינסטן פארן "פארבאנד".

דעלעגאציעס פון נעו. ייד. קאמבאטאנטן בעת כרושטשעווס באזוך אין ווערדען

ווי באקאנט, איז אין פראגראם
פון כרושטשעווס באזוך אין פראנק-
רייך געווען פארויסגעווען א פעלע
רינאזש אויף די געוועזענע שלאכט-
פאלדער פון ווערדען. נעמענדיק אין
באטראכט, אז דער אפיציעלער צוג
האט געדארפט פארבייפארן דעם
מאנומענט צום אנדענק פון די גע-
פאלענע יידישע קאמבאטאנטן, אין
דאמאן, האט די פעדעראציע, וועל-
כע גרופירט אלע יידישע פראנט-
קעמפער-ארגאניזאציעס פון ביירג
מלחמה, באשלאסן זיך צו געפינען
אויפן ארט. עס זענען אזוי ארום
געקומען דעלעגאציעס פון יידישע
קאמבאטאנטן פון פאריז, נאנסו ווי
אויך דער פארשטייער פון דער

קאנסיסטאריע אין ווערדען, סאלא-
מאן, פון לונעוויץ, זשאב, און דער
פאראנטווארטלעכער פאר דער רע-
ליגיעזער געמיינשאפט פון מורח-
פראנקרייך, מאריס ווארמס.

פארן יידישן מאנומענט האבן זיך
געפונען 5 פענער. די פאן פון דער
פעדעראציע פון יידישע קאמבא-
טאנטן, פון פארבאנד פון די יידישע
פראנט-קעמפער, פון יידישע קאמ-
באטאנטן, רען דאניב, פון די
פרייוויליקע 1914-18, און פון נאנ-
סיער קאמבאטאנטן.

אין דער דעלעגאציע פון פאריז
האבן זיך באטייליקט דער גענעראל-
סעקרעטאר פון "פארבאנד פון די
יידישע פראנט-קעמפער" איזי בלום
און די קאמיטעט-מיטגלידער י.
אפערלאויג, גארבאזש, הייטמאן און
ברונשווייג. פון נאנסו: ראזענבערג,
זילבערשטיין, באלביין און גראדא-
וויטש.

Les réformés à titre documentaire

וועגן דער צוועקמסטיקייט פון
אזעלכע אינטערוויעצן באווייזט
דער פאל פון דער דעלעגאציע
פון די קריגס-געפאנגענע פון לע-
וואלוא (סען), וועלכע איז אויפ-
גענומען געווארן פון דאטריקן
אינער - דעפוטאט ח' קארטער.
דער דעפוטאט, נאכן אויסהערן
די ארגומענטאציע פון דער דעלע-
גאציע, האט זיך שטארק פאראינ-
טערעסירט מיט דער פראגע און
האט צוגעזאגט, אויף איין פאר-
לאנג, זיך צו ווענדן צום מיניס-
טער וועגן א דעבאטע אין פאר-
לאמענט.

דער קאמבאטאנט - פארבאנד,
וועלכער איז דירעקט פאראינטע-
רעסירט אין דעם פראבלעם פון
פענסיעס פאר זיינע מיטגלידער,
וועט פארשטענדלעך, מיט אלע
זיינע כוחות אונטערשטיצן אלע
איניציאטיוון פאר אריינברענגען
אן ענדערונג אין דעם אויבנדער-
מאנטן געזעץ.

פאנגענעם אין שפיטאל בלויז שוין
אין א זייער דינגענדיקן פאל, ווי
פיל זענען אבער געווען קראנקע
הינטער די שטעכל-דראקטן, וועלכע
זענען געווען חדשים-לאנג אין די
לאגער, "אינפירמערס", די דאזיקע
פאלן ווערן לידער נישט גענומען
אין באטראכט, ווייל זיי זענען
נישט פארעגיסטירט געווארן.
די ארגאניזאציעס פון די געוועז-
ענע קריגס-געפאנגענע האבן אונ-
טערגענומען א קאמפאניע, כדי א
סוף צו מאכן צו דעם אימאגערעכטן
צושטאנד, וועלכער רירט אן טויזנט
טער און טויזנטער קריגס-קרובות.
זיי פארלאנגען אן ענדערונג פון
געזעץ און צוליב דעם צוועק ווערן
לעצטנס ארגאניזירט דעלעגאציעס
צו די דעפוטאטן פון אלע ריכטונג-
גען.

אין גרעסטן טייל ווייזן זיי ארויס
א גרויס פארשטענדעניש, ווען מען
באקענט זיי מיט א פראבלעם, וואס
איז זיי איבערהויפט פרעמד.

וואס א יאר וואקסט אלץ מער
די צאל פון די געוועזענע קאמבא-
טאנטן, געוועזענע קריגס-געפאנג-
ענע אדער ווידערשטענדלעך, ווע-
מענס געזונט - צושטאנד האלט זיך
אין איין פארערגערן. ייער פיל פון
זיי האבן באזיך נאך דער באפריי-
אונג אפילו נישט געהאט בדעה זיך
צוצושטעלן פאר א מעדיצינישער
קאמיסיע אין "סאנסן דע רעפארם".
זיי האבן געשטרעבט ווי צום גיכסטן
צוריק אריין אין נארמאלן לעבן,
ווי צום גיכסטן זיך צו פארשאפן א
נייע חיים, אן ארבעט-פלאץ.
ווען זיי גיבן איצט אן אויף פענ-
סיע און גייען אדורך א מעדיציני-
שע קאמיסיע, ווערן זיי טאקע
אנערקענט אלס קראנקע, אבער, א
טיטר דאקומאנטער, דאס הייסט
רעפארמירט, אבער אן א פענסיע.
דער תירוץ איז: "זיי האבן זיך
נישט באקלאגט אויף זייער געזונט"
צושטאנד פאר דעם 1-טן יולי
1946, אזוי ווי דאס געזעץ פאר-
לאנגט עס.

די ספעציאליסטן, וואס פארשן
זינט יארן די געשיכטע פון די
קראנקייטן פון די געוועזענע קריגס-
געפאנגענע, שטעלן איינשטימיק
פעסט, אז אין דער גרעסטער צאל
פאלן, טראץ דער שפעטער פעסט-
שטעלונג, שטאמען די לונגען,
הארץ, מאגן-קראנקייטן פון די
מלחמה - באדינגונגען. דאס געזעץ
בלייבט אבער געזעץ און די געלי-
טענע שטויסן זיך אן אויף אומצא-
ליקע שוועריקייטן, כדי צו באק-
מען א פענסיע.

לייכטער, פארשטענדלעך, איז
פאר די געוועזענע קריגס-געפאנג-
ענע, וואס זענען געווען ביי זייער
געפאנגענשאפט אין א שפיטאל,
ווייל עס איז פאראן א קארטאטעקע,
וועלכע קען דאס פעסטשטעלן, די
צאל איז אבער א מינימאלע, בע-
מענדיק אין באטראכט וואס די יידי-
שען פלעגן שיקן דעם קריגס-גע-
נענע

La croix de combattant volontaire

25-טער נאוועמבער 1960
לעצטע דאטע אנצוגעבן אויף
די יידישע געוועזענע פראנט-
קעמפער, וועלכע האבן זייער
קאמבאטאנט-קארטע, ווייטן, אז
זיי האבן רעכט טעמין, נאך וועלכן קיין
אויסצייכענונג, אויב זיי זענען
געווען פרייוויליקע, אויף דער
"קרוז דע קאמבאטאנט וואלאנטער".

הונדערטער צווישן זיי האבן שוין
באקומען די דאזיקע אויסצייכענונג
אדאנק די אינטערוויעצן פון קאמ-
באטאנטן-פארבאנד. עס איז אבער
נאך פאראן א גרויסע צאל, וואס
האבן נישט צוזאמענגעשטעלט זייער
דאטע.

דער פארבאנד ווענדעט זיך דע-
גאנצערעסירטע.

די לעצטע דאטע איז דער
25-טער נאוועמבער 1960.
עס ווערט רעקאמענדירט נישט
צו ווארטן אויפן לעצטן טאג און
גלייך אנגעבן די ביטעס אויף דער
דעקאראציע.

דער קאמבאטאנט - פארבאנד
שטייט צו דער דיסקאזיע פון די
פאראינטערעסירטע.

ערן-קאמיטעט צום אנדענק-טאג

פאראן, פרעזידענט פאל
באנקור, מ. וואניקאו, פרעזי-
דענט פון דער פעדעראציע פון די
יידישע קאמבאטאנטן - ארגאניזא-
ציעס; פיער ווילאן, פרעזידענט
פון פארבאנד פון די געוועזענע ווי-
דערשטענדלעך; זשאן וואלוועל,
פרעזידענט פון "אופאק" פון סען
דעפארטאמענט.

עקסקורסיע מיט אן אזויא קיין ישראל

אויף די קומענדיקע
זומער-וואקאציעס
די עקסקורסיע, וואס אונדזער
פארבאנד ארגאניזירט אויף די קו-
מענדיקע זומער-וואקאציעס קיין
ישראל, מיטן מאדערנסטן אזויא,
"בריסאניא", האט געפונען א ווא-
רעמען אפקלאנג צווישן אונדזערע
מיטגלידער, צוליב די באזונדערע
גינסטיקע באדינגונגען פון דער
רייזע.

דער אפפאר קומט פאר דעם 31-טן
יולי און דער צוריקער - דעם
28-טן אויגוסט.
איינשרייבונגען און אינפארמא-
ציעס אין ביורא פון פארבאנד, 58,
רי שאטא דא, טעלעפאן:
נאר 49-26.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X° - Tél. : NOR. 49-26

BIENTOT NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE...

FIN novembre prochain, le Comité Directeur rendra compte, aux centaines de membres qui viennent annuellement à l'Hôtel Moderne, du travail accompli durant l'année écoulée.

Cette année, son bilan est très encourageant, et ceci dans chaque domaine. Citons en premier lieu le changement de local.

En se rapprochant du centre, situé au premier étage et dans un cadre agréable et digne d'une grande organisation, ce nouveau local a donné un surcroît d'activité à notre secrétariat. Les adhérents affluent quotidiennement par dizaines, pour régler leurs affaires : pensions, carte du combattant, décorations, et en grand nombre pour constituer ou compléter leur dossier d'indemnisation aux victimes du nazisme.

Ce service a d'ailleurs pris une forte extension due essentiellement aux résultats positifs obtenus grâce aux démarches incessantes et désintéressées auprès de l'administration allemande.

D'autre part, la commission sociale a pris cette année un départ prometteur. Elle se réunit régulièrement, se penche avec sollicitude sur les problèmes les plus divers concernant l'aide et la solidarité à apporter à des camarades déshérités, malades ou infirmes.

Si une aide peut leur être souvent accordée, nous le devons à la masse de nos adhérents qui payent régulièrement leur cotisation, ainsi qu'au succès de nos deux entreprises annuelles : Bal et Tombola.

Parallèlement à cette généreuse activité, la Mutuelle qui existe auprès de l'Union

a pour sa part augmenté le nombre d'adhérents et déploie une forte activité. Tout dernièrement, elle a pu ériger sur son caveau un monument de haute valeur artistique qui honore notre organisation tout entière.

Par le Dr Danowski

En plus de cette large activité dans le domaine social et pour la défense des droits des anciens combattants et victimes de guerre, notre Union s'est manifestée au cours de l'année à plusieurs cérémonies du souvenir et a participé à de nombreuses campagnes contre l'antisémitisme et la xénophobie, contre le réarmement allemand, pour la paix dans le monde et pour le règlement pacifique du drame algérien.

Il faut souligner qu'au cours de l'année écoulée nos liens fraternels avec les grandes organisations d'anciens combattants (U.F.A.C., Fédération des Prisonniers de Guerre, etc.) se sont encore renforcés et notre collaboration avec ces organisations dans tous les domaines, est permanente.

Fidèle à notre Charte de contribuer à la construction et à la prospérité d'Israël, l'Union vient d'effectuer un nouveau versement de 4.000 nouveaux francs pour la Forêt du Souvenir.

Bien que nos effectifs ne cessent de croître, nous continuerons d'œuvrer pour que l'union de tous les anciens combattants juifs se fasse, surtout à l'heure où cette union est plus que jamais urgente.

Les quelques aspects du travail de l'Union énumérés ici reflètent amplement la vitalité toujours grandissante de notre organisation, qui se trouve être parmi les plus importantes et reste, avant tout, la fidèle interprète des aspirations les plus profondes des anciens combattants juifs.

Contre les dangers du militarisme allemand

Ceux qui, tout en y étant opposés, ne s'alarmaient pas trop devant les revendications souvent bien tapageuses des milieux militaires et ultra-nationalistes d'outre-Rhin peuvent bien rengainer leur sourire sceptique.

Ce que « ces messieurs » réclamaient à cor et à cris devant une feinte indifférence du gouvernement de Bonn (service militaire obligatoire, armement atomique de la Bundeswehr) est à présent revendiqué par ce gouvernement lui-même...

Il n'a pas encore poussé ses desirs jusqu'à l'exigence officielle d'un *neue-anschluss* des territoires dont Hitler s'était emparé par la terreur et reperdus avec l'écroulement du 3^e Reich nazi. La présence de personnalités officielles au récent congrès de provocateurs irrédentistes à Berlin laisse cependant prévoir que ce serait plutôt pour demain que pour après-demain...

La Silésie, les Sudètes... ensuite (qui sait?) peut-être l'Alsace et la Lorraine? Tout comme il y a 25 ans. Nous, on ne s'en souvient que trop bien. C'est pourquoi nous avons jugé bon de réaffirmer une fois de plus ce que nous en ressentons.

Fidèles à notre mission permanente de vigilance, nous avons présenté ce texte devant la Commission exécutive départementale

de l'U.F.A.C., et nous sommes heureux de pouvoir faire connaître à tous nos amis que cette Assemblée l'a adopté et a décidé de présenter notre résolution devant l'Assemblée générale.

Il est ainsi démontré, une fois de plus, que les justes causes auxquelles nous sommes tous particulièrement sensibles trouvent toujours le puissant appui de la grande famille des Anciens Combattants de France.

Joseph FRIDMAN.

LA RESOLUTION ADOPTÉE PAR NOTRE UNION

Fermement opposés depuis toujours au réarmement de l'Allemagne, les anciens combattants groupés au sein de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs observent avec une profonde inquiétude l'évolution de la Bundeswehr, dont les postes de commandement sont toujours confiés à d'anciens généraux d'Hitler.

Les anciens combattants juifs ne peuvent rester indifférents devant la résurrection du militarisme allemand, devant les exigences toutes récentes de l'état-major concernant le service militaire obligatoire et l'armement atomique, que le gouvernement de Bonn a faites siennes.

Il faut la considérer comme étant le point de départ d'une campagne d'envergure dans laquelle le soutien de l'A.C.P.G. de la Seine et de la Fédération Nationale des A.C.P.G. nous est d'ores et déjà assuré.

Rappelons que l'Assemblée a été ouverte par notre président, le docteur DANOWSKI, qui a passé la parole à Maurice GRINBERG, membre de notre Union et membre du Comité Directeur de l'Association des Combattants P.G. de la Seine.

Le secrétaire général Isi BLUM et l'avocat-conseil de l'Union, M. KENIG, exposèrent le problème d'indemnisation aux P.G.

M. Robert GAUTHIER, qui représentait avec Marius LEFEVRE les organisations françaises de P.G., prit la parole pour apporter la solidarité et l'appui des P.G. français dans l'action que nous avons entreprise et que nous entendons continuer jusqu'à son heureux aboutissement.

M. G.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

aura lieu

LE MERCREDI 30 NOVEMBRE à 20 h. 30

SALLE DE L'HOTEL MODERNE

(Place de la République)

A L'ORDRE DU JOUR :

1. Rapports d'activité et financier.
2. Discussion générale.
3. Election du nouveau Comité directeur.

Les membres de l'Union sont priés de venir nombreux à cette importante Assemblée.

Ils sont tout particulièrement inquiets devant les manifestations publiques de plus en plus fréquentes en Allemagne Fédérale, animées de l'esprit révisionniste et revanchard et qui, ayant revêtu un caractère ouvertement irrédentiste au récent Congrès des originaires de l'Est, tenu en présence de personnalités officielles, constituent un avertissement retentissant d'une menace directe pour la paix en Europe, pour l'intégrité de la France et témoignent du danger réel d'une nouvelle guerre mondiale.

Les anciens combattants juifs, qui ont trop souffert pendant la dernière guerre pour ne plus jamais vouloir revivre ces horreurs, adressent à tous les hommes de bonne volonté, et en premier lieu à la grande famille des anciens combattants français, leur ardent appel à faire entendre leur voix puissante et à tout mettre en œuvre pour mettre fin à cette évolution dangereusement explosive.

La liste des gagnants de notre tombola annuelle

Le tirage de notre tombola annuelle s'est déroulé au siège de notre Union le 7 juillet dernier, devant une nombreuse assistance et par un jury désigné par le public.

Voici la liste des numéros gagnants :

- | | |
|-------|------------------------------|
| 12622 | Un voyage en Israël. |
| 19388 | 15 jours en Autriche. |
| 19886 | 15 jours en Tchécoslovaquie. |
| 07266 | 10 jours sur la Côte d'Azur. |
| 19942 | Un appareil photo. |
| 15602 | Un appareil photo. |
| 12404 | Un moulin à café électrique. |
| 01325 | Un moulin à café électrique. |

et tous les numéros qui se terminent par le chiffre 406 gagnent une reproduction de Marc Chagall.

Les numéros se terminant par 493 gagnent un gilet.

Les lots qui ne seront pas réclamés avant le 30 novembre 1960 resteront à la disposition de l'Union au profit de ses œuvres sociales.

LES P.G. JUIFS PROCLAMENT LEURS DROITS AUX REPARATIONS

Le principe de l'indemnisation à toutes les victimes du nazisme tel qu'il est énoncé dans la loi allemande B.E.G. ne tient aucun compte des sévices endurés par les P.G. juifs durant toute leur captivité.

Cette législation partant de la notion qu'un soldat capturé les armes à la main était censé être sous la protection des lois internationales et de son gouvernement tend en fait à esquiver la lourde responsabilité de l'Allemagne hitlérienne en ce qui concerne les innombrables violations du droit international dont elle s'est rendue coupable à l'égard de la masse des P.G. de toutes nationalités en général et des P.G. juifs en particulier.

Chacun sait maintenant que, parmi les P.G. soviétiques, les Juifs étaient systématiquement et sommairement exécutés.

Chacun doit savoir aussi que, loin de devoir notre salut à l'Union, nous devons, c'est en grande partie à la solidarité de leurs camarades de toutes

origines que les P.G. juifs en Allemagne doivent le plus.

Il eût suffi, en effet, que les toutes premières persécutions à notre égard dans les camps rencontrent un semblant d'approbation, que les mesures de ségrégation aient abouti à l'isolement total recherché, pour que très rapidement notre sort devienne celui des déportés raciaux soumis à l'extermination.

Ceci étant posé, notre captivité n'a pas été celle des P.G. français, et ce que nous avons dû endurer dans les « Juden Baracke » et les Straff Kommandos demande réparation.

Les coups, les humiliations et les brimades que nous avons subies à cause des marques distinctives qui nous désignaient à la haine imbécile des racistes allemands demande réparation.

Nos rapatriables, malades, sanitaires et autres, maintenus du fait de leur origine, nos maladies aggravées faute de soins, l'insalubrité des travaux auxquels nous

fûmes astreints, tout cela demande réparation!

Cette revendication que nous formulons à l'encontre du gouvernement de l'Allemagne Fédérale ne vise nullement à nous démarquer par rapport à nos camarades P.G. français non juifs, dont les revendications sont évidemment les nôtres.

Solidaires, nous le sommes d'autant plus que les mesures discriminatoires prises envers les combattants de 1939-1945 quant à la retraite nous visent tous au même titre.

Il est donc juste, opportun et salutaire d'éclairer l'opinion de nos camarades et celle du grand public sur un aspect de la captivité généralement méconnu.

C'est ce qui a été compris par les centaines de P.G. juifs réunis dans les Salons de l'Hôtel Moderne, le 5 octobre dernier, à l'appel de notre Union.

La résolution votée unanimement à l'issue de cette belle assemblée d'information vous est communiquée par ailleurs.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'U. F. A. C.

L'Assemblée générale de l'U.F.A.C., qui se déroule tous les ans le premier dimanche d'octobre, attire toujours l'attention, non seulement de la masse d'anciens combattants et victimes de guerre, mais encore de l'opinion publique en général.

C'est avec un intérêt particulier que les travaux de cette Assemblée, qui se sont déroulés à la mairie du 14^e arrondissement, ont été suivis par l'ensemble des délégués venus de tous les coins de France.

Il s'agissait surtout des problèmes de défense des droits et de la paix en général, et en Algérie en particulier.

Comme toujours les débats, vu la composition même des délégués, dont les conceptions philosophiques ou idéo-

logiques sont différentes et souvent opposées, ont été animés, passionnés même.

Mais, pour l'essentiel, l'accord s'est finalement réalisé, quand il s'est agi des questions touchant directement ou indirectement les intérêts des anciens combattants et victimes du nazisme.

Nos camarades, qui étaient délégués par l'intermédiaire de l'U.G.E.V.R.E., ont participé activement à la discussion dans toutes les commissions chargées d'élaborer les résolutions finales.

Nous publions ici le texte intégral de celles relatives à l'action générale pour la défense des droits, la défense de la paix et pour le règlement négocié du drame algérien.

RESOLUTION

D'ACTION GENERALE

L'U.F.A.C., réunie à Paris en Assemblée générale le 2 octobre 1960,

Constate que, pour la plupart de ses bénéficiaires, le rétablissement de la Retraite du Combattant, à compter du 1^{er} janvier 1961, justifie l'action qu'elle a menée en accord avec les grandes associations du Comité National de Liaison;

Mais elle proteste énergiquement contre la discrimination faite dans le projet de budget entre les Combattants de 1914-18 et ceux des autres guerres;

Elle demande l'abrogation pure et simple de l'Ordonnance du 31 décembre 1953 pour rétablir l'égalité entre ceux qui ont accompli les mêmes devoirs et subi les mêmes sacrifices pour la Patrie;

L'U.F.A.C. tient à rendre hommage à la bonne volonté du ministre des Anciens Combattants mais déplore que la voix de M. Triboulet ne soit pas mieux entendue du Conseil des ministres et que le veto du ministre des Finances soit opposé à la plupart de ses demandes;

Elle veut mettre en lumière ce fait que les quarante milliards de crédits nouveaux ne concernent — pour les neuf dixièmes environ — que le rétablissement des droits acquis (Retraite du Combattant), l'application pure et simple des lois antérieures (paiement des pensions, rapport constant, porte des biens des déportés et internés, etc.);

L'U.F.A.C. proteste notamment : — contre toute absence de majoration pour les ascendants et les pupilles de la Nation,

— contre l'absence de majoration sérieuse des pensions des veuves et de certaines allocations de grands invalides,

— contre l'absence totale de règlement de l'irritante question des indemnités promises depuis longtemps aux prisonniers de guerre 1914-1918,

— contre l'absence de remède à l'insuffisance notoire et reconnue des pensions inférieures à 95 % et enfin de toutes mesures concernant les déportés, résistants et réfractaires.

L'U.F.A.C. fait écho en outre aux doléances et inquiétudes légitimes des pensionnés de guerre au sujet des menaces constamment émises par le ministère des Finances contre les droits acquis et de celles résultant des travaux des Commissions, dites d'économies, qui ont proposé des reprises inadmissibles sur les réductions de transport des grands invalides et la révision du livre I du Code des Pensions qui, de ce fait, n'a pas pu jusqu'à ce jour être réédité;

L'U.F.A.C. proclame que toute

tentative nouvelle de remise en cause de ces droits retrouverait contre elle l'ensemble des anciens combattants.

L'U.F.A.C. constate que le même esprit d'économie et de reprise ne s'étend pas à la plupart des dépenses de l'Etat;

Elle fait appel au Parlement pour obtenir la modification du projet de budget qui est soumis à son approbation, dans le sens des vœux susvisés et de ceux qu'elle émet en vain dans ses assemblées générales.

Elle demande notamment au ministre des Anciens Combattants de préparer et adopter un plan triennal pour donner suite aux principaux vœux encore en suspens émis par le monde combattant;

Elle fait confiance au Bureau pour prendre toutes les dispositions en vue de la mise en œuvre des motions adoptées.

Résolution contre le militarisme allemand et l'installation de bases allemandes en France

L'U.F.A.C., réunie à Paris en Assemblée générale le 2 octobre 1960,

Déclare que la paix et même la coexistence pacifique ne peuvent s'établir et s'affermir que par le rapprochement des peuples et leur mutuelle compréhension;

Rappelle que, depuis sa fondation en 1945, elle s'est constamment élevée, dans l'intérêt de la France et de la Paix, contre toutes mesures propres à permettre la renaissance du militarisme allemand et a mis en garde l'opinion publique contre le danger que constituent les manifestations d'activités nazies organisées en Allemagne;

Considère avec inquiétude les projets élaborés et les positions prises officiellement pour renforcer le potentiel militaire et pour reconstituer les cartels économiques de l'Allemagne, et pour favoriser, par là même, des tendances révisionnistes agressives qui mettent en péril la paix mondiale;

Affirme que ces faits vont à l'encontre de la véritable réconciliation des peuples français et allemand souhaitée plus particulièrement par les anciens combattants français, et qui ne peut se développer que sur la base d'une complète liquidation du nazisme et des séquelles du militarisme allemand;

Déplore que la guerre froide ait suscité le réarmement des Allemands;

Demande en conséquence au Gouvernement français :

a) d'exiger :

1. - la stricte application des accords de Paris limitant le potentiel militaire allemand sous toutes ses formes;

2. - l'interdiction de reconstituer ou de créer des organisations d'esprit nazi ou d'anciens SS;

b) de refuser son agrément à la présence d'unités allemandes dans des bases françaises;

Approuve les récentes déclarations du Gouvernement relatives au respect des frontières fixées par les accords des Alliés après la victoire;

Affirme sa volonté de voir rechercher une solution raisonnable du problème allemand, toutes mesures de désarmement des deux Etats allemands devant précéder le désarmement général.

LE PROBLEME ALGERIEN

L'U.F.A.C., réunie à Paris en Assemblée générale le 2 octobre 1960,

Adresse une pensée émue aux victimes de la guerre d'Algérie et envoie son cordial salut à ses jeunes camarades qui se battent sur le sol algérien;

Persuadé de traduire l'émotion des anciens combattants et victimes de guerre provoquée par la prolongation du conflit en Algérie après l'échec des pourparlers de Melun, ainsi que leur ardent désir de paix,

Confirme sa position antérieure favorable à l'application du principe d'autodétermination aux populations algériennes, en dehors de toute pression intérieure et de toute ingérence extérieure;

Reprend le souhait exprimé par plusieurs de ses assemblées antérieures de voir rechercher, par tous moyens appropriés, un « cessez-le-feu » qui mette fin rapidement aux effusions de sang et qui permette de créer le climat apaisé nécessaire à une solution démocratique garantissant à la fois les intérêts légitimes de toutes les populations vivant en Algérie ainsi que ceux de la France;

Demande, en conséquence, au gouvernement de tout mettre en œuvre pour que soient reprises les négociations.

LA COMMISSION DE LA CARTE DU COMBATTANT EST DESIGNÉE

L'ordonnance et le décret du 7 janvier déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre ont prévu la constitution d'une commission nationale de la Carte du Combattant en conformité avec

les articles R. 227 bis et D. 436 du Code des Pensions militaires d'invalidité.

Cette commission existait auparavant et se composait de 21 représentants titulaires de la carte, élus par l'ancienne commission permanente de l'Office national et de 12 représentants désignés par les ministères de la Défense Nationale, et des Forces armées, Guerre, Marine, Air. Elle élitait dans son sein son président et quatre vice-présidents et se divisait en quatre sections chargées d'étudier les dossiers en recours d'après l'article R. 227 du Code.

Elle ne fonctionnait plus depuis la parution de l'ordonnance, et toutes les associations d'anciens combattants et de victimes de guerre insistaient pour qu'elle soit reconstituée.

Le Journal Officiel du 29 juillet 1960 publie le décret n° 60-749 du 25 juillet portant règlement d'administration publique modifiant l'article R. 227 bis du Code qui institue cette commission.

Cette nouvelle commission instituée auprès de l'Office National, qui n'est plus élue comme par le passé, mais désignée par le gouvernement et les ministères intéressés sur proposition du directeur de l'Office National se compose de 17 représentants des anciens combattants titulaires de la carte, plus 6 représentants des ministères. Elle élit un président et deux vice-présidents et se divise en deux sections.

Sa composition étant réduite par rapport à l'ancienne, c'est encore une nouvelle restriction de la représentation des Associations et une conséquence néfaste de l'ordonnance dont les organisations exigent l'abrogation.

Le pèlerinage du 12^e R. E. I. à Soissons

L'Amicale du 12^e R.E.I. a, comme les années précédentes, organisé son pèlerinage à Soissons; mais, cette année, pour rehausser le caractère de cette commémoration, elle a fait sceller une plaque en bronze sur le pont Gambetta, ce pont qu'une compagnie du 12^e avait, entre autres, la charge de défendre pour arrêter l'assaut de la horde allemande. A l'issue de cette bataille, il y eut de nombreux morts des deux côtés dans ce seul petit secteur.

Cette cérémonie a revêtu un caractère dont l'ampleur est difficile à décrire.

Une imposante délégation d'anciens combattants locaux nous accueillit devant le Monument aux Morts avec, à

sa tête, plus de 40 drapeaux. Délégation elle-même accompagnée d'une compagnie de la garnison, musique en tête, complétée par la fanfare municipale au complet.

Dépôt de gerbes au pied du Monument... L'Amicale du 23^e s'étant jointe à nous, nous avons défilé, pieusement recueillis, assistés d'une grande partie de la population soissonnaise dont la sympathie reconfortante contribua à notre mouvement pour le souvenir.

Arrivée au pont Gambetta. La cérémonie d'inauguration de la plaque scellée eut lieu sur le parapet, glorifiant les combats du 12^e R.E.I. Plusieurs discours furent prononcés, notamment par notre président, le commandant Bailly, le sénateur-maire de Soissons, le président de l'Amicale du 23^e ainsi que le représentant du ministre des Anciens Combattants, M. Mangin. Une compagnie de la garnison présenta les honneurs, et la musique éclata...

A l'issue de la cérémonie, un banquet nous réunit tous.

Aux allocutions et discours des personnalités présentes, suivit la remise de décoration solennelle à notre camarade du 12^e R.E.I. Benjamin Pequiman, grand mutilé, qui se vit décerner la croix de chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

Nous prions tous les participants de notre Journée mémorable et les organisateurs de trouver ici nos cordiaux et amicaux remerciements.

Paul GERSTNER.

DAUMESNIL

De particulier à particulier :

A VENDRE : 4 pièces, cuisine, salle de bain, chambre de bonne et cave. - Chauffage et eau chaude par l'immeuble. - Appartement en parfait état.

S'adresser : M. Jankielewicz, 8, rue Cannebière, Paris 12^e. Tél. : DID. 89-75.

NOTRE CAMARADE

Joël HAITMAN

A L'HONNEUR



Notre camarade Joël Haitman, le dévoué porte-drapeau de l'Union, vient d'être élevé au grade d'officier du Mérite social.

Nous lui adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

La Croix de Combattant Volontaire

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'à la longue liste déjà publiée des titulaires de la Croix de Combattant Volontaire deux nouveaux camarades viennent de s'y ajouter :

Elias DORN

Mendel ROJSTEIN

POUR VOS NOCES, BANQUETS, SOCIÉTÉS, GALAS, UN SEUL ET UNIQUE ORCHESTRE FOLKLORIQUE ET MODERNE DE JAZZ

LE CHANTEUR ANIMATEUR JIMMY GOLDSTEIN

Ancien Combattant et Déporté CHANTE, JOUE, DIRIGE SON ORCHESTRE, PREND SES ENGAGEMENTS PEUT FOURNIR DES SALONS ET TRAITEURS

68, rue du Fg-St-Martin PARIS - X^e Téléphone : COM. 41-60 (de 11 heures à midi)

Le 13 novembre prochain 33^e Grand bal annuel de nos aînés de 1914-1918

C'est toujours avec plaisir que nous communiquons à nos lecteurs les fêtes organisées par nos aînés de 1914-18.

C'est pourquoi nous le faisons aujourd'hui encore en annonçant le 33^e bal annuel de l'Association des Volontaires Juifs de la première guerre mondiale, présidée par notre camarade et ami Zerkowicz, et qui aura lieu, sous le haut patronage de M. le Ministre des Anciens Combattants, le dimanche 13 novembre prochain, de 16 heures à minuit, au Cercle Militaire, place Saint-Augustin.

Nos meilleurs vœux de bonne réussite!

Dans une lettre à "RÉALITÉS" LYON

dont le dernier numéro contient un article antisémite digne de "Gringoire"

notre camarade Maurice Vanikoff Président de notre Fédération proteste contre la propagande raciste de ce journal

A Messieurs
D.-W. Rémon et H. Frèrejean,
Directeurs de Réalités,
13, rue Saint-Georges, Paris-IX

Messieurs les Directeurs,
Nombreux sont nos camarades qui lisent « Réalités » et qui m'expriment aujourd'hui leur indignation à cause de l'article que vous avez publié sous le titre « La confession angoissée d'un petit épicier » et sous la signature de Miguel del Castillo, dans votre numéro d'octobre 1960.

Les doléances de cet épicier semblent n'être, en effet, qu'une occasion de propager l'antisémitisme à la fois le plus vulgaire et le plus sordide. Qu'une publication comme la vôtre ait fait, sans aucune réserve, un accueil complaisant aux considérations racistes de votre interviewé laisse à penser, sinon à une identité de vues, du moins à un courant de sympathie entre l'alimentation antisémite et la rédaction d'un important illustré qui, je me permets de le dire, témoigne ainsi d'une singulière méconnaissance des « réalités ».

Votre épicier se plaint de vendre son huile 0,10 NF et ses biscuits 0,50 NF plus cher que le Prisunic d'en face. Il n'y a pas de problème: c'est la faute des Juifs! Et votre reporter reproduit sans broncher l'accusation sempiternelle: lorsque quelque chose ne va pas, il ne faut pas chercher loin, c'est la faute des Juifs. Eh bien, vos lecteurs ont droit à la vérité que ne leur dit pas votre reportage.

« Les Prisunic sont juifs? » Le plus grand nombre de chaînes de magasins de ce genre, celle du Printemps par exemple, ne disposent précisément pas de capitaux juifs. Le créateur de cette formule commerciale, est Woolworth, un Anglo-saxon non juif, tout comme les maisons à sucursales multiples nées à Reims il y a soixante ans, sur des initiatives strictement non juives.

M. Fernand Leroy (c'est le nom de l'épicier de la rue des Belles-Feuilles), qui trouve tout naturel de vendre sa marchandise moins cher que le concurrent, n'admet pas d'être à son tour concurrencé par d'autres commerçants mieux placés. M. Leroy se dit « petit commerçant »; petit, certes! commerçant, c'est à voir!

En compensation, M. Leroy est un antisémite. Il ne sait pas vendre, mais il se rattrape en diffamant. A ses arguments qui ne font pas le poids, il ajoute quelques grammes de patriotisme dans la balance, le roulement de tambour devant la boutique et le chantage à l'héroïsme:

« Nous incarnons une certaine France: mon père a été blessé à Verdun; moi, prisonnier dans un stalag, j'ai fait aussi mon devoir. Où étaient-ils, les Lévy de Prisunic? » (Page 77.)

La diffamation, Messieurs les Directeurs, dépasse la question des bénéfices du boutiqueur et des capitaux de Prisunic. Elle atteint la communauté juive de France, elle insulte les anciens combattants juifs. Où étaient-ils, les Lévy? J'ai le droit de satisfaire la curiosité de M. Leroy et des lecteurs de « Réalités » à qui vous posez la question.

A l'appel de leur nom, jaillit, d'une page du Livre d'Or, un flot de Lévy qui crient: Présent! Lévy Isaac, 2^e R.M. du 1^{er} Etranger, mte 22973, mort pour la France!

Pas pour « une certaine France », Messieurs les Directeurs, mais pour la France, la France des épiciers, des Prisunic, des

rédateurs et des lecteurs de « Réalités », la France réelle! Lévy Chaim-Lemel, du 2^e Etranger, mte 23023, mort pour la France!

Lévy Maurice, du 1^{er} Etranger, mte 22913, mort pour la France!

Lévy Armand, 170^e Infanterie, mte 5497, mort pour la France! Lévy Sylvain, 170^e Infanterie, mte 5508, mort pour la France! Lévy Gaston, 113^e Infanterie, mte 8329, mort pour la France. Lévy Louis, 24^e Infanterie, mte 6615, mort pour la France!

Lévy René, 59^e Infanterie, mte 10982, mort pour la France! Lévy Blanor, 506^e R.C.C., mte 1108, mort pour la France! (Un frère, Blanor Heru-Mendel. 4 citations, trois blessures!)

Lévy Victor, du 21^e Volontaires Etrangers, Lévy Julien, Lévy-Rueff, « exemple vivant pour les hommes qui ont eu la chance de servir sous ses ordres » de 1941 à la Libération...

J'interromps la tribu des Lévy; derrière elle se pressent celles des Meyer, des Bloch, des Kahn, des Worms, des Blum... et encore les « Français d'importation » et ceux de « fraîche date », les Blitstein Joseph, 6 citations; Danon David, 5 cit.; Rohman Fichel, 5 cit.; Hollenbrandt Pesah, 5 cit.; Dr Minkowski, 4 cit.; Grinschpoun Salomon, 6 cit.; Iticovici Isaac, 6 cit.; Samama Chikhi, 6 cit.; Rosenthal Joseph, 6 cit.; Cical Leiber, 7 cit...

Et les cadets de 1939-45, ceux de Narwick jusqu'à Bir-Hakeim, jusqu'à Berchtesgaden, et ceux de la Résistance, les Jean-Pierre Lévy, les Marc Bloch, les Max Guedj (« le plus glorieux des anciens des Forces Aériennes Françaises Libres... Que nos compatriotes s'inclinent bien bas, c'est le moins que l'on doive au plus grand des héros de l'aviation française 1939-45; son père assassiné parce que juif, sa mère et sa sœur expulsées, pillées, jetées à la rue parce que juives. » Pierre Clostermann, « Feux du Ciel », Paris 1951).

Et Simone Michel-Lévy, organisatrice de la Résistance des P.T.T., exécutée par l'ennemi, dont l'effigie, avec celles de Jacques Bingen et de Pierre Masse, figure dans la série des timbres-poste des Héros de la Résistance.

Faut-il donner des chiffres?... Sur 190.000 Juifs que comptait la France, y compris l'Algérie, en 1914, 28.000 mobilisés, dont 6.500 tués à l'ennemi, et 12.000 engagés volontaires, dont 2.000 tués. Sur 450 polytechniciens en 1914, il y avait 16 Juifs; 4 furent tués et 3 blessés. Sur 50 aumôniers juifs en 1914, 31 mobilisés, 7 morts au champ d'honneur...

J'arrête encore... Un numéro de « Réalités » ne suffirait pas. Mais on ne peut passer sous silence les 110.000 Juifs de France déportés, dont 30.000 enfants... 3.000 sont revenus, dont un enfant qui s'appelle... Michel del Castillo, qui n'est pas juif mais qui fut déporté comme tel, par erreur, et endura l'horreur des camps d'extermination allemands. Ce petit Michel est sorti vivant de l'enfer, il a décrit son calvaire, vécu auprès du martyr des Juifs, des grands et des petits Juifs dont il a partagé le sort. Se pourrait-il qu'il verse aujourd'hui dans l'antisémitisme?

On peut admettre qu'il ait trouvé quelque intérêt à présenter aux lecteurs de « Réalités » le reportage du larmoyant épicier. Mais n'a-t-il pas perçu à nouveau la voix de la haine et, par-delà, la menace des miliciens et des kapos dans cette conclusion qu'il se plaît à reproduire?

« Ils ont réussi à nous créer des difficultés... Ne me demandez pas qui sont ces « ils » qui nous combattent. Les mêmes qui pourrissent la nation... Mais, je le répète, il ne s'agit pour nous que de patienter... »

« Ils », ceux de Drancy et de Compiègne, les Juifs, les banquiers, les directeurs de Prisunic, les médecins, les journalistes, les petits de la rue des Rosiers et les gros de Passy, les combattants de Verdun et les rescapés de Narwick et de Dunkerque qui mélangeront leurs cendres à Auschwitz.

Vous voudrez bien comprendre, Messieurs les Directeurs, les raisons impérieuses qui m'obligent, au nom de notre Fédération qui groupe six Associations de volontaires et de combattants juifs, à vous prier d'insérer la présente lettre de protestation dans votre prochain numéro.

« Réalités » est trop répandu pour que les imputations malveillantes qui touchent à l'honneur de notre communauté, à la mémoire de nos camarades tombés, à la dignité des survivants, demeurent dans l'esprit de vos lecteurs sans la mise au point qui s'impose. Nous avons combattu pour que les petits épiciers de France puissent en paix débiter de la cassonade et non de la haine. Il appartient à des écrivains comme l'auteur de « Tanguy », à des publications comme « Réalités » d'enseigner la concorde et la paix entre les diverses familles de la France, selon la belle expression de Maurice Barrès. Puisse notre rectification y contribuer!

Veuillez agréer, Messieurs les Directeurs, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Président:

Maurice VANIKOFF,

Engagé volontaire, médaille militaire, croix de guerre, médaille de Verdun. Un frère engagé volontaire, médaille militaire, croix de guerre, blessé à Verdun, tombé dans la Somme.

LA PROTESTATION

DE NOTRE UNION

Notre Comité directeur, après avoir pris connaissance de l'article antisémite en question, a décidé d'adresser une protestation énergique au journal « Réalités » au nom des anciens combattants, engagés volontaires juifs de 1939-45 dont une grande partie a partagé le sort de la masse des P.G. dans les stalags tandis que ceux qui ont pu échapper à la captivité prirent les armes une deuxième fois pour combattre dans les rangs de la Résistance l'ennemi de la France, l'occupant nazi et les collabos de tout acabit.

L'hommage des Anciens Combattants Juifs à nos héros et martyrs

Nous reproduisons ici le compte rendu des cérémonies qui se sont déroulées à Lyon le 17 juillet dernier à la mémoire des héros et martyrs fusillés par les barbares nazis tel que l'a publié la presse lyonnaise.

Rappelons que le président de notre Union, le docteur Danowski, a pris la parole au cours de ces émouvantes manifestations du souvenir:

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France avait tenu à s'associer, comme chaque année, à cette journée souvenir du 17 juillet.

A 10 heures, au cimetière israélite de la Mouche, de nombreuses personnalités représentant les associations de résistants et d'anciens combattants de la région lyonnaise venaient se recueillir devant le monument aux morts.

M. Gittler, président de l'U.E.V.A.C.J.F. prit la parole pour rappeler le sacrifice des disparus et remercier les personnes présentes. Puis les délégations se dirigèrent vers le veilleur de pierre où, à 11 h. 15, se déroula un dépôt de gerbes devant de nombreux passants qui montrèrent, s'il en était encore besoin, que le massacre de patriotes, il y a 16 ans déjà, n'a pas été oublié par ceux qui souffrirent de l'occupation nazie.

Mme Bruckarz, mère d'un fusillé de 17 ans, et Mme Zemel, femme d'un déporté, déposèrent une gerbe au pied du veilleur de pierre tandis qu'un détachement du 99^e R.I.A. de Sathonay rendait les honneurs. Après que le clairon eut fait entendre une émouvante sonnerie aux morts, une minute de silence fut observée. Le cortège se disloqua alors pour se retrouver l'après-midi à Châtillon d'Azergue, devant le monument qui perpétue le souvenir des 52 fusillés.

Une cérémonie commémorative groupant l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, des Anciens Combattants Juifs et différents mouvements se déroula alors dans le plus profond recueillement, témoignage touchant du souvenir impérissable qu'a laissé dans la mémoire des Lyonnais le sacrifice des victimes de la barbarie allemande.

25 de nos amis en Israël



Sur notre cliché: Quelques membres de la direction de notre Union se sont rendus à Orly, le 31 juillet dernier, pour saluer ces 25 touristes avant leur envol pour Israël.

On remarquait la présence à ces différentes manifestations de M. Redier, représentant le Préfet du Rhône, le colonel Girard, représentant le gouverneur militaire de la VIII^e région, MM. Mercier, président de l'U.M.A.C., Rivoire, président de l'Association départementale des Anciens Combattants de la Résistance, Tronel, vice-président des A.M.U.R., Rouah, des Evadés de Guerre, Paronuzzi, de la F.N.D.I.R.P., Péquignaud, secrétaire général de l'U.F.A.C., Varaud, des Familles de Fusillés, Robard, conseiller municipal, About, de la communauté israélite de Villeurbanne, Maller, des Combattants Volontaires de la Résistance, M. Danowski, président national de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de France, et les membres de la section locale: Gittler, président, Abramovitch, Kape, vice-présidents, Grobocopatel, secrétaire général, Swiere, trésorier.

HEUREUX ANNIVERSAIRE

Notre Comité directeur adresse ses vœux les plus sincères de longue vie et de bonne santé à deux camarades parmi les plus dévoués de notre Union, qui sont membres de la direction depuis sa fondation.

Il s'agit de nos camarades

Samuel MAIER, qui vient d'avoir 60 ans;
Charles GOLGEVIT, qui vient de fêter ses 50 ans.

NOS VŒUX

Aux membres de notre Comité

A. ROSTIN et M. CISINSKI et à leurs épouses nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur pour le mariage de leurs enfants, Jacqueline Rostin avec Henri Cisinski.

Nos meilleurs vœux et félicitations à notre camarade, membre du Comité, S. KORNGOLD et Madame, à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Eryk.

Vœux de bonheur au camarade IGLA et Madame, pour la naissance de leur petit-fils.

Nos plus vives félicitations à la famille de notre camarade NAPARSTEK à l'occasion de la naissance du petit Marc.

Meilleurs vœux de bonheur à notre camarade Maurice ZYLBERSTEIN et Madame, à l'occasion du mariage de leur fille Jeannine avec Axel Heyman.

Vœux et félicitations à notre camarade COGOS à l'occasion du mariage de son fils Claude avec Mlle Evelynne Poznan.

Le Comité directeur de notre Union adresse ses meilleurs vœux de bonheur au camarade

BUDNIK et Madame, à l'occasion du mariage de leur fils Maurice avec Mlle Aline Broskine.

Nous adressons nos vœux les plus sincères à notre camarade C. MUNSTEIN et Madame, qui viennent de marier leur fils Gabriel.

Nous adressons nos félicitations et vœux de bonheur à notre camarade Boris MULAR à l'occasion de la naissance de sa petite-fille Myriam.

Le Comité directeur souhaite beaucoup de bonheur au camarade S. MAIER et Madame, à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Betty.

Nous souhaitons un prompt établissement à notre camarade Chaim GOLDZAL victime d'un grave accident.

Réservez la date du 24 Décembre

pour participer au

XVI^e GRAND BAL ANNUEL de notre Union qui aura lieu

dans les Salons du Palais d'Orsay

LA NUIT DU RÉVEILLON DE NOËL

NOMBREUSES ATTRACTIONS

DEUX GRANDS ORCHESTRES

TOMBOLA - BUFFET - SOUPER Entrée: 10 NF.

Ce que vous devez savoir

MONTANT TRIMESTRIEL DES PENSIONS à partir du 1^{er} octobre 1960

INVALIDITÉ DE 10 % A 80 %		Majoration pour enfants d'invalides atteints d'une infirmité inférieure à 85 % ne bénéficiant pas des Allocations Familiales	
%	Montant trimestriel	%	Montant trimestriel
10 %	47,99	10 %	6,96
15 %	71,98	15 %	9,03
20 %	95,97	20 %	12
25 %	119,97	25 %	15,09
30 %	162,24	30 %	20,34
35 %	189,66	35 %	23,77
40 %	215,94	40 %	27,98
45 %	243,36	45 %	30,51
50 %	269,63	50 %	33,71
55 %	297,05	55 %	37,14
60 %	324,47	60 %	40,56
65 %	351,89	65 %	43,99
70 %	379,31	70 %	47,42
75 %	406,73	75 %	50,85
80 %	434,15	80 %	54,27

INVALIDITÉ DE 85 A 100 % AVEC QU SANS STATUT G.M.				
MONTANT TRIMESTRIEL				
%	Pension princip.	Allocation		Total des pensions et alloca- tions
85 %	412,45	n° 1	146,24	558,69
85 %	412,45	n° 1	73,12	714,07
90 %	420,44	n° 2	175,95	596,39
90 %	420,44	n° 2	87,98	851,17
95 %	422,73	n° 3	233,07	655,80
95 %	422,73	n° 3	116,54	996,27
100 %	425,01	n° 4	292,48	717,49
100 %	425,01	n° 4	146,24	1.142,50

NOTA. — En raison des arrondissements au multiple de 4, les montants trimestriels figurant dans ce tableau peuvent être supérieurs de 0,01 NF, 0,02 NF ou de 0,03 NF aux montants officiels.

PENSION DE VEUVE AVEC ENFANTS A CHARGE AU SENS DE LA LÉGISLATION SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES		
Veuves avec	Taux normal	Taux de réversion
1 enfant à charge	623,81	435,86
2 enfants à charge	743,77	575,82
3 enfants à charge	926,57	758,62
Par enfant au-dessus de 3	182,80	182,80

ASCENDANTS	
Catégorie de pension	Montant trimestriel
Taux plein	228,50
Demi-taux	114,25
Majoration pour chaque enfant décédé en sus du premier	34,28

Nos peines

Nous exprimons nos sincères condoléances à

Isi RECHENSTEIN

membre de notre Comité directeur, ainsi qu'à sa famille, endeuillés par la mort de leur mère, Eugénie Reichenstein.

Nos sincères condoléances à la famille qui a été frappée par la mort de notre camarade

Pinches JAKUBOWICZ.

Nos camarades de Saint-Quentin expriment leurs condoléances aux familles frappées par la mort de nos camarades

David EPSTEIN

ancien vice-président et membre fondateur, et

Dr. Emile AURACH

membre actif de la Section.

Nous partageons la douleur de notre camarade

CYWAN

qui vient de perdre son épouse Hélène.

Notre Comité directeur adresse ses condoléances émues à l'épouse et au fils douloureusement frappés par la mort de notre camarade

Abram JELEN.

Nous exprimons nos condoléances à la famille éprouvée par la mort de notre camarade

RAUCHFELD.

RETRAITE MUTUALISTE Préservez vos droits maxima à la retraite Mutualiste avant le 13 décembre 1960

Tous les anciens combattants titulaires de la Carte du Combattant ont le droit de constituer une retraite pour leurs vieux jours en versant des cotisations variables selon leur âge, en bénéficiant d'une participation de l'Etat d'un montant de 25 %.

Cette participation de 25 % de l'Etat ne jouera que jusqu'au 13 décembre 1960; passé cette date, elle ne sera que de 12,50 %, ce qui rendra le placement d'argent moins avantageux.

Nos camarades n'ont pas tous actuellement les moyens de cotiser pleinement, mais tous peuvent préserver leur droit dans ce domaine en nous versant un minimum de 700 francs pour la première année.

● Quel est le montant de la retraite ?

Le montant de la retraite est proportionnel aux versements effectués par les sociétaires. Il s'échelonne entre 1.000 francs et 140.000 francs par an, ce qui revient à dire que, quelles que soient vos ressources, vous pouvez faire des versements.

● La participation de l'Etat.

L'Etat, nous l'avons vu, participe actuellement pour un quart dans la constitution des Retraites Mutualistes, et ce jusqu'à 72.000 francs de retraite par an. Pour les retraites dépassant cette somme, la participation de l'Etat ne joue que sur 72.000 francs.

● Valeur et utilité du placement d'argent.

— Les sommes que vous versez en vue de vous constituer une retraite dans la limite du plafond actuel de 72.000 francs sont admises en déduction de vos revenus soumis à l'impôt sur le revenu (surtaxe progressive).

— Ces mêmes sommes échappent également à la taxe d'enregistrement applicable aux constitutions des rentes viagères.

— La retraite que vous vous constituez est exonérée de tout impôt. (Taxe proportionnelle et surtaxe progressive sur le revenu.)

— Les capitaux remboursés aux héritiers désignés par les souscripteurs (conjoint, descendants ou ascendants à charge qui ont choisi ce mode de rembour-

sement) sont exonérés en totalité des droits de succession.

— Une garantie sérieuse est donnée contre le risque de dévaluation de la monnaie. En effet, les retraites mutualistes constituées avant le 1^{er} janvier 1949 par nos aînés de 14-18 ont été revalorisées de 750 % du montant de la retraite constituée avant le 1^{er} septembre 1939, de 250 % pour la partie de la retraite constituée entre le 1^{er} septembre 1939 et le 31 décembre 1945 et de 10 % pour celle constituée entre le 1^{er} janvier 1945 et le 31 décembre 1948. D'autre part, il nous faut rappeler que le taux de capitalisation, qui était auparavant de 4,30 %, a été porté à 4,70 % pour les cotisations à capital aliéné et à 4,80 % pour celles à capital réservé.

● Les avantages des versements pour le conjoint.

● Les rentes de réversibilité ou de réversion.

● Rente de réversibilité.

Lorsque décède le sociétaire dont la rente a été constituée au moyen de versements effectués à capital réservé au profit de son conjoint, la totalité ou une partie seulement de ce capital est transformée en une rente appelée RENTE DE REVERSIBILITE dont la Caisse Autonome assure le service au conjoint sa vie durant.

Cette transformation peut résulter, soit d'une stipulation expresse formulée de son vivant par le sociétaire, soit de la propre volonté exprimée par le conjoint vivant après le décès du sociétaire.

● Rente de réversion.

La rente de réversion résulte de l'utilisation de tout ou partie des sommes versées à capital réservé par le sociétaire en vue de la constitution de sa propre retraite, à la constitution simultanée d'une autre retraite sur la tête de son conjoint.

Grâce à cette opération, le conjoint, sous réserve d'être âgé d'au moins 50 ans, bénéficiera d'une rente personnelle pouvant prendre jouissance en même temps que la retraite du sociétaire, dont le montant ne sera pas modifié. A partir du décès du sociétaire, la rente personnelle du conjoint survivant sera

complétée par une rente de survie.

● Quand doit-on faire le choix ?

Nous conseillons à nos camarades et aux futurs sociétaires de faire le choix entre la rente de réversibilité et la rente de réversion, à l'entrée en jouissance de la retraite du mari.

Si vous êtes intéressé par cette retraite mutualiste, et si vous n'avez pas trouvé dans les extraits de barèmes votre cas, venez vous renseigner à notre siège : 58, rue du Château-d'Eau, Paris - X^e.

Permanences du soir : mardi et vendredi, de 20 h. 30 à 22 h.

Résolution

proclamant
les droits aux réparations
pour les P. G. juifs

adoptée

le 5 octobre 1960
à l'Hôtel Moderne

L'Assemblée des Anciens Prisonniers de Guerre Juifs, tenue le 5 octobre 1960 à Paris,

Après avoir pris connaissance des efforts déployés par l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs auprès de l'Administration Allemande pour faire reconnaître leurs droits aux réparations en tant que victimes du nazisme, dans le cadre de la loi allemande H.E.G. (indemnisations),

Exprime sa satisfaction pour les résultats déjà obtenus en faveur de certaines catégories de P.G. juifs et fait confiance aux organisateurs de l'Assemblée pour poursuivre l'action, afin d'aboutir à l'indemnisation sans réserve de tous les anciens prisonniers de guerre juifs qui ont subi des discriminations raciales pendant leur captivité en Allemagne.

Les anciens prisonniers de guerre juifs, qui doivent leur sauvegarde à l'attitude solidaire et patriotique de l'ensemble de leurs camarades de captivité, peuvent compter, dans leur action, sur l'appui des grandes organisations de prisonniers de guerre de France.

QUELQUES EXTRAITS DES BAREMES

Age à l'adhésion	Age de la retraite	Années de versements	Montant de la retraite à capital réservé					
			48.000	72.000		120.000 + Majorat. d'Etat		
			Verse-ment annuel 1	Verse-ment annuel 2	Taxe enre-qistr. 3	Verse-ment annuel 4	Taxe enre-qistr. 5	Retraite totale 6
45	55	10	46.651	69.976	1.391	162.978	6.062	139.682
46	56	10	45.846	68.768	1.371	161.074	6.009	139.930
47	57	10	45.022	67.533	1.352	159.173	5.958	140.202
48	58	10	44.162	66.242	1.331	157.151	5.902	140.481
49	59	10	43.259	64.889	1.310	155.019	5.842	140.775
45	60	15	23.070	34.604	768	81.527	3.155	139.806
46	60	14	25.723	38.585	842	91.311	3.517	140.041
47	60	13	28.835	43.252	928	102.767	3.940	140.283
48	60	12	32.520	48.779	1.027	116.381	4.442	140.541
49	60	11	36.939	55.409	1.145	132.759	5.044	140.813
45	65	20	11.862	17.793	439	42.430	1.696	139.894
46	65	19	13.037	19.555	476	46.844	1.868	140.135
47	65	18	14.372	21.557	518	51.383	2.063	140.389
48	65	17	15.897	23.845	564	57.668	2.286	140.661
49	65	16	17.650	26.475	616	64.351	2.543	140.944

אונגער וויכ

ארגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע יידישע פראנט-קעמפער

ערב דעם פארזאמלונג פון 30-טן נאוועמבער

רעקרוטירן נייע מיטגלידער פארן פארבאנד וואס פארטיידיקט די אינטערעסן פון יידישן קאמבאטאנט

מיר קענען מיט רעכט שטאלצירן און מיר האבן דאס רעכט צו פאר-לאנגען אייער אלעמענס מיטחילה, כדי נאך שענער און נאך בעסער אדורכצופירן אלע אויפגאבן, וואס מיר שטעלן זיך און דערמעגלעכן די ווייטערדיקע עקזיסטענץ און אנט-וויקלונג פון אונדזער גרויסן געאיי-ניקטן „פארבאנד“.

7. סאלאמאן

גען געקומען צום אויסדרוק אויף זייער לעצטער אינפארמאציע פאר-זאמלונג, אינטערעסירט א גרויסן טייל פון אונדזערע מיטגלידער, ווי בכלל געוועזענע יידישע קריגס-גע-פאנגענע.

אונדזער סאציאלע ארבעט זאגט זיך אויך פיל אויסגעברייטערט. פיל ווענדונגען ווערן ערנסט באטראכט דורך א קאמיטע, וועלכע קומט זיך רעגולער צונויף, און זייער אפט קומט צום אויסדרוק, אין די ראמען פון אונדזערע מעגלעכקייטן, די קאמבאטאנטן-סאלידאריטעט.

מיר האבן דאס יאר איבערגעגעבן פרישע 400 טויזנט פראנק פאר דעם יעדן הקדושים צום אנדענק פון אונדזערע פארשטארבענע זוכרים. מיר זענען פאר דעם גאנצעסטיין זייער א גרעסערע עקסקורסיע קיין ישראל און ביי דער געלעגנהייט אנטהילן דעם אנדענק - טאגול פון אונדזער „פארבאנד“, וואס געפינט זיך אין מארטירער-וואלד.

אויף דער יערלעכער אלגעמיינער פארזאמלונג וועלן ארויסגערוקט ווערן נייע פראבלעמען און פרישע אויפגאבן, וועלכע מיר שטעלן זיך פארן קויפנדיקן געזעלשאפטלעכן יאר.

כדי די נייע אויפגאבן צו פאר-וויקלעכן, וועט נויטיק זיין נאכ-מער צוגעבונדנקייט און מיטחילה פון אלעמען און אין דער ערשטער ריי העלפן אויסברייטערן אונדזער „פארבאנד“, שאפנדיק נייע מיטגליד-דער און הויפטזעכלעך געווינען די אלטע מיטגלידער, וועלכע האבן נישט פארשטאנען די נויטווענדי-קייט פון א שטארקער ארגאניזא-ציע. אונדזער ערשטער אביעקטיון דארף זיין: אויפקלערן אדע געווע-זענע יידישע פראנט-קעמפער, וועל-כע זיינען אויסער אונדזערע רייען וועגן דער נוצלעכקייט פאר אלעמען. אז ניי זאלן זיין מיטגלידער אין „פארבאנד“.

צו דער אלגעמיינער פארזאמל-לונג פון היינטיקן יאר קומען מיר צו אונדזערע מיטגלידער מיט א רייכן בילאנס פון טעטיקייט. אין דער ערשטער ריי — אונדזער נייער לאקאל, שוין קאנגע יארן, אז עס איז געווען דער חלוס פון אונ-דזערע מיטגלידער און הויפטזעכל-לעך פון דעם איבערגעגעבענעם אק-טיוו. די 4 שטאק פון די לע מעסא-זשערי זיינען געווארן וואס אמאל שווערער. מיר האבן זיך פארשעשט און פארוויקלעכט דעם טרוים. אויסגעבויט א פאסיקן לאקאל אין צענטער פון שטאט, באקוועם פאר אלעמען. די פיל באזוכער, וואס ווענדן זיך טאגטעגלעך צו אונד-וועגן די פארשידנסטע פראגן, פילן זיך ווי ביי זיך אין דער היים, און זיי זיינען אלע שטארק מיט אדע-שיינער דערגרייכונג. באזונדערס אין אדע שווערער צייט.

דער אינטערעס פון די מיטגלידער צום „פארבאנד“ האט זיך נאכמער פארשטארקט און מען פילט זיך באמת ווי אין א גרויסען משפחה. אדאנק אט דער איבערגעגעבנקייט פונעם אקטיוו, ווי פון אלע מיטגלי-דער האט זיך די טעטיקייט פונעם „פארבאנד“ שטארק אנטוויקלט אויף אלע געביטן.

די רעזולטאטן פון אונדזער הא-יארליכער טאמבאלא האבן געשלאגן אלע ביז איצט רעקארדן. אי-בערשטיגנדיק א מיליאן זעקס הונ-דערט טויזנט פראנק. עס איז דער-פרייענדיק פעסטצושטעלן, וואס זיי אזוי אונדזערע מיטגלידער פארמינערט-סירן זיך און העלפן אונדז אין אלע אקציעס, וואס מיר נעמען אונטער. דאס קומט דערפון, וואס זיי פילן, אז אונדזער „פארבאנד“ זארגט פאר זייערע אינטערעסן.

די אנצאליקע באמאונגען פון „פארבאנד“ אויסצוקעמפן די רעכט פאר רעפארציעס לטובת די יידי-שע קריגס-געפאנגענע און וואס זיי-

400 טויזנט פראנק פארן יעדן הקדוש

אין די ראמען פון די באשלוסן פון דער אלגעמיינער פארזאמלונג, האט די ביורא פון קאמבאטאנטן-פארבאנד איבערגעגעבן א טשעק פון פרישע 400 טויזנט פראנק פארן יעדן הקדוש אין ישראל.

צוזאמען מיט די סומע, וואס זיינען ביז איצט איבערגעגעבן גע-ווארן, ציילט שוין דער וואלד אוי-פען נאמען פון פארבאנד פון די

די אספיראציעס פון אלע קאטע-גאריעס פון זיינע מיטגלידער. האט באשלאסן צו עפענען א ספעציעלע פערמאנענץ, כדי צו אינפארמירן און עווענטועל איינשרייבן די אלע, וואס זיינען פאראינטערעסירט מיטן דאזיקן פראבלעם.

שוין אויף די ערשטע פערמא-נענצן זיינען געקומען א גרעסערע צאל קאמבאטאנטן און זיך איינגע-שריבן. די אוואנטאזשן פון דאזיקן „רעטערע“ זיינען זייער אינטער-סאנטע. אין פראנצויזיש גיבן מיר היינט מער אויספירלעכע אינפאר-מאציעס וועגן גאנצן ענין.

די פערמאנענצן זיינען טעטיק אין לאקאל פון „פארבאנד“, 58 רי שטאק דא, יעדן דינסטיק און פרייטיק, אונט, פון 8.30 ביז 10 אזיגער.

די קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס אלערמיר זינט אייניקע וואכן די געוועזענע פראנט-קעמפער ארום דעם ענין „רעטערע מיטאליסט“, ווייל עס דערנענטערט זיך די דא-טע פון 13-טן דעצעמבער, ווען מען וועט מער נישט קענען געניסן פון דער ספעציעלער פרעמיע פון 25 פראצענט, וואס די מלוכה-קא-סע צאלט צו צו יעדער איינגעצאל-טער סומע אויפן דאזיקן רעטערע.

ווי באקאנט, קען יעדער געוועזע-נער פראנט-קעמפער, וועלכער האט די קאמבאטאנטן-קארטע, זיך איינ-שאפן א יערלעכע עמערטורע פון 60, 72 און 134 טויזנט פראנק (אפ-הענגיק פון זיין עלטער), איינצאגל-דיק יעדעס יאר א געוויסע סומע.

אונדזער פארבאנד, וועלכער ברענגט שטענדיק צום אויסדרוק

מיטוואך, 30-טן נאוועמבער 8.30 אונט אין גרויסן זאל פון האטעל „מאדערן“ די יערלעכע

אלגעמיינע פארזאמלונג פון פארבאנד פון די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער

אויף דער טאג-ארדענונג:

1. טעטיקייט אין פינאנציעלע באריכטן;

2. אלגעמיינע ריסקוסיע;

3. וואלן פון נייעם צענטראל-קאמיטעט.

די מיטגלידער ווערן געבעטן זיך צו רעזערווירן די דאטע פון

30-טן נאוועמבער און קומען אין א גרויסער צאל אויף דער יערלע-

כער אלגעמיינער פארזאמלונג פון זייער ארגאניזאציע.

דעם 30-טן אקטאבער אין האטעל „מאדערן“ פיל הונדערטער געוועזענע ייד.קריגס-געפאנגענע פאדערן זייערע רעכט אויף אנטישעדיקונג

פארשטייער פון די געוועזענע פראנצויזישע קריגס-געפאנגענע הייבן אויס פילע סאלידאריטעט פאר דער אקציע פון פארבאנד פון געוויינלעכע יידישע פראנט-קעמפער

א גרויסע דאקומענטאציע וועגן די באזינגונגען, אין וועלכע עס האבן זיך געפונען די יידישע קריגס-געפאנגענע, עס ווערן גע-פירט אונטערהאנדלונגען מיט די אנטשפערעכנדיקע אדמיניסטראטי-ווע ארגאנען פון באן-דייטשלאנד. דער פארבאנד פירט די אקציע מיט דער פולער אונטערשטיצונג פון די ארגאניזאציעס פון די געווי-פראנצויזישע קריגס-געפאנגענע.

דער יורדישער ראטגעבער פון פארבאנד, אדוואקאט, קאמאט פארמירט די פארזאמלעט וועגן אגא פון די דעמארשן ביי די אנטשפערעכנדיקע ארגאנען פון מערב-דייטשלאנד. די לעצטע, וועלכע האבן לכתחילה געפרווט בכלל נעגירן די רעכט פון די געוויינלעכע קריגס-געפאנגענע, זיינען אבער געצוונגען אויפצו-נעמען א דיסקוסיע.

עס טרעטן נאך ארויס: לעווי, פארשטייער פון אמיקאל פון „בא-ראק נומער 4“, קליפמאן פון צענטראל-קאמיטעט פון קאמבא-טאנטן-פארבאנד און ראבער גאטליע, וועלכער רעדט אין בא-מען פון די געוויינלעכע פראנצויזישע קריגס-געפאנגענע, ער ברענגט צום אויסדרוק די טיפע סאלידארי-טעט און אונטערשטיצונג פון די געוועזענע פראנצויזישע קריגס-געפאנגענע אין דער אקציע פון זייערע יידישע חברים.

צום סוף פון דער פארזאמלונג ווערט איינשטימיק אנגענומען א רעזאלוציע, אין וועלכער די פאר-זאמלעט דריקן אויס אנטערענדיק און צוטרוי צום פארבאנד פאר זיינע ביז איצט רעזולטאטן און באאויפטראגט אים פארצוועגן די אקציע ביזן פולשטענדיקן זיג און קאמף פאר די גערעכטע פא-דערונגען פון די יידישע קריגס-געפאנגענע, וואס האבן געליטן פון ראסיסטישע דיסקרימינאציעס אין היטלער-דייטשלאנד.

אין דער רעזאלוציע קומט אויך צום אויסדרוק די פאטריאטישע סאלידאריטעט, וואס עס האבן ארויסגעוויזן די איבערוויגנדיקע מערהייט פון די פראנצויזישע קריגס-געפאנגענע לגבי די יידן אין משך פון די פינף יאר, וואס זיי האבן געשמאכט הינטער די שטעכל-דראקטן.

קריגס-געפאנגענע, זיי זיינען אהערגעקומען, כדי ווירדיק און איינהייטלעך פאדערן זייערע יו-רידישע און פאקטישע רעכט אלס קרבנות פון היטלערישן דיסקרי-מינאציע-רעזשים לגבי זיי. צו דער פארזאמלונג זיינען אויך גע-קומען ראבער גאטליע און מאריט לעפעוור, וועלכע האבן פארטרעטן די לאנד און סענער פעדעראציעס פון די געוויינלעכע פראנצויזישע קריגס-געפאנגענע.

די פארזאמלונג עפנט דער פרעזידענט פון אונדזער פארבאנד, ד"ר דאנאלדס, וועלכער גיט איבער דעם פארויף דעם פריינט גרינבערג, מיטגליד פון אונ-דזער ארגאניזאציע און איינער פון די פירער פון פארבאנד פון די פראנצויזישע קריגס-געפאנגע-נע.

„אונדזער היינטיקע פארזאמלונג דערקלערט דער פארויזער — אז אן אנהויב פון דער ברייטער עפנטלעכער קאמפאניע פאר די רעכט פון די געוויינלעכע קריגס-געפאנגענע, נעמענדיק אין אכט די פיניקונגען און דעם ווילקיר-רעזשים, וועלכער איז אנגעווענדט געווארן לגבי זיי“.

דער גענעראל - סעקרעטאר פון אונדזער פארבאנד, איזי בלוס, גיט דאן אפ א ברייטן בארייט וועגן די ביז איצט קעגן אנטער-גונגען פון פארבאנד אויף דעם געביט.

עס איז צונויפגעשטעלט געווארן

טויזנטער יידישע קריגס-געפאנג-גענע פון דער פראנצויזישער אר-מיי האבן אין די יארן פון דער צווייטער וועלט-מלחמה געשמאכט אין צאלרייכע געפאנגענע - אלס יידן אין היטלער-דייטשלאנד. אלס יידן זיינען זיי אבער געווען אונטערגע-ווארפן א גאנץ אנדערן רעזשים ווי זייערע פראנצויזישע קאמפס און ליידינס-חברים. די יידישע קריגס-געפאנגענע זיינען דורך דער היט-לערישער ווערמאכט געהאלטן גע-ווארן אין ספעציעלע קאמאנדאס, שטראף-לאגערן, יידן-באראקן, זיי-נען געווארן סערגעירט לויטן בא-קאנטן היטלערישן ראסן - געזעץ, האבן געטראגן ספעציעלע צייכנס אויף זייערע מלבושים און געווען בכלל אונטערגעווארפן א ספעציע-לען רעזשים פון נאצישע דיסקרי-מינאציעס.

אונדזער פארבאנד, וועלכער פירט זינט דריי יאר א קאמף פאר אנערקענען די רעכט אויף אנטשע-דיקונג לטובת די יידישע געוועזע-נע קריגס-געפאנגענע, האט גערופן דעם 30-טן אקטאבער א פארזאמ-לונג, כדי צו אינפארמירן די פאר-אינטערעסירטע און די ברייטע עפנטלעכקייט וועגן דעם פראבלעם פון די געוויינלעכע קריגס-געפאנג-גענע און וועגן די טיילווייזע רע-זולטאטן, וואס זיינען ביז איצט דערגרייכט געווארן.

דער גרויסער זאל פון האטעל מאדערן איז געווען אויסגעפילט פון פיל הונדערטער יידישע געוויי-נלעכע.

רעזערווירט אייך די דאטע פון

24-טן דעצעמבער

№79 Octobre 1960

①

דער „אופאק“ אונטערשטיצט רעזאלוציע קעגן דייטשער ווידערנאזאפענונג פון יידישן קאמבאטאנטן-פארנאנד

די אקטיווע טעטיקייט פון דער „מיטעל-סעקציע“

פון „פארבאנד“ ווייזן אויסגעצייכנט מיטגלידער פון „מיטעל“ עס איז נייטיק דערצו, אז זיי זאלן זיך ווייל דער „מיטעל“ איז פונאסיעל איינשרייבן און איינצאלן זייער מיטגלידער און איינשרייבן אפצאל, זיינע מיטגלידער און דעקט זיינע אויסגאבן דורך די אפצאלונגען פון זיינע מיטגלידער. טאקע דורך די דאזיקע אפצאלונגען האט ער גע- קענט אויסבויען זיין „קאואל“ און אויסשטעלן א מאָנאמענט, וועלכער וועט בלייבן א זכר אויף דור דורות.

עס וועט אפשר נישט זיין איבער- ריק נאכאמאל צו רעדן וועגן א סעקציע פון אונדזער „פארבאנד“, וועלכע האט זיך לעצטנס גוט אנט- וויקלט, זיך אויסגעברייטערט און פארשטארקט איר טעטיקייט, מיר פארשטארקט איר טעטיקייט, מיר מיינען די „מיטעל-סעקציע“ עס וואלט געווען א טעות צו באצייכענען דעם „מיטעל“ אלס קאואל-סעקציע, ווי געוויסע מיטגלי- דער פון „פארבאנד“ מאכן אפט פארשידענע איראדישע באמערקונ- גען אין שייכות דערמיט.

א שיינע און ווירדיקע צערעמא- ניע איז פארגעקומען אויף באניע בעתו אנטהילן פון מאָנאמענט, זאלן מיר ווידער אונטערשרייבן, כדי אויסצומיידן מיספארשטענדע- נישן, אז דער „מיטעל“ געהערט בלויז צו די מיטגלידער פון „פאר- באנד“, וועלכע שרייבן זיך איין אין אט דער סעקציע.

דער קאמיטעט פון „מיטעל“ האט שוין פון לאנג פארשטאנען ארויסצופירן די סעקציע פון די ענ- גע ראמען פון א קאואל-ענין און צוצוגעבן דער ארבעט א געזעל- שאפטלעכן כאראקטער.

אזוי זיינען צווישן די אנגעצייכנ- טע צילן פארנא- אויסגעברייטערט, קעגנזייטיקע הילף צווישן די מיטגלידער, רעא- סיראנס, קולטור - געזעלשאפטלעכע טעטיקייט און איי אלגעמיין אריינ- ציען אלע מיטגלידער פון „מיטעל“ אין דער ברייטער און פארצווייג- טער טעטיקייט פון „פארבאנד“.

און מען דארף זאגן, אז דעם קא- מיטעט איז געלונגען פיל צו רעא- לזירן אויף דעם דאזיקן געביט. דער פאקט גופא, וואס דער „מי- טעל“ ציילט ביז איצט שוין אריי- בער 60 מיטגלידער און וואס אויף זיינע פארזאמלונגען באטייליקן זיך די גרעסטע צאל פון די אנגע- העריקע, באווייזט אויף וויפל די ענינים און די טעמאטיק פון די פארזאמלונגען (וויסנשאפטלעכע, מעדיצינישע אדער געזעלשאפטלע- כע) אינטערעסירט אלע מיטגלידער.

ווער קען געהערן צום „מיטעל“? — אלע מיטגלידער פון „פארבאנד“, אבער מען מוז אונטערשרייבן און איבערהערן: נישט אלע מיטגלידער

דרוק אין דער רעזאלוציע פון אונ- דזער „פארבאנד“, איז מיט פיל טאקט און גרויס אינטערעס קא- מענטירט געווארן דורך אונדזערע פראנצויזישע קאמפאטאנטן. אויב מיר האבן זיך לענגער אפ- געשטעלט אויף דעם מאמענט, איז דאס, כדי ווידער אמאל אונטער- צושטרייכן די וויכטיקייט פון דעם פראבלעם און די פארשטענדעניש- וואס דער „פארבאנד“ טרעפט אן שטענדיק אין די גרויסע ארגאני- זאציעס פון די געוויסע קאמבאטאנטן. עס איז ווידער וויכטיק, אז די געוויסע יידישע קאמבאטאנטן זאלן נאכפאלגן און אנטוויקעלען אין די אקציעס, וואס עס פירט דער „אופאק“ לטובת אלע קאמבאטאנטן.

מענטאלן „אופאק“, זשאן וואלווע- האט אין זיין ווארט אונטערגע- שטראכן, אז עס איז דער חוב פון „אופאק“ צו ברענגען דעם טעקסט פון די יידישע קאמבאטאנטן פאר דער אלגעמיינער פארזאמלונג, וועלכע ברענגט צום אויסדרוק די באאמרוואקונג פון די וואס הא- בען אמיטעטן געליטן פון דייטשן מיליטאריזם און פון דער נאציסער באראריי.

דער יערלעכער קאנגרעס פון „אופאק“, וואס גרופירט קרוב דריי מיליאן געוויסע פראנט - קעמפער און קריגס-געליטענע פון ביידע מדי- מות, און וועלכער איז פארגעקומען דעם 1טן און 2טן אקטאבער, איז נאכגעפאלגט געווארן מיט א באזונ- דער אינטערעס נישט בלויז דורך אלע געוויסע קאמבאטאנטן, נאר אויך דורך דער עפנטלעכקייט בכלל. אויף די זיצונגען, וועלכע זיינען פארגעקומען במשך פון צוויי טעג, אזוי גוט אויף די פארשידענע קא- מיטעס, ווי אויף די פלענארע פאר- זאמלונגען, זיינען דעבאטירט גע- ווארן, און אפט מיט א באזונדערע ליידשאפט, נעמענדיק אין אכט די פארשידנארטיקייט פון צוואמעג- שטעל פון „אופאק“, פראבלעמען פון אן ערשטארגיקער באדייטונג. פראגן פון דער פארטיידיקונג פון די רעכט, פון אלע קאמבאטאנטן און קרבנות פון נא- ציוזם, וועלכע זיינען כסדר באדראט, פראגן פון שלום און קאמפאט- טענץ, פון דער דייטשער ווידער- באוואפענונג און פון אלזשיריע, וואס מאטערן באזונדערס די געווי- פראנט-קעמפער.

שפענדעט פאנדן פאר אונדזער באל - טאמבאטאנטן

La Croix de Combattant Volontaires

לעצטע דאטע: 25 נאוועמבער 1960

די יידישע געוועזענע פראנט-קעמפער, וועלכע האבן זייער קאמבאטאנטן-קארטע, ווייזן, אז זיי האבן רעכט אויף א וויכטיקער אויסצייכענונג, אויב זיי זיינען געווען פרויז- ליקע, אויף דער „קרוז דע קאמבאטאנט וואלאנטערס“.

הונדערטער צווישן זיי האבן שוין באקומען די דאזיקע אויסצייכענונג אדאנק די אינטערעסירטע פון קאמבאטאנטן-פארבאנד. עס איז אבער נאך פארנא א גרויסע צאל, וואס האבן נישט צוזאמענגעשטעלט זייער דאסיר.

דער פארבאנד ווענדעט זיך דעריבער צו זיי, אז זיי זאלן נישט פארנאכטליקען דעם דאזיקן ענין, ווייל עס איז שוין באשטימט דער לעצטער טערמין, נאך וועלכן קיין ביטעס וועלן מער נישט אנגענומען ווערן.

די דיקסוסיע איז געווען אויף א זייער הויכן ניווא און דער גרעסטער טייל רעזאלוציעס זיינען געווארן אנגענומען איינשטימיק.

מיר ווילן זיך היינט הויפטזעכ- לעך אפשטעלן אויף דער וויכטיקער דיקסוסיע, וואס איז פארגעקומען אויף דער קאמיטעט פאר אינטער- נאציאנאלע ענינים פון דעפארטא- מענטאלן „אופאק“ פון דער סע- אונטערן פארזיך פון זיין פרעזידענט זשאן וואלוועי און אויף וועלכער עס האט אויך אנטהיל גענומען דער סעקרעטאר פון אונדזער „פארבאנד“ מ. שוסטער.

די פראבלעמען, וואס זיינען דיס- קוטירט געווארן אויף דער דאזיקער קאמיטעט, זיינען געווען פון א קא- קאטאלן באדייט, און נעמענדיק די פראגע פון שלום אין אלגעמיין, די שטעלונג פון „אופאק“ צו דער 15טער „אנטי-פארזאמלונג, שלום אין אלזשיריע, די דייטשע ווידער- באוואפענונג און די באזעס, וואס די בונדסווער האט באקומען אין פראנקרייך.

וואס שייך דער ווידערגעבורט פון דייטשן מיליטאריזם און די אנדערע פראגן, זיינען אויסגעארבעט געווא- רע א ריי רעזאלוציעס.

נישט געקוקט דערויף, וואס די קאמיטעט האט אפגעשטעלט אן איי- גענע רעזאלוציע בנוגע דייטשלאנד האבן די פארזאמלעט, נאכן אויס- הערן דעם טעקסט פון דער רעזא- ציע פון יידישן קאמבאטאנטן-פאר- באנד, זי ענטוואקסירט אונטער- שטיצט.

דער פרעזידענט פון דעפארטא

די רעזאלוציעס פון „אופאק“

זער אפמאכן באגרענעצענדיק אין אין אלע זיינע פארמען דעם דיי- טשען מיליטערישן פאטענציאל.

(2) דאס פארבאטן פון צוריק- אויפשטעלן אדער שאפן פון נייע נאציאנאליזאציעס און פון גע- וועזענע ס. ס.

(3) נישט צו דערלויבן פראנצויז- זישע באזעס פאר דייטשע איינ- הייטן;

דריטק אויס די הסכמה מיט די דערקלערונגען פון דער רעגירונג בנוגע דאס רעספעקטירן פון די גרענעצן, וואס זיינען באשטימט געווארן נאכן זיג דורך די אליי- טע;

דריטק אויס זיין ווילן, אז עס זאל אויסגעפינען ווערן אן אב- שטענדיקע לייזונג פון דייטשן פראבלעם און אז די מאַסמיטלען פאר אנטוואפענונג פון ביידע מלך כות דארפן אנגענומען ווערן נאך איידער מען טרעט צו צו דער אל- געמיינער אנטוואפענונג.

ווי באקאנט, א גאנצע ריי רעזאלוציעס, מיר פארעפנט- לעכן דא צוויי פון זיי, וועלכע זיינען נוגע אלזשיריע און דעם שלום.

פאר שלום און קאמפאטאנטן קעגן דייטשע איינהייטן אין פראנקרייך

עס ווינטשן זיך גאר באזונדערס די פראנצויזישע געוועזענע קאמ- באטאנטן, און וואס קענען זיך נישט אנטוויקלען ווי בלויז אויפן יסוד פון א פולשטענדיקער ליקוויר- דאציע פון נאציזם און די רעשטן פון דייטשן מיליטאריזם;

באווערט, וואס דער קאלטער קריג האט דערמעגלעכט דאס ווי- דעראוואפענען פון די דייטשן;

ווענדעט זיך דעריבער צו דער כראנצויזישער רעגירונג

(א) צו פארלאנגען:

(1) דאס אנווענדן פון די פאריי-

אויף דעם נאציאנאלן יער- לעכן קאנגרעס פון „אופאק“, וואס איז פארגעקומען דעם 2טן און 3טן אקטאבער, זיינען אנגענומען געווארן.

דערקלערט, אז דער שלום און אפילו די פרידעכע קאמפאטאנטן קענען נישט איינגעשטעלט ווערן און זיך פארפעסטיקן אן דער דער- נענטערונג און א קעגנזייטיקער פארשטענדעניש צווישן די פעל- קער;

דערמאנט, אז זינט זיין אנט- שטייאונג, אין 1945, האט זיך דער „אופאק“ כסדר קעגנשטעלט אין די אינטערעסן פון פראנקרייך און פונעם שלום, קעגן אלע מאַסמיט- לען, וועלכע האבן געקענט דער- מעגלעכן דעם ווידערגעבורט פון דייטשן מיליטאריזם און האט גע- וואונט די עפנטלעכע מיינונג אי- בער דער געפאר, וואס עס שטעלן מיט זיך פאר די פראנצויזישע מאַסמיטעטאציעס אין דייטשלאנד;

איז באאמרוואקט מיט די אויס- געאבעטע פלענער און מיט די אפיציעלע האנדלונגען פארן פאר- שארקן דעם מיליטערישן פאטענ- ציעל און מיטן צוריקאויפשטעלן די ווירטשאפטלעכע קארטעלן פון דייטשלאנד, פארוואירנדליק אזוי ארום די רעוויזאנטיש-ארגרעס- ווע טענדענצן, וועלכע שטעלן אין געפאר דעם וועלט-שלום.

שטרייכט אונטער, אז דער דא- זיקער צושטאנד איז אין קעגנזאץ צו די אמתע צילן פון צוריק איינ- שטעלן פריינטשאפטלעכע באצי- אונגען פון די פעלקער פון פראנק- פרייך און פון דייטשלאנד, וואס

כדי צו לעזן דעם אלזשירישן קאנפליקט פאר באנייען די אונטערהאנדלונגען

די פריערדיקע קאנגרעסן צו גע- פינען דורך אלע נאר מעגלעכע אופנים, א פייער-איבערייס, וועל- כער זאל שנעל א סוף מאכן צו די בלוט-פארגיסטונגען און וואס זאל דערמעגלעכן צו שאפן דעם נייטיק מילדן קלימאט פאר א דע- מאקראטישער לייזונג, וועלכע זאל גלייכצייטיק גארנטירן די לעג- טימע אינטערעסן פון אלע באפעל- קערונגען, וואס וווינען אין אל- זשיריע, ווי אויך די אינטערעסן פון פראנקרייך;

פארלאנגט דעריבער, אז די רע- גירונג זאל אלץ טאן, כדי צו בא- נייען די אונטערהאנדלונגען.

וועגן אלע ענינים אין שייכות מיט דעם „רעטערעס“ מיטאריסט

פונקציאנירע א פערמאנענץ יעדן דינסטיק און פרייטיק אונט

פון 20.30 ביז 22 אויפגא- און לעקאל פון „פארבאנד“ 58. די שאמא דא

דעם 30-טן נאוועמבער וועט איר אלע זיין אויף דער פארזאמלונג פון קאמבאטאנטן - פארבאנד אין האמעל, באדען

רעזערווירט אייד די דאטע! שבת, דעם 24טן דעצעמבער פון 10 אונט ביז 5 פארטאג קומט פאר

דער 16טער יערלעכער נאכט-באל אין די גרויסע סאלאנע פון פאלע ד'ארסעי

— באזארגט אייך גלייך מיט איינמירט-קארטן! — שפעטערס פאר דער טאמבאטאנט העלפט צו דעם דערפאלג פון דער גרעסטער, שענסטער און פאפולערסטער פייערונג פון יידישן פארנא!

№ 79 Oct-déc 1960 (2)

Venez tous le 24 Décembre au Palais d'Orsay

N° - 80 - DECEMBRE 1960

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS - Xe

Tél : NOR. 49-26

Le 30 novembre dernier, à l'Hôtel Moderne

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE a approuvé notre action

Notre dernière Assemblée Générale, le 30 novembre 1960, à l'Hôtel Moderne, s'est déroulée devant une salle comble et particulièrement attentive.

Cette assemblée a démontré, si besoin en était, que tout en prenant de l'âge (seize années d'existence) notre Union gardait son dynamisme juvénile et se portait à merveille.

Les anciens combattants juifs sont venus nombreux non seulement parce qu'ils voulaient, par leur présence, montrer leur attachement à l'organisation mais encore entendre le bilan d'une année d'activité et ceci dans tous les domaines.

Ils sont venus aussi pour élire la nouvelle direction et participer à l'élaboration du programme d'action pour la nouvelle année qui commence.

C'est le Dr. Danowski, président de notre Union, qui ouvre l'Assemblée en invitant les membres du bureau, ainsi que les délégués de Lyon et de Nancy (Gittler et Rotberg) et le représentant de l'U.G.E.V.R.E. à prendre place à la tribune.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des camarades décédés au cours de l'année et excusé notre section de St-Quentin, empêchée, notre président souligne en quelques mots l'ampleur de notre activité au cours de la dernière période.

Le Dr. Nanowski termine son allocution en exprimant le souhait de voir tous les anciens combattants juifs sous le même drapeau.

Le Comité étant démissionnaire, c'est en dehors de celui-ci qu'est désigné le président de séance. C'est M. Imerglik qui est élu, à l'unanimité, pour présider l'assemblée.

Il passe immédiatement la parole à Isi Blum pour son rapport d'activité, dont de larges extraits sont donnés par ailleurs.

Après le rapport moral, c'est notre trésorier L. Salamon qui présente le bilan financier. Il compare les chiffres de cette année avec ceux de l'année passée et démontre que dans tous les domaines: cotisations, bal, tombola, les recettes ont augmenté. Et si nous avons pu, dit-il, acquérir un nouveau local, digne d'une grande organisation, c'est grâce à des dizaines et des dizaines de donateurs, qui ont ainsi exprimé leur satisfaction d'avoir été parfaitement défendu en ce qui concerne les indemnités allemandes et leurs autres droits. L. Salamon termine son rapport en appelant au recrutement de nouveaux adhérents, car il reste d'anciens combattants qui n'ont pas encore compris la nécessité d'appartenir à notre grande organisation unitaire.

Notre camarade Cogos monte à la tribune pour exprimer, au nom de la Commission de contrôle, sa satisfaction d'avoir constaté que la comptabilité est tenue en parfaite ordre et pour féliciter la Commission des finances de son bon travail.

Avant de passer à la discussion générale, nos camarades Gittler, président de la section lyonnaise, et Duner, au nom de la section nancéenne, ainsi que M. Zanca, secrétaire général de l'U.G.E.V.R.E., prennent la parole pour apporter leur salut à l'Assemblée Générale.

C'est notre camarade Sisterman, secrétaire de l'Union, qui est le premier pour ouvrir le débat. Il évoque tout particulièrement les liens fraternels qui se sont établis entre nous et les grandes organisations françaises d'anciens combattants.

Kremski parle ensuite, pour demander quelques précisions sur le bilan financier.

B. Pons, vice-président, souligne le travail important effectué par notre mutuelle, qui vient d'ériger un monument sur le caveau de la section. Il donne ensuite quelques détails sur l'excursion-croisière que nous

préparons pour les grandes vacances en Israël.

G. Szule donne des explications sur la retraite mutualiste et attire l'attention de l'Assemblée sur les avantages de s'inscrire à cette retraite.

S. Appel, vice-président, parle surtout de notre 16^e bal annuel et appelle nos camarades à contribuer au succès de notre fête du 24 décembre prochain.

Avant de passer à l'élection du nouveau Comité, J. Fridman, vice-président d'honneur, donne lecture de la résolution générale, qui est adoptée à l'unanimité.

M^r Imerglik présente ensuite la liste des candidats pour le nouveau Comité, qui est adoptée par acclamation. Par quelques mots chaleureux et par des vœux de succès futurs, il clôture la séance et c'est dans une atmosphère de franche amitié que nos camarades se sont séparés, confiants dans l'avenir.

Pour vos prochaines grandes vacances
notre Union vous propose

Deux voyages-croisières en Israël

Par le bateau ultra moderne s/s ATLANTIC

Départ le 22 juillet de Naples, retour le 25 août de Haïfa
Avec excursions à ROME, NAPLES, SORRENTE, POMPEI, ATHENES
et ISRAËL

Prix du passage aller et retour, en classe touriste, dans des cabines très confortables, avec douches et W.-C. privés.

Naples-Naples : 960 NF (toutes taxes comprises)

LES EXCURSIONS

Pour les participants aux excursions, le départ s'effectuera le 19 juillet au soir.

- 1) Deux jours d'excursion complète avec visites en cars de luxe,
- 2) Un jour d'excursion à Naples, Sorrente et Pompei.
- 3) Un jour d'excursion à Athènes.
- 4) Deux jours d'excursion en Galilée et à la mer Morte, en Israël.

Prix total : 215 NF

Par le s/s THEODOR-HERZL

Départ le 30 juillet de Marseille, retour le 1^{er} septembre de Haïfa
Prix du passage, aller-retour, dans des cabines à quatre, en classe touriste,
Marseille-Marseille : 1.035 NF (toutes taxes comprises)

EXCURSIONS EN ISRAËL ET ITALIE

- 1) Deux jours d'excursion en Galilée et à la Mer Morte.
- 2) Un jour d'excursion à Naples, Sorrente et Pompei.

Prix total : 115 NF

Les meilleures cabines ont été retenues pour ces deux bateaux.
Vous avez donc intérêt à retenir dès maintenant vos places si vous avez l'intention de passer des joyeuses vacances dans des conditions particulièrement agréables.

Rappelons qu'au cours de ce voyage aura lieu l'inauguration officielle de la plaque commémorative dans la forêt des Martyrs, portant le nom de l'Union des Engagés volontaires et Anciens combattants juifs.

au 16^e Bal
Annuel
DE NOTRE UNION

VOUS PASSEREZ LA

Nuit de Réveillon

dan. une ambiance fraternelle et joyeuse

DEUX ORCHESTRES

Segalesco

formation tzigane
avec ses nombreuses attractions

Georges Chataud

JAZZ — TANGO

Freilich

Chants folkloriques yddisch

Buffet — Tombola — Souper

Retenez d'avance vos places pour le souper car
elles sont très limitées.

ENTREE : 10 NF

INDEMNISATIONS
des victimes françaises
du nazisme

Suite à une question écrite,
posée par un parlementaire au ministre des Anciens Combattants et Victi-

mes de Guerre, concernant l'indemnisation du préjudice moral subi par les victimes françaises du nazisme, il a répondu :

L'accord signé le 15 juillet 1960 entre la République fédérale d'Allemagne et la République Française prévoit le versement par la République Fédérale d'Allemagne d'une somme de 400 millions de deutschmark. Le règlement de cette somme au gouvernement français s'effectuera en trois échéances qui s'échelonnent du 1^{er} avril 1961 au 1^{er} avril 1963. Les opérations de paiement de ces indemnités aux bénéficiaires ne pourront donc commencer avant la date initiale prévue dans le dit accord. Cette indemnisation a pour unique but la réparation des atteintes à la liberté et à l'intégrité des personnes subies au cours de l'internement et de la déportation. Elle ne s'étend pas aux autres dommages qui peuvent se rattacher à quelque titre que ce soit, au conflit 1939-1945. Les catégories de personnes qui pourront y prétendre sont les déportés et internés résistants et politiques, ainsi que leurs ayants cause. L'étude des modalités de répartition des sommes mises à la disposition de la France va prochainement être entreprise par les différents départements ministériels intéressés et les mesures réglementaires nécessaires seront publiées en temps utile pour faire connaître aux bénéficiaires éventuels les démarches qu'ils auront à accomplir ainsi que la nature des pièces qu'ils auront à fournir à l'appui de leur demande d'indemnisation — Dès que nous aurons en main les modalités d'application, nous ne manquerons pas de les faire connaître à nos lecteurs.

Le rapport d'activité

par notre secrétaire général

NOTRE Secrétaire Général, Isi BLUM, commence son rapport d'activité en rappelant l'ambiance de notre dernière assemblée, qui s'est déroulée l'année dernière au Cercle Républicain, à l'occasion du 15^e anniversaire de notre Union. Il cite les noms des personnalités les plus éminentes du monde combattant qui ont tenu à s'associer à notre fête et aussi la place importante qu'accordait les Anciens Combattants de France à notre Union.

Depuis seize ans nous sommes arrivés, peu à peu, par notre lutte quotidienne pour la défense des droits des anciens combattants et des victimes du nazisme, par notre participation au combat commun pour la paix, à gagner la confiance et l'estime de ceux qui se trouvent à la tête des grandes organisations françaises d'anciens combattants.

Le secrétaire général cite ensuite une série de faits.

Le souvenir de ceux qui sont morts aux champs de bataille, avec ou sans uniforme, préoccupe toujours notre organisa-

mandes d'aide sont examinées avec beaucoup de compréhension et de grands efforts sont faits pour que la solidarité combattante ne reste pas un vain mot. Isi Blum parle ensuite d'un projet d'une institution sociale (maison de repos ou de convalescence, ou autre) que notre Union serait en mesure de réaliser, à condition que tout le monde s'attelle à la tâche. Il est évident que des fonds importants sont nécessaires pour une telle œuvre et qu'il faut aborder le problème avec beaucoup de prudence. Mais faisons confiance au futur Comité, qui saura se pencher sur ce problème avec tout le sérieux qu'il mérite, et il est certain qu'aucune décision ne sera prise sans l'accord préalable de tous les camarades de l'Union.

Le rapporteur parle ensuite d'un problème qui inquiète depuis fort longtemps le monde combattant et en premier lieu les anciens combattants juifs. Ce problème est celui de la renaissance du militarisme allemand. Il évoque les récentes manifestations revanchardes dans

notre Union dans la lutte contre ces dangers (adressées à l'U.F.A.C., audience avec le président Paul Manet, réunions demandées à la Fédération des Combattants Juifs, au C.R.I.F., participation aux meetings et aux diverses protestations, etc.). Lorsqu'il déclare que nous sommes contre la présence des troupes allemandes en France, l'Assemblée générale l'approuve par ses applaudissements nourris.

La même approbation est exprimée lorsqu'il demande que le procès d'Eichmann soit le procès de tous les nazis criminels de guerre.

Il parle ensuite de l'Algérie, de ce drame qui dure depuis plus de six ans, et souligne que notre Union est d'accord avec l'U.F.A.C. qui demande que le dialogue soit repris afin que, par la négociation, la paix soit enfin revenue.

Isi Blum s'arrête plus longuement sur les manifestations antisémites qui se sont multipliées depuis l'année dernière sous diverses formes (vague de croix gammées, de graffiti sur les murs de nos villes; articles racistes dans les journaux; meeting de l'Internationale antisémite Salle Lanery; les attaques des policiers contre un café juif, en proférant des insultes antisémites, etc.). Il dénonce ces faits et cite toute une série d'actions et d'initiatives de notre Union dans la lutte contre l'antisémitisme.

Le rapporteur indique ensuite que, fidèles à la charte de notre Union, nous venons de verser à nouveau 400.000 anciens francs pour la « Forêt des Martyrs » en Israël, et que le bosquet portant le nom de notre Union compte déjà plus de 3.000 arbres. D'ailleurs la plaque commémorative de cette forêt sera officiellement inaugurée en août prochain par notre pèlerinage-excursion.

Après avoir parlé du journal, des nouvelles adhésions que nous avons enregistrées, du nombre des cotisants, de nos sections de province, du bal à la réussite duquel nous devons tous contribuer, Isi Blum termine son rapport en soulignant le dévouement de tous les adhérents, mais tout particulièrement de ceux qui, depuis des années, militent infatigablement au sein du comité, pour le bien de tous les anciens combattants juifs et victimes du nazisme.

Notre secrétaire général énumère les initiatives prises par



Une vue de la salle.

tion et c'est pourquoi la cérémonie de Bagnaux, déjà devenue traditionnelle, revêt chaque année un éclat particulier. C'est pourquoi nous organisons aussi depuis quelques années une commémoration en l'honneur des héros du ghetto de Varsovie bien que nous participions à la commémoration annuelle organisée par une série d'autres organisations.

Notre drapeau est également présent à d'autres cérémonies, chaque fois, quand il s'agit d'honorer nos héros et nos martyrs.

Une place particulière, dans l'activité de notre Union, en dehors des revendications générales, occupe le travail quotidien pour la défense des droits de chacun, individuellement. Chiffres en main, Isi Blum indique le nombre de camarades qui passent dans nos bureaux pour la défense de leur pension d'invalidité, de veuve ou d'orphelin, pour la retraite mutualiste, pour leurs dossiers de demande d'indemnités allemandes.

Il rend compte, ensuite, de ce qui a été fait en faveur des P. G. juifs, qui ont subi des discriminations raciales derrière les barbelés, et les résultats déjà obtenus.

Il souligne également les efforts déployés pour les décorations et tout particulièrement en ce qui concerne la Croix du Combattant Volontaire. Rien que pour la période précédant la forclusion (25-XI-60), plus de 120 demandes ont été déposées par notre intermédiaire.

Quant au travail social, notre secrétaire général indique que l'activité de la commission s'est améliorée. Toutes les de-

Nos vœux

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. et Mme Joseph GUTMAN et à Mme Vve FAJNSZTAJN à l'occasion du mariage de leurs enfants Régine et David.

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Mme MODRESQUI, à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Olivier.

Bernard PONS

vice - président de notre Union,
Chevalier de la Croix
du MERITE COMBATTANT



Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos camarades que Bernard Pons, un des fondateurs de notre Union et son vice-président depuis de longues années vient d'être nommé chevalier de la Croix du Mérite combattant.

A l'occasion de cette importante promotion, nous adressons à notre camarade nos plus vives félicitations.

L'ASSEMBLEE GENERALE

GENERALE

A LYON

Le 12 décembre dernier, nos camarades de Lyon se sont réunis en Assemblée Générale et ont élu leur nouvelle direction.

Dans le prochain numéro de notre journal nous donnerons un compte rendu détaillé sur cette assemblée annuelle, qui a reflété l'importante activité et le dynamisme juvénile de cette belle section.

Deux anniversaires

Le mois dernier, notre Comité directeur a, au cours d'une réunion plénière, rendu hommage à deux de nos camarades qui, depuis la fondation de l'U.E.V.C.J. n'ont cessé de se dévouer pour l'organisation.

Il s'agit de S. MAJER qui a fêté ses 60 ans, et de Ch. GOLGEVIT qui vient de célébrer son 50^e anniversaire.

Au cours du vin d'honneur notre président, le Dr. Danowski, et le secrétaire général Isi Blum ont salué en des termes particulièrement chaleureux les deux camarades.

Notre Union a protesté contre le retour des troupes allemandes en France

Le retour des troupes allemandes en France a provoqué une profonde indignation tout particulièrement parmi les anciens combattants et les victimes du nazisme. Notre Union a exprimé sa protestation en adressant une motion à la presse et aux organisations françaises d'anciens combattants.

Nous étions aussi présents au meeting qui s'est déroulé à l'Hôtel Moderne en novembre dernier, organisé par l'Association des Déportés Juifs. A ce meeting, qui se déroula en présence d'une foule nombreuse, prirent la parole des orateurs d'horizons les plus divers et notamment: les représentants du MRAP, de la LICA, de l'UJRE, des Fédérations nationales de la Résistance et de la Déportation, du Cercle Bernard Lazare, de l'Union des sociétés juives, de l'Association des Etudiants Juifs de France, etc...

Au nom de notre Union, c'est Isi Blum qui prit la parole. Voici l'allocution prononcée par notre secrétaire général :

C'est pour exprimer l'entière solidarité avec tous ceux qui sont révoltés par le retour des troupes allemandes en France que l'U.E.V.C.J. a décidé d'être présente ce soir parmi vous.

Rester à l'écart d'une telle manifestation aurait signifié, en effet, non seulement oublier nos morts mais encore porter atteinte à la mémoire de tous ceux qui sont tombés les armes à la main dans la lutte contre la barbarie nazie et à la mémoire des millions de martyrs sauvagement assassinés dans les camps allemands d'extermination.

Le retour de ces troupes, dont le commandement a été confié à des officiers qui ont déjà servi dans la Wehr-

(Suite en 3 page)



La tribune pendant la minute de silence observée à la mémoire de nos camarades décédés au cours de l'année.

NANCY

LE SAMEDI 18 FEVRIER 1961
de 21 heures à l'aube

GRAND BAL

des anciens combattants juif

A LA MAIRIE DE NANCY

Salle Mieville

Tous les Juifs de Nancy sont invités à cette belle fête.

LYON

SAMEDI 21 JANVIER 1961
de 21 heures à l'aube

GRAND BAL ANNUEL

des anciens combattants juifs

AU CASINO CHARBONNIERE

avec l'orchestre Morice Farina et la grande vedette de la chanson René Lebas

C'est au PALAIS D'ORSAY QUE TOUT PARIS SE DONNE RENDEZ-VOUS LE 24 DECEMBRE 1960



Vous y passerez

Une nuit de réveillon
dans une ambiance
inoubliable

PARMI DES CAMARADES ET AMIS

ORCHESTRES THARAUD
ET SEGALESCO



Nos clichés : en haut à droite : SEGALESCO, à gauche : Nina BARLY, en bas :
orchestre Georges THARAUD.

Notre lettre à Réalités

Monsieur le Directeur,
C'est avec émotion et une particulière indignation que nos camarades ont pris connaissance de l'article paru dans le dernier numéro de votre revue, intitulé « La confession angoissée d'un petit épicière ».

Les propos antisémites qui y sont proférés rappellent la triste période où des journaux comme « Gringoire » ou « Je suis partout » pouvaient impunément répandre le poison raciste, semer la haine et dresser les citoyens les uns contre les autres.

La plupart des membres de notre Organisation, juifs, sont des hommes qui ont pris volontairement les armes pour combattre la bête nazie, pour la République française et la liberté.

Nombreux sont ceux des nôtres qui ont laissé leur vie sur les divers champs de bataille de 1939-1945, sacrifiant leur existence pour qu'il n'y ait jamais plus de place pour le racisme et l'antisémitisme abhorrés.

C'est pourquoi, nos camarades sont bien placés pour rejeter avec force les misérables propos de ce pauvre épicière qui se réfère à Verdun où de nombreuses tombes juives voisinent avec celles d'autres combattants et aux stalags où, précisément, des milliers de combattants juifs de l'armée française, prisonniers de guerre, ont souffert pendant cinq ans derrière les barbelés.

Nous vous adressons donc notre plus véhémente protestation au nom de tous ceux qui ont tenu haut, dans toutes les circonstances, le drapeau de notre patrie, pendant la période sombre de l'occupation nazie, pour avoir accordé une place dans votre revue sans le moindre commentaire à un article qui ne peut que provoquer la haine raciale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations.
Le Président:
Dr. DANOWSKI
Le Secrétaire Général:
Isi BLUM.

Vient de paraître :
« A MA MESURE D'HOMME »
Editions P.-J. Oswald Paris

DATES DE PAIEMENTS des échéances des pensions

Les pensions sont désormais payables à date fixe, selon leur catégorie. Voici un tableau des échéances (la date donnée peut varier d'un ou deux jours d'avance ou de retard, selon le mode de paiement : à domicile, à un compte postal, à un compte bancaire, etc.).

1. PENSION DEFINITIVE D'INVALIDITE

Guerre 1914-1918 : 19 janvier, 19 avril, 19 juillet, 19 octobre.
Guerre 1939-1945 : 19 février, 19 mai, 19 août, 19 novembre.
Hors-guerre : 19 mars, 19 juin, 19 septembre, 19 décembre.

Victimes civiles : 12 janvier, 12 avril, 12 juillet, 12 octobre.

2. PENSION TEMPORAIRE D'INVALIDITE

Toutes catégories : 21 mars, 21 juin, 21 septembre, 21 déc.

3. PENSION DE VEUVE ET D'ORPHELIN

Guerre 1914-18 : 25 mars, 25 juin, 25 septembre, 25 décembre.
Guerre 1939-45 : 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre.
Hors-guerre : 22 mars, 22 juin, 22 septembre, 22 décembre.

Victimes civiles : 12 mars, 12 juin, 12 septembre, 12 décembre.

4. PENSION D'ASCENDANT

Guerre 1914-18 : 22 février, 22 mai, 22 août, 22 novembre.

Guerre 1939-45 : 22 janvier, 22 avril, 22 juillet, 22 octobre.

Hors-guerre : 22 mars, 22 juin, 22 septembre, 22 décembre.

Victimes civiles : 12 février, 12 mai, 12 août, 12 décembre.

NOTA : L'échéance de la part « invalidité » des pensions mixtes est fixée à celle de la part « service » correspondante, à savoir :

— 6, 8 ou 10 février pour les invalides ;

— 25 février pour les veuves et orphelins.

NON AUX TROUPES ALLEMANDES EN FRANCE

(Suite de la 2^e page)

macht hitlérienne, a provoqué une profonde émotion et une vive indignation parmi les anciens combattants juifs comme, d'ailleurs, parmi tous leurs frères de lutte et de souffrance.

Le bruit des bottes allemandes martelant à nouveau notre sol, 15 ans à peine après que les fours crématoires se soient éteints, évoque chez tous les rescapés des souvenirs tragiques : l'étoile jaune, la chasse à l'homme, les rafles, les internements, l'assassinat des otages, la déportation, les massacres de tant d'êtres humains innocents.

Mais, si cruels que soient les souvenirs de cette sinistre période, ce n'est pas le sentiment de haine ou de revanche qui nous anime quand nous protestons contre la présence des troupes allemandes en France.

C'est plutôt la raison qui détermine notre ligne de conduite.

La raison nous dit que la remilitarisation de l'Allemagne menace la paix du monde. Et s'il fallait une preuve supplémentaire, elle est fournie par les récentes manifestations revanchardes en Allemagne Fédérale où, en présence de personnalités gouvernementales, ont été réclames, dans le plus pur style hitlérien, la modification des frontières actuelles.

La raison nous dit aussi que la remise en selle des plus hauts dignitaires nazis crée un climat favorable à la recrudescence du racisme et de l'antisémitisme et après la rencontre en plein cœur de Paris de l'Internationale antisémite on nous annonce pour bientôt, à l'occasion de

l'ouverture du procès d'Eichmann, une nouvelle offensive antisémite dans différents pays.

Certains ferment les yeux, ils ne veulent pas voir ; d'autres avancent des arguments pour justifier cet état de choses. Ces arguments sont à peine différents de ceux qui étaient déjà employés en 1940, pour approuver la présence de l'uniforme vert de gris en France. Des centaines de milliers de Français honnêtes s'étant laissés prendre ont eu l'amère désillusion d'éprouver eux aussi tous les méfaits du joug nazi.

La raison nous dit, donc, de ne pas rester inactif, de réagir avant qu'il ne soit trop tard.

Nous avons, quant à nous, alerté les grandes organisations d'anciens combattants du pays en leur faisant part de notre inquiétude et en leur demandant d'agir conformément aux résolutions prises aux récents congrès.

Nous avons posé la question au CRIF qui a, au cours de sa dernière séance plénière, adopté une résolution traduisant l'inquiétude des Juifs de France.

La Fédération, groupant toutes les organisations d'anciens combattants juifs des deux guerres, vient de publier, de son côté, une motion protestant contre la présence des soldats allemands en France.

En tant que patriotes, et en tant que Juifs, conscients des dangers qui menacent la sécurité de notre pays, fidèles au testament de nos héros et de nos martyrs, nous disons :

NON à la nouvelle occupation !
NON, aux bases allemandes en France !

UNE MOTION DE LA FEDERATION

La Fédération a exprimé l'émotion des Anciens Combattants Juifs des deux guerres, en apprenant la venue en France des troupes allemandes sous la conduite d'officiers, dont certains ont peut-être participé à la guerre hitlérienne, à l'occupation en France, à la persécution des résistants et des juifs.

Les bottes de l'ancien occupant qui martèlent à nouveau le sol français, ne font qu'aviver le souvenir douloureux des crimes de la gestapo dont l'armée allemande a été et serait peut-être encore, le cas échéant, le triste

support, comme elle a été et serait peut-être encore l'exécuteur d'horreurs ordonnées par les anciens ou futurs nazis.

Elle a jointe sa protestation à celle de l'U.F.A.C. et à celle du C.R.I.F.

NOS PEINES

Nous exprimons nos sincères condoléances à notre camarade Graber, qui vient d'être cruellement frappé par la mort de sa femme.

V^e Arrondissement

ECHANGERAIS appartement tout confort 3 pièces, cuisine, entrée, salle de bain, très clair, 4^e étage — contre appartement plus grand, situé sur la rive gauche de préférence. — Tél. ODE 52-08.

POUR VOS NOCES, BANQUETS, SOCIETES, GALAS, UN SEUL ET UNIQUE ORCHESTRE FOLKLORIQUE ET MODERNE DE JAZZ

LE CHANTEUR ANIMATEUR

Jimmy GOLDSTEIN

Ancien Combattant et Déporté

CHANTE, JOUE,

DIRIGE SON ORCHESTRE,

PREND SES ENGAGEMENTS

POUR LA FRANCE

PEUT FOURNIR

DES SALONS ET TRAITEURS

68, rue du Fg-St-Martin

PARIS-X

Téléphone : COM. 41-60

(de 11 heures à midi)

Le direc. : I. CLEITMAN.

Impr. Abécé - Paris

קומט, אלע, אויפן טראדיציאנעלן נאכט-באל

פון יידיש קאמבאטאנט פארבאנד

שבת 24 דעצעמבער

פון 10 אונט ביז 5 פרי
אין די סאלאנען פון

פאלע ד'ארסעי

צוויי

גרויסע ארקעסטערס

סעגאלעסקא

מיט זיינע אטראקציעס

און

זשענאדזש טארא

דער בארימטער זינגער

פרייליך

רייכער בופעט,

טאמבאלא

און נאכטעס

ביי געדעקטע טישן

אינטרימפרייז 10 פרי

די אקציע לטובת די

קריגסגעפאנגענע

פאר אנטשערדיקונגען

ווערט פארגעזעצט

די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער ווייסן, אז אונזער פאר-באנד מאכט גרויסע באמיואנגען בכרי די געוועזענע יידישע קריגס-גאפאנגענע, לנבי וועמען עס זענען געמאכט געווארן דיסקרימינאציעס אין די לאגער, זאלן אנערקענט ווערן אלס קרבנות פון נאציזם און זאלן ווערן אנשטעדיקט לויט די עקסטרעמדיקע געזעצן.

אין געוויסע פאלן, ווי באקאנט, האבן מיר שוין באקומען וועגט-לעכע רעזולטאטן אבער ווייט נישט קיין באפרידערדיקע.

נאך דער אינפארמאציע - פאר-זאמלונג, וואס מיר האבן איינגע-ארדנט אנהויב אקטאבער אין הא-סעל מאדערן, האבן מיר זיך גע-ווענדט צו פארשידענע פערזענ-לעכקייטן, געוועזענע קריגס-געפאנג-גנע, וועלכע האבן אונז צוגע-שיקט אינטערעסאנטע דעטאלא-ציעס און האבן בארייכערט אונ-זער דאקומענטאציע, וואס מיר האבן צוגעשטעלט אזוי גוט די היגע קריגס-געפאנגענע-ארגאניזא-ציעס ווי דער דייטשער אדמיניס-טראציע. צווישן די פערזענלעכ-קייטן וועלן מיר דערמאנען: פיער דרייפוס-מירט, ארעסט ראזע-פערל, דעם שרייבער אמבריער, אויטאָר פון „לע גראַן-וואַקאָנס“ און אזוי ווייטער.

אויסער די אָנשטרענגונגען פון אלגעמיינעם באַראַקער, באַמיט זיך אונזער פאַרבאַנד צו באַ-טראַכטן יעדן פאַל באַזונדער ווען עס האַנדלט זיך וועגן אַ געוועזע-נעם יידישן קריגס-געפאַנגענעם.

אַרום דער דאָזיקער פראַגע גייען אַרום פיל אומריכטיקע קלאַג-גען און עס הערשט אַ גרויסע קאָנפּליקט.

די אָפּטיילונג, וואָס פאַרנעמט זיך מיט די אַנטשערדיקונג-פראַגן אין אונזער פאַרבאַנד און וועל-כע איז געווען באַזונט אין פראַג-שטענדיק, צו דער דיסקאָרדאציע פון לעס קריגס-געפאַנגענע, שטייט, ווי די פאַראַנטווערטלעכע וועגן גע-נויע אויפֿלערונגען.

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געו. יידישע פראנט-קעמפער

די אכגעשטימטע רעזאליציע אויף דער אלגעמיינער פארזאמלונג פארעקומען דעם 30-טן נאוועמבער אין האטעל מאדערן

יידישער מדינה און ווינטשט איר א לאנגע תקופה פון פרידלעכער אנטוויקלונג און ווילשטאנד. די פארזאמלונג דריקט אויס איר צופרידנקייט, וואס מיט די לעצטנס איבערגעגעבענע 400.000 פראנק שטייגט שוין איבער דער דורכן פארבאנד פארפלאנצטער וואלד, זיין יעדן הקדשים, די צאל פון 3000 כיימער, ווי מיטן בא-שלוס אדורכצופירן דעם קומענ-דיקן זומער א גרויסע עקסקורסיע פעלערנאזש קיין ישראל, בעת וועלכער עס וועט פארקומען אויפן ארט נופא, וואו עס געפינט זיך דער וואלד, די פייערלעכע אנטהילונגס-צערעמאניע פון דעם מאָויל, וואָס פאַראַייביקט דעם גאַנצן פון פאַר-באַנד.

די אלגעמיינע פארזאמלונג בא-אויפמאכט דעם גייעם קאמיטעט אלץ ענגער מיטצוארבעטן צוזא-מען מיט די גרויסע קאמבאטאנטן-ארגאניזאציעס אין דעם געמיינע-מען קאמף פאר די געדעכטע פא-דערגענגען פון די געוועזענע פראנט-קעמפער און קרבנות פון נאציזם און צו האנדלען ווי ביז איצט אייד אין דער צוקונפט אין גייסט פון דער ברייטסטער אייניקייט.

וואָס נוגע אלזשיריע, שליסט זיך אן די אלגעמיינע פארזאמלונג צו דער שטילונג פון „אופאק“, וואָס פאַרלאַנגט פון דער רעגירונג אַ-צווענדן אלע מיטלען, כדי ווי-דעראויפצוגעבען די אונטער-האַנד-דלונגען פאַר-שלוס.

אין אַנבליק פון דער וואַקסנדי-קער אַנטוויקלונג פון דער נאָציסער פראַפּאָגאַנדע (צייטונגס-אַרטיקל, ל.ג.ה. האַקענערדיק אויף די וועגט, פאַרזאמלונגען און אינטערנאַציא-נאַלע קאָנגרעסן פון נאָציסע קריגס-פאַרבירעכער און אַ רייע אַ-דערע דערשיינונגען).

באַאויפמאכט די פאַרזאמלונג דעם גייעם קאמיטעט נאך מער, ווי ביז איצט בלייבן וואכנאם, רעג-גירן, אלארמירן די עפנטלעכקייט און אין דער ערשטער ריי די קא-באַטאנטן-באַוועגונג אין לאַנד. אונטערשרייבנדיק די ברודער-לעכע סאלידאריטעט-געפילן פון די געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער צו ישראל, דריקט אויס די פאַר-זאמלונג איר הייסן באַנער פון דער שלום אויף די געדעצען פון דער

באַאויפמאכט פון די געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן, וואָס איז די באַאויפמאכט פון אלע געווע-זענע פראנט-קעמפער אין לאַנד, אין צוזאַמענהאַנג מיטן ראשיקן וואָס פון מיליטערישן פאַטענציאַל אין דייטשלאַנד, מיט די לעצטנס פראַקלאַמירטע רעוויזאָניסטיש-רעוואַנזשיסטישע פאַרברונגען, וועל-כע שטעלן אין געפאַר דעם שלום אויף דער וועלט.

באַגרייבט די אלגעמיינע פאַר-זאמלונג די איניציאַטיוון פון אַפ-טערענדיק צענטראַל-קאמיטעט, וואָס זיינען אונטערגענומען גע-וואָרן קעגן דער ווידערבאַאויפגענוג פון דייטשלאַנד און קעגן אינסטאַ-לירן דייטשע מיליטער-באַזעס אין פראַנקרייך.

די פאַרזאמלונג, שטיצט פול-שטענדיק אונטער די שטעלונג פון „אופאק“ בנוגע דעם פאַרבאַנד פון אַטאַמישן געווער, פאַר אַן אַלגע-מיינער אַנטוואַפּענונג און פאַר אַ פרידלעכער לייונג פון אלע אינ-טערנאַציאָנאַלע שטרייט-פראַגן - איינציקע נאַציאָנאַלע פאַרן אויפ-האַלטן און קאָנסאַלידירן דעם שלום אויף דער וועלט.

די יערלעכע אלגעמיינע פאַר-זאמלונג פון פאַרבאַנד פון די גע-וועזענע יידישע פראנט-קעמפער, וואָס איז פאַרגעקומען דעם 30-טן נאוועמבער 1960, איז זאל פון האַפּיל מאַדערן.

דריקט אויס איר אנערקענונג דעם אַפּטערענדיקן קאמיטעט פאַר זיין אַקטיווער טעטיקייט אין מיטן פון אַפּגעשלאָסענעם יאָר אין די צופרידנקייט פאַרן וויר-דיקן אַפּמערקן פון דער 15 יערי-קער עקזיסטענץ פון פאַרבאַנד. די אימפּאַזאַנטע פייערונגען, וועלכע זיינען פאַרגעקומען, אין צוזאַמענהאַנג מיטן דאָזיקן יו-בליץ.

דער דערפאלג פון אלע אונטער-געמונגען און מאַניפעסטאציעס, וואָס דער פאַרבאַנד האָט אָרגאַ-ניזירט אין מיטן פון יאָר, האָבן נאָכאַמאל באַוויזן דאָס חשובע אָרט, וואָס ער פאַרנעמט אין דער גרויסער קאמבאטאנטן-משפחה פון לאַנד און אַז ער איז פאַר-בלייבן די מעכטיקע מאַסן-אָרגאַ-ניזאציע, אין וועלכער עס גרופירן זיך דער רוב מנין און בנין פון די אָרגאַניזירטע יידישע קאמבאַ-טאַנטן אין פראַנקרייך.

די אלגעמיינע פארזאמלונג שטעלט מיט פרייד פעסט, אז דער ווינטש פון דער לעצטער פאַר-זאמלונג צו שאַפן אַ גייעם און באַקומענען לאַקאַל אין דערפילט געוואָרן אין אַ דעקאַד-צייט און איז שטאַלץ מיטן פאַקט, וואָס עס איז איינער פון די שענסטע יידיש-שע לאַקאַלן אין פאַרן.

די פאַרזאמלונג קאנסאַמירט, אַז אין מיטן פון יאָר זיינען גע-מאַכט געוואָרן ערנסטע אָנשטרע-נונגען פאַרן אויסברייטערן די סאַ-ציאַלע טעטיקייט. זי נעמט אויף מיט באַפרידונג די אירייע פון גרינדן אַן ערנסטע, סטאַבילע, סא-ציאַלע אינסטיטוציע לטובת די געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן און מלחמה-קרבנות און באאויפ-מאכט צוליב דעם צוועק, די גייע פאַרוואַלטונג צו שטודירן גרויס-לער די דאָזיקע פראַגע און די מעגלעכקייטן זי צו רעאַליזירן אין דער נאָענסטער צוקונפט.

די פאַרזאמלונג, וועלכע שטעלט פעסט, אַז דער פאַרבאַנד האָט דערגרייכט דערפאַלגרייכע רעזול-טאַטן פאַר הונדערטער משפחות אין ענין אַנטשערדיקונגען לטובת די אַנציק-קרבנות, באַגרייבט די פאַרוואַלטונג פאַר די אינטערנע-נומענע טריט לטובת די געוועזענע יידישע קריגס-געפאַנגענע, פאַר-לאַנגענדיק ביי דער דייטשער אַר-מיניסטראַציע אַנטשערדיקונגען פאַר די דיסקרימינאציעס פון וועלכע עס האָבן געליטן די יידן הינמיט-די שטעכל-דראַקטן און באַאויפ-טראַגט דעם גייעם קאמיטעט פאַר-צוועגן די אקציע ביז צו אַ ממשותדיקן רעזולטאַט.

די פאַרזאמלונג דריקט אויס אַנערקענונג דער „מומועל סעק-ציע“, וועלכע האָט באַוויזן אויפ-צושטעלן, מיט אייגענע מיטלען, אַ ווירדיקן מאָנומענט אויף איר „קאָוואַ“.

זי באַגרייבט די פאַרוואַלטונג פאַר דער טעטיקייט אויפן געביט ווי אויך פאַר דער אַקטיוויטעט פון דער „רעטורע מימאליסמ“ אויפן געביט פון דעקאָראציעס און נאָך באַזונדערס פון דעם „קרואַ די קאמבאַטאנט וואַלאַנטער“, ברענגענדיק צום אויסדרוק די

פארשרייבט איין אויף אונזער עקסקורסיע-פעלערנאזש קיין ישראל וואס קומט פאר דעם קומענדיקן זומער

אונזער פארבאנד ארגאניזירט דעם קומענדיקן זומער א גרויסע עקסקורסיע - פעלערנאזש קיין ישראל אין אויסערגעוויינלעכע גינסטיקע באדינגונגען.

מיר ברענגען ווייטער אייניקע איינצלהייטן פון דער דאזיקער עקסקורסיע, וועלכע וועט פאר-קומען מיט צוויי שיפן צוליב דער באקוועמלעכקייט פון די אנטוויקלעכער, וועלכע קענען נישט אפפארן אין דער זעלבער צייט.

S S ATLANTIC

מיט דער

עכט-מאדערנער שיף

אפפאר דעם 22-טן יולי פון נאפל, צוריק פון חיפה דעם 25-טן אויגוסט פרייז אהין און צוריק (נאפל-נאפל 960 ג. פ. מאַקס אַריינגערעכנט) די עקסקורסיעס

(פאר די אַנטיילנעמער אין דער עקסקורסיע וועט דער אפפאר פון פאַרן פאַרקומען דעם 19-טן יולי אונט).

— 2 מעג מיט קאמפלעטן פענסיאן און האטעל אין רוים און באזוך פון דער, שטאַט מיט לוקס-אויטאָקארן;

— 1 מאַג באזוך אין נאפל, סאַרענטע און די רואינען פון פאַמפעי;

— 1 מאַג באזוך פון אַמען;

— 2 עקסקורסיעס צו גאַנצע מעג אין גליל און אין סדום;

פרייז פון אלע עקסקורסיעס 215 ג. פ.

S S THEODOR HERZL

מיט דער גרויסער
ישראל-שיף

אפפאר דעם 30-טן יולי פון מארסעי, צוריק פון חיפה דעם 1-טן סעפטעמבער פרייז אהין און צוריק, אין א קאבינעט פון 4 פערזאן, מארסעי - מארסעי 1,035.00 ג. פ. (מאקס אריינגערעכנט)

צי צוויי עקסקורסיעס אין ישראל: א מאַג אין גליל און א מאַג אין סדום פאַרן פרייז 115 ג. פ.

בעת דעם דאזיקן באזוך וועט אפציעל אנטהילט ווערן דער אַנדענק-מאָויל, וועלכער פאַראייביקט דעם גאַנצן פון אונזער פאַרבאַנד אין דעם יעדן קריגס-הקדשים, וואו עס זענען דורך אונז פאַרפלאַנצט געוואָרן איבער 3000 ביימער.

עס וועט געראַטן די אלע, וועלכע ווילן דעם קומענדיקן זומער פאַרברענגען זייערע וואַקאַנסן אין ישראל נישט צו וואַרטן און קומען וואָס שטעלע זיך איינשרייבן, זיי וועלן אזוי אַרום אויך קענען באקומען די בעסטע קאבינעט אויף די שיפן.

יעדן מאַג פון 4 ג. מ. אַז אין ביורא פון פאַרבאַנד

58, rue de Château-d'Eau, Paris-10° - Tél.: NOR 49-26

N° 80 Decembre 1960 ①